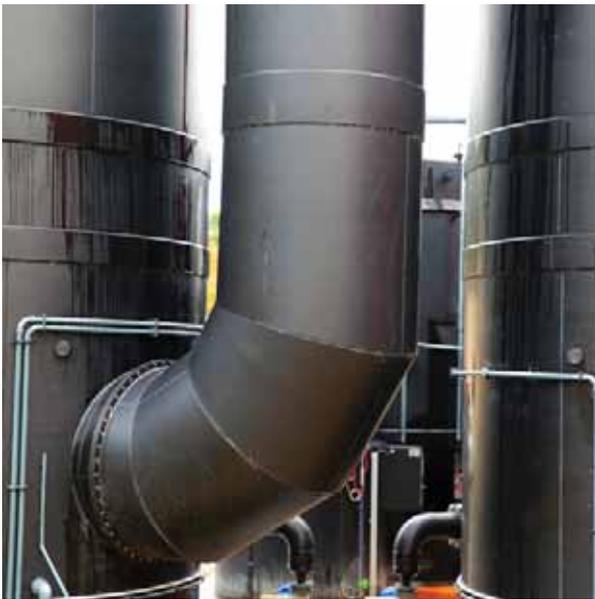


# AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015



( agir pour le bien de tous )



« Une collectivité dynamique et en bonne santé. Un échelon territorial incontournable au service des communes et des acteurs du territoire... »

Royan Atlantique peut compter sur une intercommunalité en bonne santé financière. Les efforts d'optimisation de nos moyens tout en gardant un service de qualité nous permettent de voir plus loin.

En 2015, malgré les baisses de dotation de l'état, nous continuons à investir sur le territoire. L'objectif est clair, insuffler une dynamique économique. En premier lieu, par le développement des transports dont le nœud central - la gare intermodale de Royan - est achevé. La création des zones d'activités économiques offre quant à elle le terreau favorable à l'accueil des entreprises. En second lieu, nous avons favorisé l'investissement dans les outils structurants : gendarmerie, aménagement de déchèteries, assainissement, installation de panneaux photovoltaïques...

Nous ne négligeons pas pour autant le bien-être des habitants de la CARA. La culture, le patrimoine, la préservation des espaces naturels et le tourisme restent des points forts de la politique de la CARA.

Toutes les actions et interventions de la CARA sont répertoriées dans ce document qui résume une année 2015 dynamique et responsable.

**Jean-Pierre TALLIEU**

*Président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique*

## SOMMAIRE

<b>(La CARA : un territoire, une organisation )</b>	<b>3</b>
Présentation générale	4-5
Le conseil communautaire	6-7
L'accueil, porte d'entrée de la CARA	8
Les services ressources (affaires juridiques)	9
La direction des systèmes d'information	10-11
La direction de la communication	12-13
Commande publique	14
<b>(La CARA améliore le quotidien )</b>	<b>15</b>
Aménagement du territoire	16-17
Les chantiers de la CARA	18-21
Transports	22-24
Équilibre social de l'habitat	25-27
Politique de la ville	28-30
Gens du voyage	31
Sécurité des zones de baignade	32-33
<b>(La CARA protège l'environnement )</b>	<b>35</b>
Élimination des déchets	36-37
Développement durable	38-41
Gestion des espaces naturels sensibles	42-43
Assainissement	44-46
<b>(La CARA développe )</b>	<b>47</b>
Développement économique	48-49
Développement agricole	50-52
Politiques contractuelles	53-54
<b>(La CARA divertit )</b>	<b>55</b>
Culture	56-57
Patrimoine	58
Tourisme et Nautisme	59-62
<b>(Rapport financier )</b>	<b>63</b>
Analyse du compte administratif 2015	64-70
<b>(Ressources humaines )</b>	<b>71</b>
Organigramme	72
Ressources humaines	73-74
<b>(La CARA pratique )</b>	<b>75</b>

La CARA  
un territoire,  
une organisation



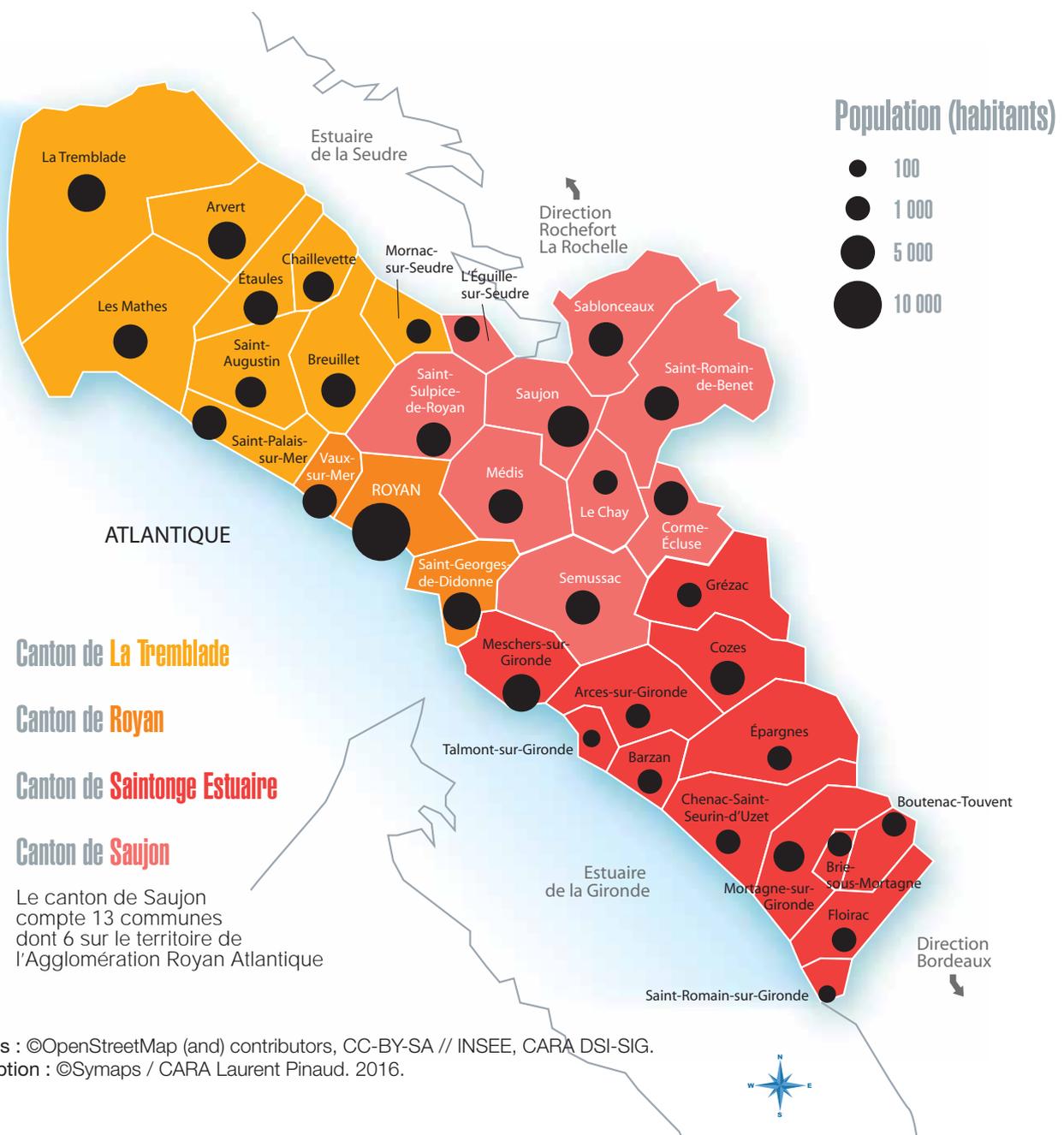
# LE TERRITOIRE DE LA CARA

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique a été instituée par arrêté préfectoral du 18 août 2006, modifié les 13 novembre 2006, 18 novembre 2008, 31 octobre 2012, 28 décembre 2012 (extension de périmètre au 1/1/2013), 27 juin 2013 et 18 décembre 2013.

Elle s'étend sur trois cantons : La Tremblade - Royan - Saujon et Saintonge Estuaire (en partie) et comprend 34 communes groupées autour de la ville centre : Royan.

Les communes adhérant à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique sont représentées au sein du conseil communautaire par des conseillers élus.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population municipale de l'Agglomération était de 79 920 habitants répartie comme suit :





Au terme de l'article L. 5211-6 du CGCT, dans sa rédaction issue de la loi du 17 mai 2013, les communautés d'agglomération sont administrées par un organe délibérant composé des conseillers communautaires élus à

l'occasion des élections municipales, soit au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus, soit en fonction de l'ordre du tableau municipal dans les autres communes.

### MODE DE REPRÉSENTATION DES COMMUNES

(au 18 avril 2014, date de l'installation du nouveau conseil communautaire)

Arces-sur-Gironde	691	1
Avert	3 259	3
Barzan	467	1
Boutenac-Touvent	215	1
Breuillet	2 674	2
Brie-sous-Mortagne	235	1
Chaillevette	1 467	2
Chay (Le)	743	1
Chenac-St-Seurin-D'Uzet	592	1
Corme-Écluse	1 078	1
Cozes	2 041	2
L' Éguille-sur-Seudre	886	1
Épargnes	843	1
Étaules	2 375	2
Floirac	315	1
Grézac	882	1
Mathes (Les)	1 741	2
Médis	2 806	2
Meschers-sur-Gironde	2 955	3

Mornac-sur-Seudre	839	1
Mortagne-sur-Gironde	1 036	1
Royan	17 690	13
Sablanceaux	1 315	1
Saint-Augustin	1 297	1
St-Georges-de-Didonne	5 054	4
St-Palais-sur-Mer	3 936	3
St-Romain-de-Benet	1 658	2
St-Romain-sur-Gironde	57	1
St-Sulpice-de-Royan	2 895	2
Saujon	7 008	5
Semussac	2 128	2
Talmont-sur-Gironde	103	1
Tremblade (La)	4 743	4
Vaux-sur-Mer	3 896	3
<b>Total</b>	<b>79 920</b>	<b>73</b>

**Population communale**      **Nombre de conseillers par commune**

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Conseil communautaire décentralisé à Breuillet, le 15 juillet 2015.

## MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### ■ Commune de Barzan

accueil de Jean-Pierre FORGET en qualité de conseiller suppléant (suite au décès d'Henri CORBE)

### ■ Commune de Breuillet

accueil de Monique RENAUD en qualité de conseillère titulaire (en remplacement de Michèle MOREL, démissionnaire)

### ■ Commune de Royan

accueil de Marie-Josée DOUMECQ en qualité de conseillère titulaire (en remplacement de Florence DEAU, démissionnaire)

## MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU

- Élection de Patrick MARENGO, conseiller titulaire de la commune de Royan, en qualité de membre du Bureau, délégué aux systèmes d'information & à l'aménagement numérique.

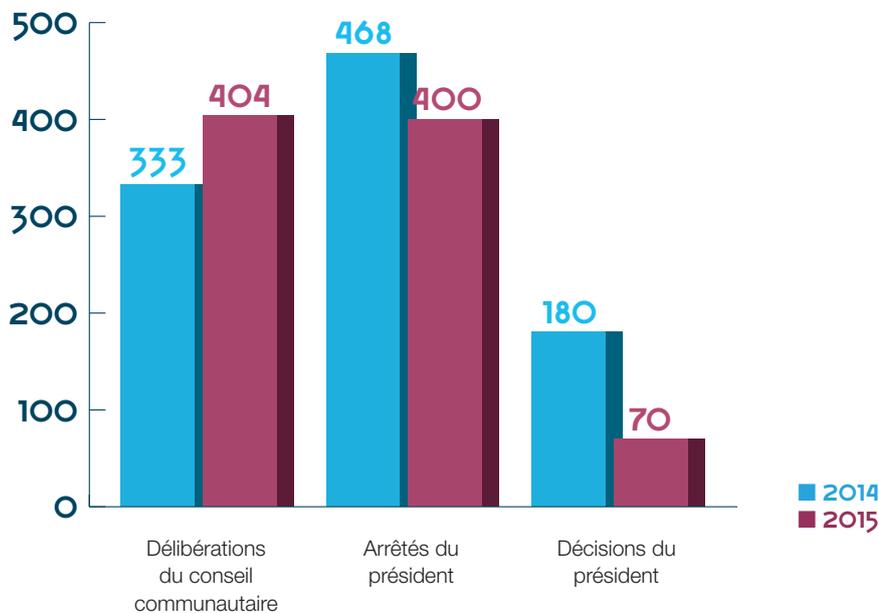
## DIVERS

### ■ Commune de Saint-Sulpice-de-Royan

élection de Laurent MIGNOT en qualité de maire (en remplacement de Martial de VILLELUME, démissionnaire)

# LE CADRE DE L'ACTIVITÉ DE LA CARA

## Les délibérations, arrêtés et décisions



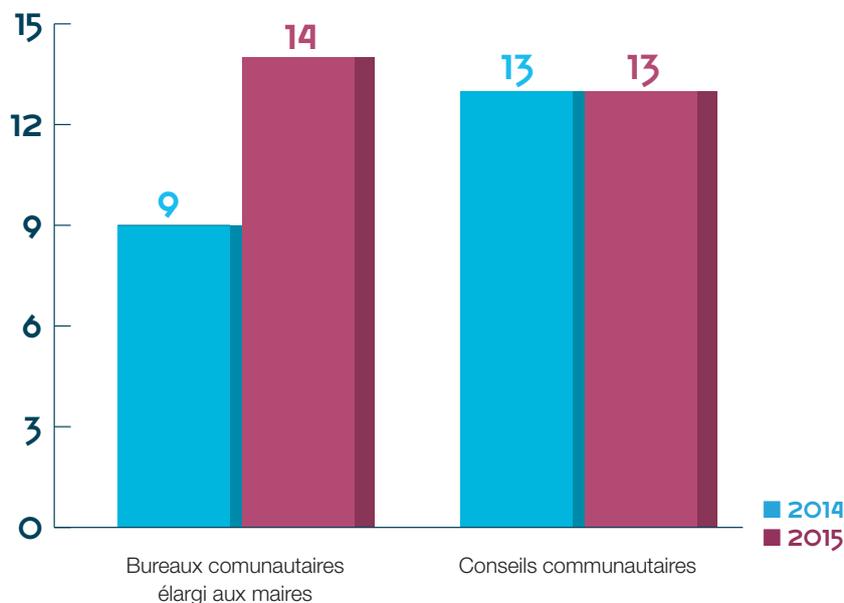
Le nombre de délibérations est en augmentation.

Arrêtés du président : 10 concernant les affaires générales et 390 concernant les ressources humaines.

Le nombre des décisions du Président a baissé en raison d'une modification de fonctionnement du service des marchés publics.

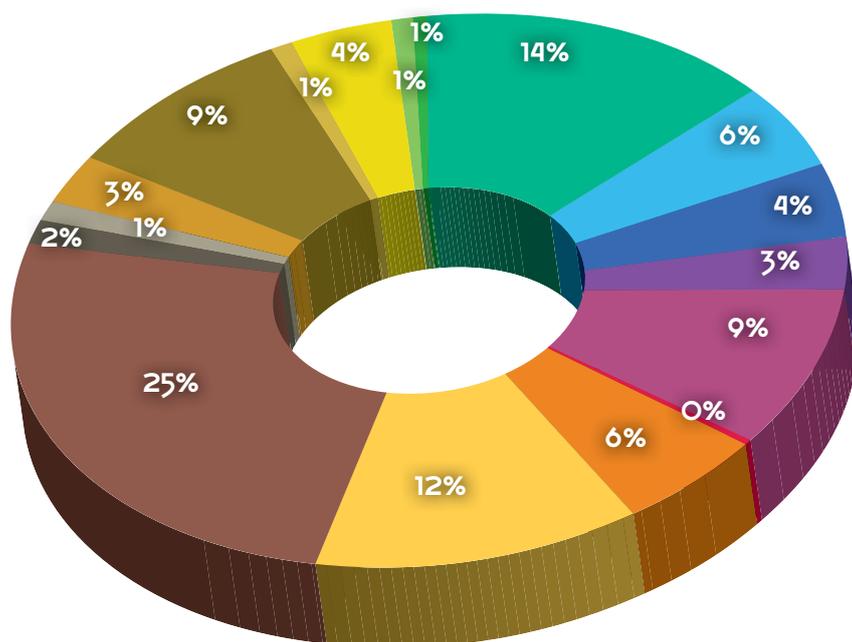
La traditionnelle « journée de rentrée » des délégués communautaires s'est déroulée le 14 septembre 2015 au Club Med La Palmyre-Atlantique.

## Réunions



Le conseil communautaire a été reçu en juin par la commune de Mornac-sur-Seudre, et en juillet par la commune de Breuillet.

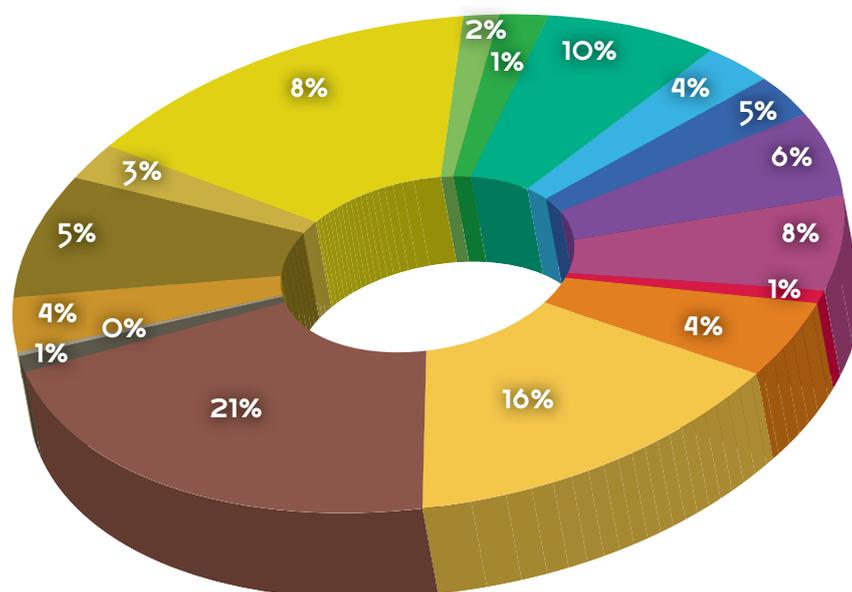
## accueil physique de la Cara en 2015



Les demandes à l'accueil concernant le service déchets augmentent sensiblement. Les « divers » en baisse correspondent à des demandes ne concernant pas la CARA (CCAS, impôts, Mairie, Veolia...).

	2014	2015
Direction des affaires Générales	244	197
Direction des ressources humaines	144	152
Direction des finances et Direction des systèmes d'information	152	113
Direction - Communication	280	324
Logement saisonniers	14	7
Espace énergie	247	199
Assainissement Travaux bâtiment et logistique	522	444
Service gestion des déchets	1178	894
Sécurité des plages Espaces naturels sensibles	17	57
SAGE : Schémas d'aménagement et de gestion des eaux de la Seudre	33	41
Transport et mobilité	145	91
Habitat, aménagement et urbanisme	262	319
Développement économique et agricole	34	25
Tourisme, nautisme - Culture	63	144
Politique de la ville - Petite enfance	34	27
Gens du voyage	30	23
Divers	1120	497
<b>TOTAL</b>	<b>4519</b>	<b>3554</b>

## appels téléphoniques entrant en 2015



Les services déchets et assainissement ont reçu sensiblement autant d'appels téléphoniques. À noter, concernant le service déchets, que les usagers bénéficient de plus d'une ligne directe pour joindre ce service. « Divers » correspond à des administrés qui ne s'adressent pas à la bonne structure et sont donc aidés pour être redirigés. Augmentation des appels de 15,85%.

	2014	2015
Direction des affaires Générales	514	358
Direction des ressources humaines	647	382
Direction des finances et Direction des systèmes d'information	762	682
Direction - Communication	996	715
Logement saisonniers	158	96
Espace énergie	439	551
Assainissement Travaux bâtiment et logistique	1 990	1 719
Service gestion des déchets	2 547	2 414
Sécurité des plages Espaces naturels sensibles	124	157
SAGE : Schémas d'aménagement et de gestion des eaux de la Seudre	15	33
Transport et mobilité	499	424
Habitat, aménagement et urbanisme	656	908
Développement économique et agricole	326	261
Tourisme, nautisme - Culture	1 021	1 778
Politique de la ville - Petite enfance	197	166
Gens du voyage	174	212
Divers	1 217	832
<b>TOTAL</b>	<b>12282</b>	<b>13 703</b>

# LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Service « ressources » par nature, il accompagne et conseille l'ensemble des fonctions supports, services opérationnels et techniques de la CARA. Il délivre **conseils juridiques et modèles** de documents. Dans le cadre de la préparation des conseils communautaires, le service des affaires juridiques effectue le **contrôle des projets de conventions** à soumettre au vote de l'assemblée délibérante. Il gère les **précontentieux et contentieux** et, est en outre chargé de la **réalisation des transactions immobilières** de toute nature par acte administratif ou notarié. Enfin, il réalise un **suivi dynamique du patrimoine immobilier** de la CARA.

L'activité de conseil de contrôle des projets de convention à soumettre au vote de l'assemblée continue de croître (augmentation de 9% par rapport à 2014).

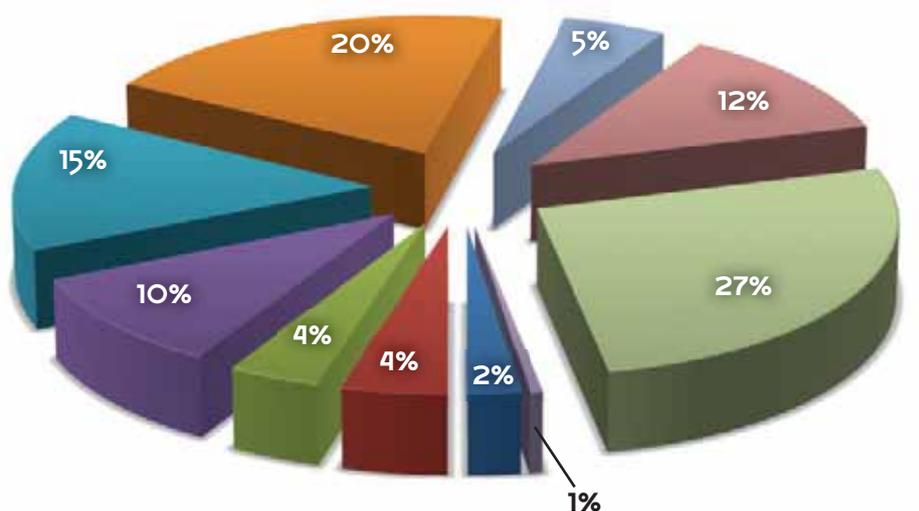
Il convient de préciser que le service continue de privilégier la réalisation des transactions immobilières par voie d'actes administratifs (acquisitions, conventions de servitudes, procès-verbaux de transferts de biens immobiliers), ce qui a permis à la CARA de réaliser cette année une économie de frais d'actes notariés d'un montant de 18 326 euros.

## L'activité du service juridique en quelques chiffres

En 2015, **219 dossiers** ont été traités dont



## Répartition des conseils et visas juridiques par pôles

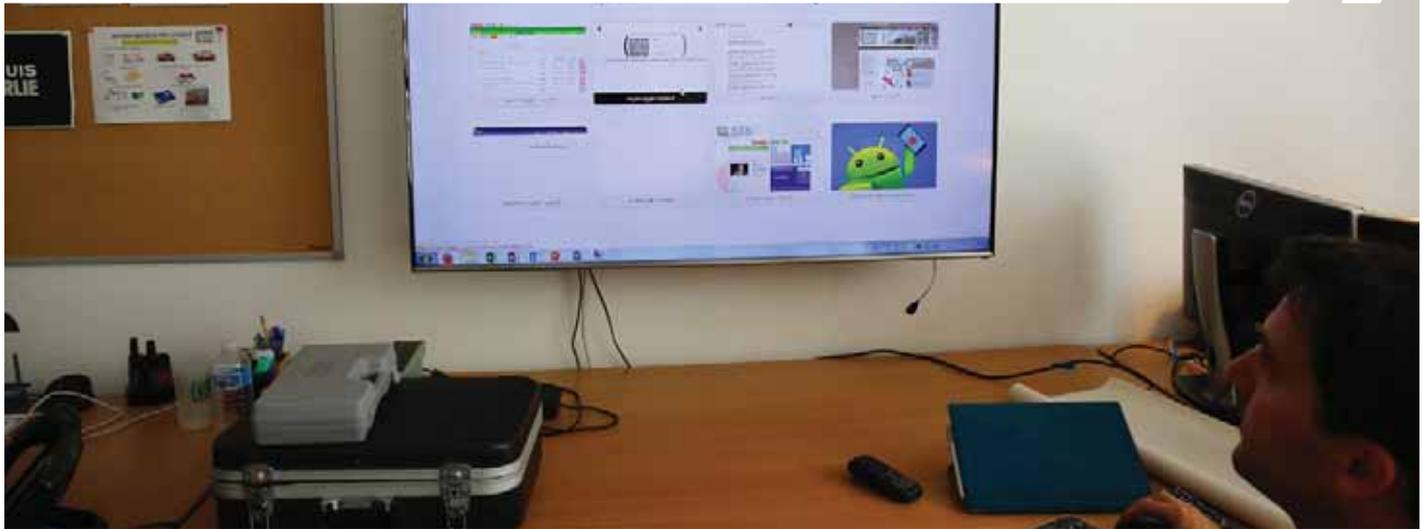


### QUELQUES DOSSIERS À RETENIR EN 2015

- La finalisation des acquisitions par voie d'acte administratif des emprises foncières nécessaires au projet de gare intermodale de Royan, avec la signature de l'acte avec le département de la Charente-Maritime ;
- La régularisation foncière des délaissés de voirie de la route départementale 25 et leur rétrocession au département de la Charente-Maritime ;
- La signature d'un bail emphytéotique pour la construction d'un institut thérapeutique éducatif et pédagogique à Meschers-sur-Gironde ;
- La révision des modalités contractuelles d'occupation du site de l'hippodrome Royan Atlantique ;
- Les transferts de propriété des biens afférents à la compétence eau potable (dossier en cours).



# DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION



## LES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AU SERVICE DE TOUS.

La direction des systèmes d'information (DSI) est composée de huit agents chargés d'assurer le bon fonctionnement et la disponibilité du système d'information de la CARA. La DSI anticipe les évolutions technologiques et propose les orientations à long terme. Elle accompagne le déploiement et l'intégration des moyens informatiques dans les services. L'équipe de la DSI gère la relation avec les fournisseurs. Elle assure également la gestion administrative et financière (optimisation des budgets, suivi des marchés, suivi des consommations des services). La DSI travaille activement au projet de déploiement du très haut débit (fibre optique) avec les partenaires et collabore au schéma départemental d'aménagement numérique (SDAN). L'organisation de cette direction se compose de deux services qui assurent l'ensemble des missions qui lui sont confiées.

### Le service SIG : le système d'information géographique (SIG)

Ce service est composé de deux agents qui ont la responsabilité de gérer le système d'information géographique qui est en fonction depuis 2001. Les services mis en place sont utilisés par les élus, les agents de la CARA et les communes du territoire, ce qui représente 540 utilisateurs. Cet outil de gestion du terri-

toire offre un accès via internet à un ensemble de données (urbanisme, réseaux, transports, sécurité incendie, environnement, loisirs, photos aériennes...) et génère un trafic de **27 millions de pages vues par an**. Le service SIG assure également l'assistance aux utilisateurs de la CARA et des communes, il organise et traite les données numériques et cartographiques. En 2015, les actions du SIG ont notamment porté sur :

- La mise à jour continue des données
- Une étude des modes d'occupation des sols (MOS)
- Le renouvellement du SIG WEB
- La numérisation des PLU pour leur intégration dans le SIG WEB
- La mise en place d'outils de mobilité SIG sur tablettes
- La mise en place d'un outil, avec les communes, de cartographie des travaux de voirie en ligne sur le site internet de la CARA. Il sera mutualisé avec les communes qui souhaitent l'intégrer à leur site Internet
- la mise en place d'un outil de gestion des métadonnées
- La mise en place technique d'un outil d'ouverture et de diffusion des données : projet Open Data

## Le service informatique

Ce service composé de quatre agents **gère et administre l'ensemble du système d'information** (serveurs, matériels réseaux, logiciels,...) et accompagne le déploiement et l'intégration des moyens informatiques dans les services. Il doit s'assurer notamment de la **sécurité informatique**, garantir la **sauvegarde et l'intégrité des données**, porter **assistance aux utilisateurs** des différents services mis en place, et gère la téléphonie fixe et mobile. Il garantit également les liaisons et la **maintenance** des sites distants (annexe, centre technique de Saint-Sulpice-de-Royan, relais accueil petite enfance...).

Le service informatique **propose et développe des outils spécifiques**, et améliore les applications existantes, notamment l'outil central qui est l'Intranet basé sur des solutions open source.

En 2015, les actions ont notamment porté sur :

- **La dématérialisation des pièces justificatives** entre la CARA et le Trésor public, et du **contrôle de légalité** des pièces comptables avec la préfecture.
- La consultation et le choix d'un prestataire pour la mise en place d'une fibre optique noire entre le siège de la CARA et l'annexe
- **La participation au GIE Liberaccés**
- **L'optimisation et le renouvellement de la sauvegarde**
- **L'installation de logiciel métier** (Relais APE, TBL)
- Le travail de recherche de solutions pour la gestion de courrier et délibération pour une mise en place courant 2016
- Le renouvellement du marché sécurité réseau et renfort de la sécurité.

L'amélioration de la **qualité de service** est un enjeu majeur au sein de la DSI. Des outils permettent de superviser l'ensemble du SI afin d'être réactifs, et surtout appliquer des méthodes de travail sur des principes ITIL (hotline unique, support et traçabilité). En 2015, **aucune coupure de service liée à un incident n'a eu lieu sur l'ensemble des services disponibles, le taux de disponibilité a été de 99,97 % sur l'année 2015.**

## ET EN 2016

- **Mise en place d'un portail cartographique grand public**
- **Mise en place d'outils SIG mobile**
- **Installation d'un logiciel de gestion et suivi des actions sur les fichiers des lecteurs réseaux**
- **1 liaison Fibre Optique Noire entre l'annexe et le siège**
- **Remise à niveau et renouvellement de l'antivirus**
- **Consolidation de la baie de stockage sauvegarde**
- **Réflexion et test sur la solution téléphonie IP à base d'open source**
- **Mise en place d'une solution de traçabilité des demandes des utilisateurs via l'intranet (GLPI)**
- **Réorganisation des fichiers et lecteurs réseaux de services**

## LES MOYENS DISPONIBLES POUR LA GESTION DU SITE PRINCIPAL DE LA CARA ET DES NEUF SITES DISTANTS

- **1 salle serveur principale + 2 salles techniques**
- **1 salle serveur site de l'annexe**
- **1 salle serveur site de la Pitorie**
- **3 serveurs physiques qui hébergent 80 machines virtuelles, 2 serveurs pour la gestion virtuelle du stockage avec 16 To de stockage répliqués en haute disponibilité**
- **5 Appliances (sécurité réseaux, filtrage mails, ...)**
- **équipements actifs réseaux (commutateurs, routeurs...)**
- **160 postes utilisateurs**
- **14 copieurs multifonctions + 4 imprimantes réseau + 3 imprimantes grand format**
- **150 téléphones fixes dont 120 lignes directes (sur 180 SDA disponibles)**
- **135 lignes mobiles (dont 35 smartphones)**
- **13 lignes analogiques (fax, alarme, ascenseur...)**
- **10 connexions ADSL (Centre Technique, GDV, ENS, déchetterie, Relais APE, ...)**
- **2 connexions fibre optique.**



# COMMUNICATION

**Le service communication de la CARA mobilise un ensemble d'outils pour répondre à quatre objectifs : faire connaître les compétences de la collectivité, valoriser les actions et les événements de la CARA, développer l'esprit communautaire et le sentiment d'appartenance à un territoire, et renforcer la proximité avec les habitants.**

## Cara'mag', premier lien avec les habitants

Créé en 2010, Cara'mag, le magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, est imprimé à 51 000 exemplaires et diffusé dans les boîtes aux lettres des 34 communes de l'agglomération. Il constitue à ce titre le premier lien de

la CARA avec ses habitants, tenus informés des actions, chantiers et projets communautaires. Largement ouvert sur le territoire, le magazine contribue à valoriser les initiatives innovantes des communes, entreprises, associations ou acteurs locaux. Dans le prolongement de l'action des services, il participe aussi à la sensibilisation du public sur les enjeux environnementaux (énergie, climat, gestion de l'eau, urbanisme, espaces naturels sensibles...). Quatre dossiers de fond ont été présentés en 2015 : **la gestion de l'eau, la protection du littoral, le nautisme et la gare intermodale de Royan.**

## Faire connaître et mettre en valeur

Pour animer, soutenir et dynamiser le territoire, la CARA organise de nombreux événements, aussi bien culturels et de loisirs (Nautisme en fête, Fête du vélo, Jeudis musicaux, Sentiers des arts, Remontée de la Seudre...)

que professionnels (séminaire habitat, Journée de l'entrepreneur, Fête de l'énergie...).

- Pour faire connaître et valoriser ces initiatives, le service communication met en place les **visuels et les plans de communication** qui accompagnent ces projets ;
- La **réalisation de documents** (guides, plaquettes, flyers, affiches...) pour les services et pour la communication institutionnelle constitue l'une des principales compétences du service, qui veille à la cohérence et à la qualité des productions ;
- Au-delà des projets récurrents, des travaux particuliers ont été réalisés en 2015, comme la charte graphique qui accompagne le SCoT ou la charte du plan plage territorial, finalisée en 2016 ;
- Des recherches d'économies ont aussi été portées par le service avec notamment la **réalisation en interne du rapport d'activité et du rapport de développement durable.**

## Le site Internet de la CARA, un media en perpétuel mouvement

www.agglo-royan.fr, réelle source d'information et point central de documentation et d'information pour les usagers.

- Consulté à plus de 60 000 reprises par 40 000 visiteurs uniques en 2015, le site Internet est clairement identifié comme une **porte d'entrée de l'agglomération** ;
- Le site internet est le relais de tous les services et compétences de la CARA, il est mis à jour quotidiennement ;
- La maîtrise technique est entièrement internalisée : de l'hébergement au développement.

## La presse, un partenaire indispensable

Le service communication de la CARA mène une politique active en matière de relations avec la presse, afin de relayer au quotidien les multiples initiatives et événements portés par la CARA.

- En 2015, plus de **60 communiqués ont été diffusés aux médias locaux** de la presse écrite (Sud Ouest, le Littoral, Haute Saintonge, Côte de Beauté, Charente-Libre, Courrier Français, la Croix...), aux sites d'information (Royan Actu), aux radios (France Bleu, Demoiselle FM, Vogue Radio, RCF...), télévision (France 3, Cela-TV), presse spécialisée (L'Agriculteur charentais, le Moniteur...) et journaux gratuits (Vidici, Le Colporteur, Ici magazine).
- **Une vingtaine de conférences de presse et visites de chantier** ont été organisées en 2015 ;
- Un **agenda mensuel** recensant les principaux rendez-vous du président et des services de la CARA est également diffusé aux médias locaux, aux communes et offices de tourisme du territoire ;
- La transmission quotidienne de ces informations contribue à accroître la notoriété et la présence de la CARA dans la presse, où **plus de 300 articles, publications sur internet, reportages télévisés et radiophoniques** ont rendu compte en 2015 de l'actualité communautaire.

## Un nouvel Intranet

Les travaux pour le nouvel intranet ont démarré fin 2015 pour aboutir en 2016. L'objectif est de mettre à niveau le socle technique de l'outil afin de permettre son **usage sur les smartphones** notamment. Ce travail se fait en lien avec la DSI. L'Intranet sera ainsi **enrichi d'actualités internes** régulièrement mises en ligne, en complément du journal interne des agents de la CARA, **Grand Angle** (trois numéros en 2015).



## Le site du SMASS Seudre fait peau neuve

Partenaire de la CARA, le SMASS Seudre a fait appel au service communication de la CARA pour refondre son site Internet. Objectif : un site plus clair, responsive (adapté à tous les supports web : tablettes et smartphones).

➤ À voir : [www.sageseudre.fr](http://www.sageseudre.fr)

### ET EN 2016...

- Mise en œuvre de la photothèque
- Renforcement de la communication institutionnelle
- Meilleure communication avec les communes et offices de tourisme
- Complémentarité entre les éditions et le numérique

# COMMANDE PUBLIQUE

Le service de la commande publique fait partie de la direction des affaires générales, juridiques et commande publique. Outre la mise en œuvre des procédures de mise en concurrence, le service de la commande publique a pour missions de conseiller les services et de gérer les actes post-notification des marchés (avenants, sous-traitance, reconduction).

Ainsi, 82 procédures de mise en concurrence ont été mises en œuvre (procédures formalisées et procédures adaptées) ; elles ont abouti à la conclusion de 161 marchés publics, pour un montant de 16 147 734 € HT.

Par ailleurs, la fonction « achat » centralise les besoins en matière de fournitures/services et assure au quotidien l'approvisionnement des services. Enfin, le **conseil aux communes** se poursuit, apportant une aide dans la passation des marchés publics.

## La répartition des marchés

Les 82 procédures instruites durant l'année 2015 (6 appels d'offres – 1 concours de maîtrise d'œuvre (maîtrise d'ouvrage déléguée) - 75 procédures adaptées) se répartissent de la manière suivante :

**33**  
pour la  
réalisation  
de travaux

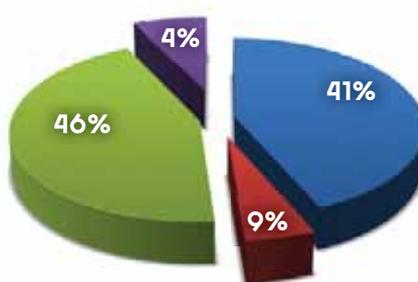
**23**  
pour des  
prestations  
de service

**16**  
pour des  
prestations  
intellectuelles

**10**  
pour  
l'achat de  
fournitures

## Le montant des marchés

La conclusion des 161 marchés représente un montant total de 16 147 734 € HT, répartis de la manière suivante :



■ Travaux : **7 029 307 € HT**  
 ■ Fournitures : **839 672 € HT**  
 ■ Services : **7 128 542 € HT**  
 ■ Prestations intellectuelles : **1 150 213 € HT**

## Quelques opérations spécifiques

- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un casernement de gendarmerie à La Tremblade (maîtrise d'ouvrage déléguée SAMOP) : 592 735 € HT
- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une déchèterie innovante et de nouvelle génération à Vaux-sur-Mer : 85 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un troisième centre d'entraînement à l'hippodrome Royan Atlantique : 41 352 € HT
- Travaux d'aménagement du parc d'activités économiques « les Justices » à Arvert (1 774 159 € HT)
- Fourniture et pose des abris voyageurs en gare intermodale de Royan : 360 949 € HT
- Travaux d'aménagement de quais de bus (montant maximum pour 2 ans) : 2 000 000 € HT
- Travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux de collecte des eaux usées : 2 267 008 € HT
- Révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la CARA : 278 550 € HT

- Renouvellement des marchés de gestion des déchets (montants maximums pour 4 ans) :
  - fourniture de conteneurs pour la gestion des déchets ainsi que des colonnes d'apport volontaire pour la collecte du verre (463 000 € HT)
  - traitement et valorisation des déchets des déchèteries (4 000 000 € HT).

La CARA soutient les structures d'insertion dans leurs missions d'insertion et de professionnalisation de personnes habitant le pays royannais, et réserve un certain nombre de missions techniques à ces structures par le biais de l'article 30 du Code des marchés publics. **Le montant alloué, pour l'année 2015, s'élève à 640 097 € nets.**

## Le nombre de marchés notifiés par service



Les marchés publics du service culture correspondent aux contrats passés dans le cadre des jeudis musicaux.

## Les réunions des commissions

- 14 réunions de la commission d'appel d'offres et jury de concours
- 14 réunions de la commission des procédures adaptées.

## La fonction « achat »

Chargé d'une mission de centralisation des besoins en matière de fournitures et services, le gestionnaire des achats prend en charge les demandes des services en matière de vêtements de travail, fournitures administratives, mobilier de bureau, etc ... Il répond également aux besoins des services dans des domaines aussi variés que l'alimentaire, l'outillage, les produits d'entretien ainsi que des prestations de services (traiteur). Pour l'année 2015, ces achats ont fait l'objet de **118 bons de commande** ainsi que **111 paiements** effectués via la régie d'avance.

# La CARA améliore le quotidien





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) a repris en 2015, avec la réalisation d'études thématiques et la mobilisation des élus et des services pour définir la stratégie du territoire de la CARA pour les 20 prochaines années.

## Reprise de la révision du SCoT

Le recrutement d'une chargée de mission SCoT fin 2014 a permis de reprendre en régie la **révision du document d'urbanisme intercommunal** et de résilier le marché avec le prestataire extérieur initialement retenu pour sa réalisation. En 2015, deux gros chantiers ont été menés : la réalisation d'études thématiques pour mieux appréhender certains enjeux du territoire et la reprise des réunions de travail avec les élus et les services afin de définir la stratégie du territoire de la CARA pour les vingt prochaines années.

Les études thématiques ont concerné 4 grands points :

■ **Analyser l'évolution de l'occupation du sol** : les lois « engagement national pour l'environnement » et « amélioration pour le logement et un urbanisme rénové » confèrent au SCoT de limiter la consommation des espaces agricoles, forestiers et naturels. Dans ce cadre, il a été nécessaire de réaliser un bilan des terres agro-naturelles qui ont été consommées depuis quinze ans sur l'ensemble du territoire de la CARA afin de se fixer des **objectifs de modéra-**

**tion de consommation de l'espace à l'horizon 2035.** Ce travail a été réalisé en interne par une personne recrutée en CDD. Les résultats sont prévus pour le début de l'année 2016.

■ **Prendre en compte l'agriculture dans le projet de territoire.** Cette étude a pour objectif de clarifier la place accordée à l'économie agricole dans la stratégie globale du territoire et l'importance des différents espaces dans la structuration du paysage, et dans les continuités écologiques. En effet, sur un territoire très divers et très attractif, l'agriculture peine à trouver sa place dans le projet territorial : entre un développement urbain dynamique, des espaces naturels sensibles et identitaires, l'agriculture, qui plus est à dominante céréalière, a probablement un peu de mal à exister. Tout l'enjeu de cette étude est d'identifier les arguments qui feront exister l'agriculture. Cette étude a été confiée au bureau d'études « Blezat Consulting » de Lyon. Les résultats sont prévus pour mi-2016.

■ **Approfondir l'état initial de l'environnement.** Le diagnostic environnemental doit être un véritable outil d'aide à la décision pour les élus. C'est pourquoi il

était nécessaire de procéder à l'actualisation de l'état initial de l'environnement afin de faire ressortir les perspectives d'évolution pour chaque thématique traitée : milieux naturels et biodiversité, ressource en eau, climat et énergie, etc. Cela permettra aux élus d'intégrer l'environnement au mieux dans leur projet de territoire. Cette étude a été confiée au bureau d'études Even Conseils de Bordeaux.

■ **Traduire les dispositions de la loi Littoral dans le SCoT,** en réalisant notamment l'évaluation de la capacité d'accueil et de développement. Il s'agit d'évaluer l'ensemble des pressions humaines exercées aujourd'hui et demain sur les trois grandes ressources du territoire : l'économie, la société et l'environnement. L'accueil supplémentaire de population et d'activités, permanentes ou saisonnières, est-il compatible avec les ressources disponibles et les objectifs que la collectivité porte pour son territoire ? Pour cette étude, la CARA a souhaité utiliser la méthode d'évaluation préconisée par l'État mise au point par la DREAL Pays de La Loire, en partenariat avec l'Université de Nantes et le PUCA. La CARA a également demandé

au Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aider à définir le travail à réaliser dans le futur SCoT et bénéficier d'un suivi technique au cours de la réalisation de l'évaluation de la capacité d'accueil du territoire, par une étudiante de l'Université de Nantes en stage pendant six mois.

## Construction d'un projet de territoire

En second lieu, il était indispensable de remobiliser les élus et les services autour de la construction du projet territorial, cadre de référence pour l'aménagement et le développement du territoire de demain. Pour cela, deux groupes de travail ont été mis en place :

■ **Le groupe projet de territoire**, composé des 34 maires et de 24 techniciens de la CARA. Cette instance de travail se réunit mensuellement depuis novembre 2015 et a pour objectif de définir la stratégie du territoire de demain, et de décliner les moyens opérationnels pour la mettre en œuvre. Cela s'appuie sur la volonté de se doter d'une identité intercommunale et de se donner un cadre fédérateur pour faire entendre la voix de l'agglomération et de ses habitants auprès des partenaires. Ce groupe de travail est conseillé et accompagné par Jean-Yves CHAPUIS, expert en stratégie urbaine.

■ **La commission SCoT, composée de 33 élus désignés par les communes.** Elle est chargée de la construction réglementaire du SCoT : diagnostic, projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et document d'orientations et d'objectifs (DOO).

■ Enfin, **le Conseil de développement (CODEV) est associé à l'élaboration du SCoT** pour la représentation des citoyens. Ces travaux visent à alimenter la réflexion sur le projet de territoire et son identité, et effectuer des entretiens avec des citoyens, des acteurs, des experts... pour recueillir leurs témoignages. Le CODEV est ainsi amené à contribuer avec un regard neutre et innovant à la construction du SCoT en s'inspirant de l'expérience de ses membres, en effec-

tuant de la recherche documentaire et en intégrant des expériences déjà utilisées ailleurs.

## Autorisation du droit des sols

■ **Quatre nouvelles communes.** En 2015, quatre nouvelles communes, (Sablonceaux, Saint-Sulpice-de-Royan, Saint-Romain-de-Benet et Corme-Écluse) ont rejoint le service instructeur des autorisations du droit des sols de la CARA. Ce sont désormais **27 communes, sur les 34 que compte l'intercommunalité, qui ont confié à la CARA ce travail d'instruction des autorisations du droit des sols.**

Le service a ainsi instruit près de **2 570** actes, décomposés de la manière suivante : 743 permis de construire, d'aménager ou de démolir ; 693 déclarations préalables, 779 certificats d'urbanisme de simple information et 355 certificats d'urbanisme opérationnel. Il a aussi répondu à **625 demandes d'avis réglementaires** (assainissement, ordures ménagères, transports, défense incendie...) provenant des communes ayant leur propre service instructeur (Arvert, Breuillet, La Tremblade, Les Mathes, Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Saint-Palais-sur-Mer). Le service fait face **avec des moyens constants** à l'augmentation significative du nombre d'actes instruits (quatre agents en charge de l'instruction de ces dossiers : trois en charge des permis, déclarations et certificats d'urbanisme opérationnels et un en charge des certificats d'urbanisme de simple information et des avis. Cela représente 3,5 agents « équivalents temps plein » pour la CARA).



## CRÉATION DU LOGO « CARA - SCOT »



Une charte graphique spécifique au SCoT a été créée dans le double intérêt d'identifier facilement l'ensemble des documents et réalisations graphiques liés au SCoT, et de conserver une cohérence tout au long de la construction du projet de territoire, mais aussi au-delà une fois que celui-ci sera approuvé.



# LES CHANTIERS DE LA CARA

**En 2015, la CARA a investi 34 M€ en dépenses d'équipement à la faveur de nombreux chantiers, contribuant au maintien de l'emploi et à l'activité des entreprises locales. Le service travaux, bâtiments et logistique de la CARA intervient sur les projets intercommunaux du territoire. Il est également chargé de la conception, de la maintenance et du suivi des opérations d'aménagement ou de réhabilitation du patrimoine communautaire (parcs d'activités économiques, déchèteries, bâtiments communautaires, etc.).**

## AMÉNAGEMENT, CONSTRUCTION, RÉHABILITATION

### Les opérations achevées

■ **Aménagement d'un relais accueil petite enfance à Royan.** La CARA a acquis une maison au 4, rue de la Pitorie à Royan, qui jouxte le parking de son siège social, pour y aménager le relais accueil petite enfance du secteur ouest. Celui-ci était précédemment situé dans un local loué par l'agglomération à Saint-Georges-de-Didonne. La livraison s'est effectuée en septembre 2015, le service petite enfance de la CARA s'y est installé et y accueille les assistantes maternelles accompagnées des enfants qui leurs sont confiés.  
Budget : **355 000 € TTC.**

■ **Agrandissement de la fumière de l'écurie « Macaire » à l'hippodrome Royan Atlantique.** Le chantier, sous maîtrise d'œuvre d'Avril Économie, s'est déroulé en septembre 2015 et consistait à la création

d'une plateforme et d'un mur de soutènement. Coût : **78 900 € TTC.**

■ **Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la CARA.** Les collectivités dont les bâtiments accueillant du public n'étaient pas accessibles au 31 décembre 2014 sont dans l'obligation d'instaurer un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), devant être remis en préfecture avant le 27 septembre 2015. En collaboration avec le bureau d'études APAVE, une programmation fixant les sites prioritaires à mettre en accessibilité au cours des trois prochaines années a été réalisée et validée par le conseil communautaire le 21 septembre 2015. En 2016, les travaux concerneront le siège de la CARA et porteront sur les cheminements extérieurs, le stationnement, les circulations intérieures, les escaliers, l'ascenseur, les locaux standards et les sanitaires. Coût : **60 345 € TTC** pour 2016. Afin de répondre aux obligations Ad'AP et à la suite du diagnostic « accessibilité » réalisé en 2011 sur l'ensemble des bâtiments communautaires, des travaux de remise en état et mise aux normes de l'escalier intérieur (côté extension) ont été réalisés en mai 2015.

## Les opérations en cours

■ **Casernement de gendarmerie à La Tremblade.** Approuvé en octobre 2013, le projet de construction d'une nouvelle caserne prévoit le regroupement de la brigade nautique et les deux brigades territoriales de Royan et La Tremblade. Le programme est détaillé, les besoins sont définis. La Société SAMOP, dont l'agence régionale est basée à Vivonne (86), assure la maîtrise d'ouvrage déléguée. L'agrément du terrain a été validé par les services de gendarmerie au printemps 2015, l'emprise foncière a également été définie, ainsi que la localisation de l'accès principal. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en mars 2015 afin de retenir trois candidats appelés à remettre une offre. Le jury a établi son choix définitif le 10 novembre 2015 : il s'agit du cabinet Bégué-Peyrichou-Gérard (BPG associés) de Rochefort. Budget : **6,7 M€ HT.**

■ **Aménagement du parc d'activités économiques (PAE) « Les Justices » à Arvert** Située au lieu-dit « Les Justices », l'opération consiste à réaliser un parc d'activités économiques de 8 hectares sur la commune d'Arvert afin de proposer de nouveaux terrains à la commercialisation et répondre favorablement aux demandes des entreprises désireuses de s'installer sur le territoire communautaire. Le bureau d'études BERCAT assure la maîtrise d'œuvre. Le permis d'aménager est accordé. Les services de la direction des infrastructures ont été contactés pour le futur accès du PAE. Il se fera par la RD 268 ; l'aménagement du carrefour « tourne à gauche » sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département. Les travaux démarreront en février 2016 pour une durée totale de six mois. Budget : **2,4 M€ HT.**

■ **Construction d'un troisième centre d'entraînement à l'hippodrome Royan Atlantique.** Il s'agit de construire une nouvelle écurie d'entraînement sur le site de l'hippodrome (sud), pour l'accueil de deux entraîneurs supplémentaires.

Le programme a défini les espaces à prévoir : boxes individuels avec leurs équipements, vestiaires et sanitaires, sellerie, ateliers, marcheurs, fumières, locaux dédiés au personnel, hangar... En mai 2015, l'architecte Claude Penloup a été retenu pour ce projet de création de deux nouvelles écuries. L'avant-projet détaillé a été validé en décembre 2015 après plusieurs esquisses et études d'implantation, en accord avec la commune des Mathes qui est propriétaire des parcelles jouxtant l'hippodrome. Les deux nouveaux entraîneurs sont Isabelle Gallorini et Thomas Fourcy, pour qui seront construits respectivement, 20 et 40 boxes. Les écuries se situeront de part et d'autre des installations existantes : côté « restaurant » pour l'écurie « Fourcy », et côté « tour des commissaires » pour l'écurie « Gallorini » (le parking actuel sera décalé). Le dossier de demande de permis de construire a été déposé le 8 décembre 2015. Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2016 pour une durée de 9 mois. Budget : **1,1 M€ HT.**

■ **Réhabilitation de l'ancien couvent « Béthanie » à Saint-Palais-sur-Mer.** Acquis par la CARA en mars 2012, l'ancien couvent « Béthanie » possède une implantation géographique intéressante. Afin de définir les orientations qui pourront être données à la réhabilitation de l'immeuble dans le but d'en faire le futur siège social de la CARA, il a été décidé de consulter un programmiste sur la base d'un diagnostic des besoins en matière de surface de bureaux, réalisé par

les services de la CARA. La consultation d'un programmiste lancée en septembre 2015 a permis de retenir en décembre le Cabinet HEMIS de Périgueux qui s'adjoint d'un bureau d'études environnement, CAP TERRE. Les études préalables et le programme seront menés jusqu'en mars/avril 2016.

■ **Aménagement d'une déchèterie à Vaux-sur-Mer.** Le programme constructif et le concept de cette déchèterie ont été réalisés en début d'année 2015 pour aboutir à une consultation en appel d'offres restreint au printemps 2015, afin de retenir des candidats appelés à présenter un projet de maîtrise d'œuvre. Les candidats ont été retenus en octobre et les offres remises en début d'année 2016. Budget : **1,2 M€ HT + 120 000 € d'acquisition foncière.**

■ **Extension du centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan.** Le centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan accueille deux services : sécurité des plages et gestion des déchets. La CARA envisage la construction d'un nouveau bâtiment ou l'extension de l'actuel, afin de palier la demande croissante, notamment d'espaces de stockage, par les différents services de la CARA.

■ **Réhabilitation des déchèteries.** La CARA a lancé un marché pour l'aménagement et la mise aux normes des quais de sept déchèteries de son territoire. Il s'agit essentiellement de travaux de métallerie pour sécuriser l'usage des quais. Budget : **120 000 € TTC.** Les travaux concernent les déchèteries pour particuliers de Chaillevette, Royan, La Tremblade, Saujon, Arces-sur-Gironde, Grézac et la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan.



Parallèlement, des travaux d'agrandissement de la déchèterie de Chaillevette ont été lancés en septembre 2015 pour installer des quais supplémentaires et équiper de guides berces les bacs à gravats. La réception des travaux a eu lieu en mars 2016. Budget : **280 000 € TTC**. Plusieurs autres travaux d'aménagement ont également eu lieu en 2015 dans les déchèteries avec la mise en place de containers de déchets diffus spécifiques et algécos et le lancement du marché de sécurisation des déchèteries (sur tous les sites) ; la réalisation de dalles pour recevoir les containers à Arces-sur-Gironde, Grézac et Saint-Sulpice-de-Royan ; la réalisation d'une plateforme de dépose des déchets verts à Grézac ; le remplacement des barrières levantes à La Tremblade et Royan ; la remise en état du portail à Saujon, etc...

■ **La rénovation des façades et des terrasses des logements saisonniers.** Le marché a été signé en juillet 2015 avec la société COGEFA. Il s'agit de la rénovation extérieure des façades des logements saisonniers de La Tremblade et de Cozes. La réfection des terrasses de ces deux sites sera engagée après réception des travaux de rénovation des façades. Coût : **133 823 € TTC**.

■ **Installations photovoltaïques sur des bâtiments communautaires.** Les études de potentiel, menées en collaboration avec le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) auquel adhère la CARA, ont permis de retenir trois bâtiments pour ce projet : le centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan et les bâtiments relais de Cozes et de La Tremblade. Le CRER a été mandaté en décembre 2015 comme assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) de la CARA pour cette opération. Les travaux d'aménagement sont prévus en mai/juin 2016, pour une production effective dès l'été 2016. Les recettes annuelles sont estimées à 20 488 € et le bénéfice annuel avant impôts à 5 622 €. Budget : **273 290 € HT**.

■ **Création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales sur le site réhabilité de l'ancienne décharge « La Guilleterie » à La Tremblade.** À la suite de la réhabilitation de l'ancienne décharge « La Guilleterie » à La Tremblade, l'exutoire des eaux pluviales a dû être réadapté. Les premières études (juin et octobre) ont permis de définir l'emplacement pouvant recevoir ces eaux de pluie, en collaboration avec la commune de La Tremblade, propriétaire des terrains, et l'association de tir qui les

utilise, en partie. La maîtrise d'ouvrage est assurée par Imotep 17. Un dossier d'incidence Loi sur l'eau a été réalisé et remis en décembre 2015 à la DDTM. Le démarrage des travaux est prévu en avril 2016 pour une durée de deux mois. Budget : **110 000 € HT**.

■ **Aménagement des boxes sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Georges-de-Didonne.** L'aire d'accueil permanent pour les gens du voyage de Saint-Georges-de-Didonne a été aménagée en 2009. Chaque boxe dispose d'une partie fermée et d'un prolongement couvert mais non fermé, constitué de lavabos et d'arrivées d'eau. Le projet prévoit la fermeture de ces prolongements dans leur hauteur, afin d'assurer un meilleur confort d'utilisation. La déclaration préalable de travaux a été déposée en mairie en janvier 2016. Budget : estimation à **100 000 € HT**.

## Les projets à venir

■ **Déchèterie pour particuliers et professionnels à Arvert.** Pour délester partiellement la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan et répondre aux besoins des entreprises de la presqu'île d'Arvert, la CARA projette l'aménagement d'une nouvelle déchèterie artisanale. Parallèlement, la déchèterie pour particuliers « La Guilleterie » de La Tremblade doit faire l'objet de mises aux normes nécessitant un agrandissement impossible en raison du manque d'espace utile. Il a ainsi été envisagé en décembre 2015 une déchèterie mixte pour particuliers et professionnels qui pourrait être construite au sein du futur PAE « Les Justices » à Arvert. Le programme de cette opération, étroitement liée à l'aménagement du futur PAE, est en cours de rédaction.

## ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE EXISTANT

Le service travaux, bâtiments et logistique (TBL) de la CARA est composé de treize agents : un chef de service, un responsable de la maintenance, un technicien travaux, deux assistantes, un encadrant de l'équipe technique, quatre agents techniques et trois femmes de ménage. Les spécialités professionnelles respectives des agents (électricité, plomberie, peinture...) permettent la réalisation de nombreux travaux en interne pour les besoins de la CARA, en soutien aux autres services et parfois aux communes.

■ **Marchés de maintenance des bâtiments et équipements.** Les suivis techniques et administratifs sont assurés pour : contrôles techniques et de sécurité ; sécurité (incendie, extincteurs, ascenseurs...) ; maintenance du chauffage ; alarmes, télé-surveillance ; maintenance des portes sectionnelles et des barrières ; prestation d'entretien et de nettoyage des locaux ; vitrerie ; entretien des postes de relèvement ; entretien de la flotte des véhicules ; groupement de commande d'achat et de fourniture d'électricité ;

■ Le service prend notamment en charge l'entretien courant et le suivi des travaux réalisés dans les **logements saisonniers** ; il participe à la remise en état des locaux, à l'installation et à l'ouverture des **aires destinées aux gens du voyage** ; il aide à l'armement des **postes de secours** avant la saison estivale et à la mise en place des « **Sentiers des Art** » ; il remet en état ou organise les réparations dans les **déchèteries** et contribue à la préparation de la **Journée de l'entrepreneur** ;

■ **Gestion du parc automobile** (entretien, carburant...) : 42 véhicules. Lancement et suivi des marchés d'acquisition (véhicule 4X4 pour le service gens du voyage en juin 2015). Le président a validé le principe selon lequel, dans la mesure du possible, les véhicules usagés seraient remplacés par des véhicules électriques. L'acquisition de **nouveaux véhicules électriques** a été budgétée pour 2016 ;

■ Les qualifications des agents du service permettent la réalisation de **nombreuses interventions en interne** pour l'entretien des locaux et équipements, l'aménagement de bureaux ou la gestion des clés. En 2015, le service a notamment participé à l'aménagement du plateau des ressources humaines, à la création d'un nouveau bureau à l'annexe, à la remise en état de la maison louée à Saint-Georges-de-Didonne pour le relais APE, au remplacement des pavés lumineux néons des bureaux par des pavés Led moins énergivores, à la création de locaux de réserves dans les bâtiments laverie des logements saisonniers et aux travaux de peinture pour l'aménagement de la salle de réunion «L'Estran», à l'annexe.

■ **Le nettoyage des locaux (bureaux et salles) du siège social** est assuré par les 3 agents d'entretien ;

- Le service gère les divers **travaux d'entretien**, de réparation ou liés à des problèmes de structures. Il fait alors appel à des entreprises spécialisées et suit l'exécution des marchés de travaux : étanchéité, infiltrations, fissures, réfection intérieure...
- Enfin, la CARA a apporté son aide technique et administrative à la commune de Chaillevette pour la **construction d'un nouveau restaurant scolaire** consécutif à l'accroissement du nombre d'enfants fréquentant la cantine.

## DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Au titre de la compétence facultative « sécurité des personnes et des biens », la CARA participe au financement des moyens de défense contre l'incendie (bâches, citernes) et à la mise en place de poteaux incendie. Le service TBL apporte un appui technique aux communes (la défense incendie relevant du pouvoir du maire) et collabore avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour les études d'implantation de moyens de défense incendie. Un règlement, approuvé par le conseil communal le 23 mars 2015, fixe les modalités

d'exercice de la compétence. Ce règlement prévoit notamment un **soutien financier aux communes désireuses d'instaurer un schéma directeur communal de défense incendie, un soutien financier à l'installation de moyens de défense incendie du domaine public** (poteaux, bâches, citernes), ainsi qu'un soutien technique et logistique. La commune d'Arvert a entamé les démarches pour la réalisation de son schéma directeur de défense incendie et a sollicité l'aide de la CARA en octobre 2015.





# TRANSPORTS

**Mise en service de la Gare Intermodale Royan Atlantique ; augmentation de la fréquentation du réseau de transports urbains « cara'bus » ; aménagement et mise en accessibilité des arrêts de bus. En 2015, le service transports de la CARA a poursuivi ou mené à terme plusieurs chantiers importants.**

## Achèvement de la gare intermodale Royan Atlantique

■ Après seize mois de travaux, la Gare intermodale Royan Atlantique a été mise en service au début du mois de décembre 2015. **Nouvelle porte d'entrée sur le littoral, cet équipement moderne est conçu pour faciliter les déplacements et favoriser les échanges entre les différents modes de transport, au bénéfice de tous les habitants du territoire.**

■ L'aménagement a été livré conformément au planning du projet, réalisé en plusieurs phases pour limiter pendant le chantier la gêne occasionnée pour les usagers et les riverains. La première partie de la gare routière a ainsi été mise en service en avril, avec la livraison des dix premiers quais de la future gare routière. La voie des taxis et le parking courte durée ont été achevés en mai, avant le démarrage, en juin, des travaux sur le troisième et dernier secteur situé sur la partie sud du parking de la gare de Royan. En octobre, ont été réalisées les dernières plantations sur l'esplanade piétonne. Enfin, la signalisation a été installée en novembre, avec les abris voyageurs et le mobilier de jalonnement. Sur la base des remontées et des observations faites sur site, des modifications mineures seront apportées au projet lors du premier semestre 2016 afin de faciliter l'accès et la lecture de l'aménagement.

■ La construction de la gare intermodale de Royan représente un investissement total de 5 millions d'euros comprenant l'achat des terrains, les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux. Ce projet a été financé par la CARA à hauteur de 2,4 M€ (49% du total), avec le soutien de l'État dans le cadre du contrat de plan (1,2 M€, soit 24%), du Conseil départemental (732 000 €, 14,7%), de l'Europe dans le cadre du Fonds européen de développement régional à hauteur de 300 000 € (6%) et de la ville de Royan (298 500 €, 6%).



## Fréquentation accrue du réseau « cara'bus »

■ **Des recettes en hausse.** Les recettes du réseau « cara'bus » ont augmenté de 12,5 % en 2015. La fréquentation a enregistré une hausse sur l'année de 4,92 % avec une fréquentation estivale de + 26 %. Le mois de juillet a battu des records avec + 44,9 % de fréquentation par rapport à celui de juillet 2014. Ces chiffres s'expliquent par des conditions climatiques favorables et un **déplacement croissant des abonnés jeunes** moins de 26 ans, qui voyagent de façon illimitée et notamment l'été sur l'ensemble du réseau pour 100 euros par an. Des données plus fiables depuis la **mise en place de la nouvelle billettique** en novembre permettront de suivre avec précision cette évolution sur l'année 2016.

■ **Évolution du réseau.** Depuis juillet 2015, **la ligne 21 a été prolongée** à raison de trois allers/retours par jour jusqu'à l'arrêt « Arvert Halle » et est en correspondance avec la ligne 22 vers Ronces-les-bains. Cette modification permet d'offrir une desserte toute l'année vers les communes d'Arvert, les Mathes et La Tremblade - Ronces-les-bains. **Le terminus de la ligne 31 estivale** a été positionné systématiquement à l'arrêt « les Mathes église », ce qui permet la correspondance avec la ligne 21 puis la ligne 22 pour se rendre à Ronces-les-Bains. Cette modification diminue l'impact de la circulation en période estivale sur la ligne 31 et permet la tenue des horaires de cette ligne. **L'itinéraire de la ligne 32 estivale a été modifié**, son trajet emprunte dorénavant le front de mer de la commune de Saint-Georges-de-Didonne pour répondre aux besoins de déplacement des estivants.

■ **Une desserte supplémentaire** a été mise en place depuis septembre 2015 pour acheminer l'ensemble des collégiens de la **ligne 123 « Breuillet - Royan »**, la capacité du véhicule ne permettant pas d'accueillir tous les passagers.

■ **La ligne 127 « Saint-Sulpice-de-Royan - Royan »** a été créée pour répondre, suite à la modification de la carte scolaire, au besoin de desserte des élèves de cette commune vers le collège Émile Zola.

## Les faits marquants de l'année 2015

■ **37 abris voyageurs ont été installés en 2015** dans le cadre du marché de fourniture et pose d'abris voyageurs attribué fin 2013. Il est prévu d'équiper environ 40 arrêts de plus en 2016.

■ **Mise en place d'une nouvelle billettique-monetique.** En mai 2015, la CARA a délégué à l'exploitant du réseau l'achat et la mise en place d'une billettique-monetique. La mise en place de ce nouvel équipement en novembre 2015, s'est traduite par une hausse de la fréquentation de + 21,6 % sur les deux derniers mois de l'année par rapport à celle enregistrée sur ceux de 2014.

■ **La gamme tarifaire a été simplifiée en juillet 2015** : suppression des titres de transport les moins utilisés, remplacement du Pass 15 voyages par un Pass 10 voyages permettant des allers/retours complets, création d'un Pass annuel seniors (imposable = 250€ et non imposable = 140€), Pass annuel jeune élargi au moins de 26 ans et tarif diminué à 100 €/an (au lieu de 104 € en 2014). Ce Pass doit remplacer le Pass scolaire qui lui est augmenté à 90 € (80€ en 2014). Baisse du Pass annuel adulte à 290 €/an (300 € en 2014).

■ **Une enquête origine/destination sur les lignes du réseau principal a été réalisée** en octobre 2015 : 2 245 voyageurs ont été enquêtés. Cette enquête permet de connaître les motifs de déplacement des usagers, le titre de transport utilisé, la fréquence de leurs déplacements, leurs arrêts de montée et de descente. L'analyse de l'ensemble de ces éléments permet de terme d'améliorer l'offre de transport.

■ En novembre 2015, un avenant a été signé entre la CARA et le délégataire pour la **mise en place d'un service de substitution pour les personnes handicapées** à compter du 2 mai 2016 et la création de la ligne 15 qui dessert Saujon intra-muros à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.

## Nouvelles actions du plan de déplacements urbains

Approuvé le 16 décembre 2014, le plan de déplacements urbains de la CARA est un document de programmation qui va déterminer l'organisation des différents modes de déplacement sur l'ensemble de l'agglomération au cours des dix prochaines années (2013/2022). Il prévoit ainsi de réaliser trente-sept actions, à court, moyen et long termes, afin de proposer aux habitants du territoire une nouvelle offre de transports, à la fois attractive, adaptée aux besoins locaux et plus respectueuse de l'environnement. Plusieurs actions ont été lancées, poursuivies ou menées à terme en 2015 :

■ **Contournement sud de Saujon** (Action 2 : compléter le réseau de voirie par la création de liaisons nouvelles en accord avec le schéma S3Ter) : les études menées par le Conseil Départemental se poursuivent avec l'analyse de plusieurs scénarios de contournement ;

■ **Prise en compte du PDU dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagements** (Action 6 : assurer la compatibilité des PLU avec le PDU et action 8 : imposer la réalisation d'études de déplacements pour les opérations d'aménagement conséquentes). La mise en œuvre du PDU de la CARA passe aussi par la prise en compte de ses orientations dans les documents d'urbanismes communaux et les projets d'ampleurs. En 2015, **22 avis concernant des PLU, des demandes de permis de construire, de certificats d'urbanisme, ou de dossier CDAC ont ainsi été rédigés ;**

■ **Projet de gare intermodale à Royan** (Action 11 : aménager les pôles d'échanges au niveau des gares). L'équipement a été mis en service début décembre. Il comporte une gare routière de 16 quais, une station taxis, un parking courte durée de 80 places, une voie de dépose minute, une aire de stationnement pour les deux roues et un parvis piétons reliant la Tache Verte à la gare de Royan.

■ **Projet de gare intermodale à Saujon** (Action 11 : aménager les pôles d'échanges au niveau des gares). L'année 2015 a été marquée par le lancement des premières études portant sur le projet de gare intermodale à Saujon. Outre les rencontres organisées avec les acteurs locaux, un inventaire du stationnement, une étude des rotations et une enquête de rabattement ont été réalisées. Ces premières études visent à étudier les différents usages du site et à pré-dimensionner le futur équipement. Ces études se poursuivront en 2016 avec les premières étapes de la concertation grand public, la définition du programme et le lancement de la consultation pour le recrutement du futur maître d'œuvre du projet ;

■ **Étude pour la mise en place d'une « navette des plages » sur la presqu'île d'Arvert** (Action 31 : Améliorer le niveau d'offre en transports en commun en période estivale). Cette étude portant sur la mise en place d'un service nouveau, vise à propo-

ser une alternative à la voiture individuelle sur la presqu'île d'Arvert. La mise en place d'un service de transports en commun a pour objectif de diminuer le nombre de voitures circulant et stationnant dans le massif protégé de la Coubre dans un souci de préservation du milieu naturel et d'amélioration du cadre de vie et d'accueil ;

■ **Mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité aux transports (SDAT)** et du schéma d'accessibilité - Agenda d'accessibilité programmée (SD'AP) adopté en septembre 2015 (Action 17 : Améliorer l'accessibilité physique aux transports). Conformément à la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005, **la CARA poursuit la mise en accessibilité des arrêts physiques du réseau cara'bus**. Le réseau de transport cara'bus n'étant pas entièrement accessible au 31 décembre 2014, la CARA a élaboré et approuvé le 21 septembre 2015 un nouveau document cadre, le schéma d'accessibilité - Agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'AP ou SD'AP). En 2015, **108 arrêts ont été mis en accessibilité**. Ainsi au 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour le réseau principal, **167 arrêts sont accessibles, ce qui représente un taux d'accessibilité de 46%**. Pour le réseau secondaire, 18 arrêts physiques sont accessibles soit un taux d'accessibilité de 6%. Le service transports a procédé à l'étude de la mise en place d'un service

de substitution, obligatoire dans le cadre de la desserte des arrêts qui ne peuvent pas être techniquement mis en accessibilité. Ce service devrait être mis en place en mai 2016.

■ **Installation d'aires de stationnement vélos** dans le cadre du Plan Plage Territorial (PPT) (Action 23 : Développer l'offre de stationnement vélo.) Au cours de l'année 2015, **200 emplacements vélos ont été créés aux abords des plages du territoire**. Ces stationnements se répartissent sur trois sites : plage du phare de la Coubre, plage de la Bouverie et plage de la Pointe Espagnole.

■ **Une enquête déplacements villes moyennes** (Action 37 : Suivre et évaluer le PDU). Cette enquête a été menée, d'octobre 2014 à février 2015, sur l'ensemble du territoire de la CARA. Un échantillon de 1 920 personnes a été enquêté sur cette période dans le but de constituer un « état initial » des pratiques et des besoins de déplacements sur le territoire pour optimiser l'impact des actions du PDU de la CARA. Les résultats bruts de cette enquête ont été transmis à la CARA en septembre 2015. L'analyse et la mise en forme de ces données qui ont débuté fin 2015 se poursuivront en 2016. Les données ainsi produites seront accessibles via internet et à travers diverses publications.





# ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

**La Communauté d'agglomération Royan Atlantique agit pour répondre aux différents besoins en logements, en soutenant le développement d'une offre diversifiée. Cette politique volontariste se poursuit avec l'élaboration du second programme local de l'habitat (PLH) de la CARA et par un ensemble d'actions en faveur des communes et des particuliers.**

## Six orientations pour le programme local de l'habitat

L'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) s'est poursuivie en 2015 avec l'achèvement de la phase de diagnostic en début d'année. La CARA a alors disposé des éléments de connaissance et de prospective pour déterminer les deux grands enjeux de sa politique de l'habitat à l'appui du **scénario de développement choisi** : une croissance démographique qui reste positive avec un gain de 750 habitants par an pour atteindre 87 450 habitants à l'horizon 2022 ; la construction pendant cette période de 1 000 logements supplémentaires chaque année

Pour ce prochain PLH, la CARA se donne comme **objectif de devenir un territoire attractif toute l'année, et tendre vers un équilibre socio-démographique.**

Pour affiner les réflexions sur les orientations du PLH et préparer le programme d'actions qui doit en découler pour la durée du PLH, trois rencontres avec les professionnels de l'habitat et de l'immobilier ont été organisées le 10 septembre sur les thèmes de la construction neuve, de l'adaptation du parc existant aux besoins des habitants, et des besoins spécifiques en logements à apporter aux jeunes, saisonniers, personnes à très faibles revenus et/ou en situation d'urgence, et gens du voyage.

En décembre, le bureau d'étude Guy Taïeb Conseil chargé d'élaborer le PLH a rencontré les maires de la CARA lors de quatre ateliers géographiques au cours desquels les **six orientations données au PLH** ont été confrontées aux réalités du territoire et débattues :

- Devenir un territoire plus attractif pour les jeunes ménages en début de parcours résidentiel ;
- Répondre aux besoins en logements des seniors et des personnes en situation de handicap ;
- Permettre aux ménages à revenus modestes de limiter les coûts et les charges liés au logement ;
- Compléter l'offre en direction des publics ayant des besoins spécifiques ;
- Limiter l'impact de l'habitat sur la consommation d'espace et d'énergie ;
- Conduire la politique de l'habitat.

**Ces orientations seront traduites dans le programme d'actions qui sera proposé en 2016.**

## Informations des communes et des particuliers

■ **Les Essentiels de l'habitat.** Deux courtes sessions de formation/information ont été organisées pour les maires, conseillers et services municipaux sur :

● **le logement locatif aidé**, le 15 février 2015 : qu'est-ce qu'un logement locatif aidé ? Qui peut en bénéficier ? Où sont-ils situés ? Qui demande un logement locatif aidé et pourquoi ? Tels sont les points présentés par Romain Mignot, directeur de l'Association régionale des organismes sociaux pour l'Habitat en Poitou-Charentes et la CARA. Pour illustrer le propos, Philippe Drujon, directeur d'Habitat 17 a convié les participants à visiter une opération de logements aidés située à proximité du siège de la CARA. Tous les présents se sont accordés sur la **qualité du logement** et sur un constat primordial : **il n'y a aucune différence entre ces logements et ceux du parc locatif privé.**

● **l'amélioration du logement privé**, le 16 novembre 2015 : l'Agence nationale de l'habitat (Anah), financeur institutionnel de l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants et des logements locatifs privés, représentée par Sylviane Bodin, est venue présenter les priorités de l'agence : le traitement de l'habitat indigne et dégradé, la lutte contre la précarité énergétique, l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie pour l'adaptation de leur logement ; l'accès au logement des personnes en difficulté via une aide aux propriétaires bailleurs.

■ **Des conseils gratuits sur le logement.** **662 habitants** de la CARA ont sollicité en 2015 les conseils juridiques et financiers de l'Agence départementale d'information sur le logement de la Charente-Maritime (ADIL 17) par téléphone, visite avec ou sans rendez-vous, internet ou courrier. Les rapports locatifs constituent 68 % des questions posées. L'accession à la propriété représente 29 % des consultations, que ce soit pour le financement d'un projet ou son aspect juridique. 5 % des consultants questionnent l'ADIL sur l'amélioration de l'habitat. **Les conseillers de l'ADIL sont présents au siège de la CARA les premiers et troisièmes mardis de chaque mois.** En 2015, ils ont reçu 128 personnes à l'occasion des 22 jours de permanence.

■ **Une nouveauté : l'atelier « accédants à la propriété » de l'ADIL.** Le 20 octobre 2015, la CARA a organisé dans ses locaux la toute première réunion d'information à destination des accédants à la propriété du département proposée et animée par l'ADIL de la Charente-Maritime. Toutes les questions à se poser avant d'accéder à la propriété, que ce soit pour la construction ou l'achat d'un logement existant ont été abordées, comme les éléments à prendre en compte pour choisir son futur logement, les capacités financières du futur accédant ou les précautions à prendre dans la recherche, l'achat ou la construction.

■ **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.** Investi d'une mission de service public, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17) a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Un architecte conseille gratuitement les personnes qui ont un projet de construction ou d'amélioration de logement (ou autres types de locaux) en matière d'implantation, d'intégration dans le site, volumétrie, percements... Il informe et guide sur les différentes étapes du projet. En 2015, **24 personnes ont consulté l'architecte conseil** du CAUE 17 lors de ses 11 permanences dans les locaux de la CARA.

■ **Information et gestion des demandeurs de logement social.** La loi ALUR de mars 2014 a créé le **plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs**, obligatoire pour tout EPCI doté d'un programme local de l'habitat ap-

prouvé. Il vise à organiser avec l'ensemble des partenaires l'accueil, l'information des demandeurs de logement social et l'enregistrement des demandes. Le contrat de ville signé le 25 septembre 2015 implique automatiquement la création d'une conférence intercommunale du logement (CIL) regroupant les acteurs locaux du logement social. Co-pilotée par l'État et la CARA, la CIL doit élaborer une convention intercommunale qui définit les objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale à prendre en compte pour les attributions de logements sociaux. **Le 2 novembre 2015, le conseil communautaire a adopté la création de la conférence intercommunale du logement et engagé l'élaboration du plan partenarial.**

## Aides financières en faveur du logement

■ **Financement du logement locatif aidé.**

La CARA a consacré 991 200 € en 2015 pour accompagner les bailleurs sociaux dans leur effort de production et d'amélioration du parc existant :

- 134 logements neufs ont été financés dans deux communes dites « SRU », qui doivent comprendre 25 % de logements locatifs aidés parmi les résidences principales d'ici 2025 : **4 à Saint-Palais-sur-Mer** pour un montant de 32 000 € et **130 à Royan** répartis en 6 opérations pour un montant de 804 000 € ;
- **12 logements ont été financés à Médis** pour un montant de 60 000 € ;





→ Habitat 17 a engagé la **réhabilitation de 136 logements à Marne-Youe à Royan** avec une aide de 700 €/logement de la CARA, soit une subvention de 95 200 €.

■ **Aide de la CARA à l'accession sociale à la propriété.** En 2015, la CARA a aidé **29 ménages** qui résident ou travaillent déjà sur le territoire à accéder à la propriété, finançant leur projet avec un prêt à taux 0 et respectent les conditions de taille de parcelles fixées. Le profil type des accédants aidés : jeune couple de 30 – 33 ans avec 2 voire 3 enfants dont le revenu fiscal de référence pour l'année 2013 est inférieur ou égal à 48 000 € en zone B2 (44 000 € en zone C) et qui construisent sur une parcelle de superficie moyenne de 376 m<sup>2</sup>.

### RÉPARTITION DES PROJETS AIDÉS EN 2015 PAR COMMUNE :

Commune	Zone	Nbre de ménages aidés
Arvert	B2	6
Etaules	B2	3
Le Chay	B2	1
Les Mathes	B2	1
Médis	B2	2
Royan	B2	3
Saint-Augustin	B2	1
Saint-Palais-sur-Mer	B2	4
Saint-Romain-de-Benet	C	2
Saint-Sulpice-de-Royan	B2	4
Semussac	B2	2
<b>Total</b>		<b>29</b>

■ **Réduction de la précarité énergétique.** Dans le cadre du programme d'intérêt général labellisé « Habiter mieux » porté par le Département, la CARA a apporté en 2015 une aide de 500 € à quatre propriétaires

qui engagent des travaux d'économie d'énergie, permettant un gain énergétique de 25 % minimum. Les logements aidés en 2015 se trouvent à Talmont-sur-Gironde, Épargnes, Saujon et Royan.

■ **Six dérogations pour l'investissement locatif.** La CARA a porté en 2015 la demande de dérogation de 24 communes qui ont souhaité bénéficier d'une dérogation pour l'investissement locatif intermédiaire dit « Pinel ». Ce dispositif permet au **propriétaire bailleur qui construit ou achète un logement neuf de bénéficier d'une réduction d'impôt s'il plafonne le loyer de son logement à hauteur de 8,74 €/m<sup>2</sup>**. Trois communes avaient déjà un agrément dérogatoire : Royan, Saujon et Saint-Georges-de-Didonne ; les communes de Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer ont perdu la faculté d'en bénéficier pour ne pas s'être suffisamment investies dans le rattrapage du retard en logements sociaux. Malgré les arguments développés par la CARA (installation des ménages en périphérie du territoire, montant des loyers, faiblesse du parc locatif privé et public, réduction des déplacements domicile-travail...), **la préfète de région n'a accordé un agrément dérogatoire qu'à six nouvelles communes : Saint-Augustin, Breuillet, Médis, Saint-Sulpice-de-Royan, Meschers-sur-Gironde et Semussac.**

### CONVENTIONS AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE POITOU-CHARENTES

En 2015, cinq communes ont contractualisé avec l'EPF PC et la CARA pour le développement de l'habitat et en particulier de l'habitat social dans l'enveloppe urbaine existante : Saujon, Arvert, Saint Georges-de-Didonne, Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer. Sablonceaux a signé un avenant pour étendre le périmètre d'intervention de l'EPF PC et la CARA pour modifier le programme envisagé pour le quartier de l'Électricité à Royan.

# POLITIQUE DE LA VILLE



**Signature et premières actions du contrat de ville, prévention des violences conjugales, insertion par le sport, accompagnement des familles et des professionnels de la petite enfance, soutien à la jeunesse : en 2015, le pôle politique de la ville et de la solidarité a multiplié les actions en faveur des plus jeunes et des plus fragiles.**

## Les relais accueil petite enfance

### ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de sa première mission, le service reçoit les familles à la recherche d'informations sur l'offre de service de notre territoire. Les responsables de secteurs

accompagnent également **325 assistants maternels agréés en activité**, dans leurs pratiques professionnelles.

#### NOUVEAUX LOCAUX POUR LES SERVICES POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE

En janvier 2015, le service politique de la ville a quitté ses bureaux du 107, avenue de Rochefort pour s'installer dans un nouveau bâtiment aménagé au 2, rue de la Pitorie à Royan.

Secteurs	Nb d'assistants maternels en activité	Nb d'assistants maternels agréés	Nb de places actives	Taux d'occupation en %	Nb d'assistants maternels travaillant en HA*
<b>Ouest</b> (Royan, Saint-Georges-de-Dionne, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer)	78	95	238	88	37
<b>Sud</b> (Arces-sur-Gironde, Barzan, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Corme-Écluse, Cozes, Épargnes, Floirac, Grézac, Meschers-sur-Gironde, Mortagne-sur-Gironde, Semussac, Talmont-sur-Gironde)	53	59	165	81,25	25
<b>Est</b> (Breuillet, Le Chay, L'Éguille-sur-Seudre, Médis, Mornac-sur-Seudre, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet, Saint-Sulpice-de-Royan, Saujon)	118	138	376	71,54	79
<b>Nord</b> (Arvert, Chaillevette, Étaules, Les Mathes, Saint-Augustin-sur-Mer, La Tremblade)	76	85	252	72,61	39
<b>Total CARA</b>	<b>325</b>	<b>377</b>	<b>1031</b>		<b>180</b>

\* Les horaires atypiques correspondent à l'accueil des enfants avant 7 heures, après 20 heures, les samedis, dimanches et jours fériés.

En lien avec sa deuxième mission, le service a organisé des **soirées de professionnalisation des assistants maternels** sur le thème de l'alimentation : « idées reçues, ce qui est vrai ou pas » avec reprise des connaissances de base et « comprendre l'étiquetage alimentaire pour mieux consommer ».

## OUVERTURE À ROYAN DU RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE DU SECTEUR OUEST

Au mois de septembre 2015, les agents du relais accueil petite enfance du secteur ouest ont quitté les locaux loués par la CARA à Saint-Georges-de-Didonne pour s'installer au 4, rue de la Pitorie à Royan, dans des nouveaux bâtiments situés à proximité du siège de la CARA. Le confort des lieux a permis de mettre en place de nouvelles animations et de réorganiser l'accueil du public.

## Contrat de ville « L'Yeuse-La Robinière »

Les contrats de ville de nouvelle génération ont succédé en 2015 aux contrats urbains de cohésion sociale. Ils constituent le cadre d'action d'une politique de la ville profondément renouvelée avec :

- un contrat unique intégrant les dimensions sociale, urbaine et économique ;
- un contrat piloté à l'échelle intercommunale et mobilisant l'ensemble des partenaires concernés ;
- un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'État et des collectivités territoriales ;
- un contrat s'inscrivant dans un processus de co-construction avec les habitants.

## L'YEUSE-LA ROBINIÈRE, QUARTIER PRIORITAIRE À ROYAN

Le quartier de « L'Yeuse-La Robinière » à Royan a été qualifié de quartier dit « prioritaire » dans le contrat de ville-nouvelle génération :

- Selon les statistiques de l'INSEE, **14 % des Royannais vivent en effet sous le seuil de pauvreté**, une proportion supérieure au niveau intercommunal et départemental et identique au niveau métropolitain. Le seuil de pauvreté est égal à 60% du niveau de vie médian métropolitain. En 2011, il s'élevait à 977€ par mois et par unité de consommation (1 unité de consommation pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus) ;
- L'IRIS (îlot regroupé pour l'information statistique) de l'Yeuse est particulière-

ment exposé à cette pauvreté : **environ 410 personnes vivent avec moins de 977 € par mois, soit 26 % de la population.**

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE

La convention-cadre fixant les orientations retenues du contrat de ville a été signée le 6 février 2015.

- Des groupes de travail ont ensuite été mis en place en fonction des orientations retenues : **améliorer l'accès aux droits : soutien à la parentalité ; réussite éducative ; valeurs de la république ; développement économique et accès à l'emploi.** Ces groupes de travail constitués de partenaires institutionnels et associatifs ont proposé des pistes d'actions. Le 27 avril, la synthèse des groupes de travail a été présentée au comité des partenaires financiers.
- Le **comité de pilotage** constitué d'élus et quelquefois de partenaires institutionnels, en fonction des thématiques, s'est réuni à cinq reprises pour la construction et la présentation des appels à projet, le financement des axes, la correction et la validation du document final du contrat de ville, le point sur les actions engagées en 2015 et la présentation des travaux du conseil citoyen.
- Le **conseil citoyen** a été constitué le 10 septembre, après deux distributions de flyers dans toutes les boîtes à lettres du quartier prioritaire. Bureau et groupes de travail sur « l'emploi dans le quartier » ont été constitués le 15 octobre. La première réunion du bureau a eu lieu le 7 décembre.
- **La signature du contrat de ville 2015-2020 a eu lieu vendredi 25 septembre 2015** par les 14 partenaires institutionnels.

## DOUZE ACTIONS RETENUES

Les actions menées dans le cadre du contrat de ville en faveur du quartier L'Yeuse-La Robinière ont été réparties en **cinq grandes thématiques** :

- Afin de **renforcer la cohésion sociale**, il est proposé de mettre en place une structure de type « maison pour la vie citoyenne et l'accès aux droits » avec des permanences gratuites et confidentielles, pour améliorer et faciliter l'accès aux droits. Objectif : développer et favoriser l'information afin que les publics en difficulté du quartier accèdent aux dispositifs de droit commun tant au niveau de la protection sociale que de la santé, des revenus et autres aides sociales facultatives.

Pour lutter contre l'isolement des familles

monoparentales, le contrat de ville prévoit de favoriser l'accès pour les parents à un mode de garde de la petite enfance. Le document contractuel souligne également la nécessité de renforcer et développer les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, de développer une politique de prévention à destination des familles ainsi que des outils interactifs de prévention et d'apprentissage de la citoyenneté pour les habitants du quartier ;

- Pour **assurer la mobilité des habitants**, il est proposé de renforcer la mobilité des jeunes du quartier en leur permettant d'accéder à un mode de transport ;
- Avec l'objectif d'**assurer le vivre ensemble**, le contrat de ville prévoit de renforcer le travail de la cellule de veille du CISPD et développer la médiation sociale au sein de la future maison pour la vie citoyenne, et l'accès aux droits et dans l'espace public, sur des horaires atypiques ;
- En **matière d'habitat et de cadre de vie**, le document prévoit de mettre en place la conférence intercommunale du logement et la convention intercommunale de mixité sociale, de partager la connaissance du parc de logements, et de maintenir et améliorer la vie dans le quartier ;
- Enfin, le **développement économique et l'accès à l'emploi** seront soutenus par le développement des actions innovantes, notamment en matière d'économie sociale et solidaire. Les permanences et les actions de la mission locale et du bureau information jeunesse seront renforcées sur le quartier dans les locaux du centre socio-culturel. Tous les acteurs de la politique de la ville présents sur le territoire sont invités à mener des actions spécifiques pour lever les freins à l'emploi et développer une offre de service adaptée par le biais d'accompagnements renforcés spécifiques.

## Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

En 2015, le CISPD a réaffirmé la nécessité de **maintenir l'équipe de prévention et de médiation**, gérée par l'association « Équilibre », qui intervient depuis 6 ans et qui, de ce fait, a une très bonne connaissance du territoire. Elle opère sur plusieurs types d'interventions dans l'espace public et notamment sur les regroupements autour d'événements festifs (ex : « Nuit du Bac »), mais aussi dans les collèges avec l'animation de l'exposition « 13-18 - Questions de justice ».

Le CISPD a décidé de mettre en œuvre les actions suivantes :



■ **Formation « agir contre les violences conjugales »** : trois journées de formation ont été organisées pour les élus, les secrétaires de mairies, les policiers municipaux ou ruraux des 34 communes de l'agglomération. Objectif : renforcer le réseau local de prévention des violences conjugales et d'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales, et donner des outils aux personnes intervenant dans des lieux de proximité, pour qu'elles soient en mesure de repérer les situations de violences conjugales, et d'orienter les victimes. Intervenant : Association Tremplin 17.

■ **Exposition interactive « 9-13 – Moi, jeune citoyen »** : pour prévenir les jeunes mineurs (9-13 ans) des risques liés aux lieux de vie où chaque fois la règle ou la loi constitue une référence, la CARA a fait l'acquisition de l'exposition interactive « Moi, jeune citoyen », présentée, à titre expérimental, dans cinq classes de CM2 du territoire entre mars et juin 2015, avant d'être proposée à toutes les classes de CM2 et de 6ème de l'agglomération à la rentrée 2015-2016.

■ **Processus de verbalisation électronique (PVE)** : la CARA a contribué au financement d'appareils permettant aux polices municipales et rurales de l'agglomération de mettre en œuvre la verbalisation électronique dans le cas de non-respect des

réglementations communales, pour lutter contre les stationnements illicites de caravanes et de camping-cars, et bénéficier d'une équité dans les moyens d'action de prévention et de sécurité entre les polices municipales et rurales du territoire.

## Mission locale

- La Mission locale a :
  - signé 112 emploi d'avenir,
  - permis à 563 jeunes d'obtenir un emploi,
  - travaillé avec 344 entreprises,
  - permis à 119 jeunes d'entrer en formation,
  - accompagné 1 411 jeunes.
- **Mise en place de la garantie jeunes** : celle-ci permet aux personnes ayant entre 18 et 25 ans de rechercher activement un emploi en bénéficiant d'une allocation d'un montant équivalent au RSA tout en bénéficiant d'un accompagnement pour trouver du travail. La garantie jeunes est destinée aux jeunes en situation de grande précarité qui ne sont ni étudiants, ni en formation, ni salariés. Entre le 1er septembre et le 31 décembre 2015, 31 jeunes qui résident sur le territoire de la CARA sont rentrés dans le dispositif de la garantie jeunes. Au 30 avril 2016, il y a avait eu 17 situations emploi et 1 formation qualifiante.

## Bureau information jeunesse

Le Bureau Information Jeunesse accueille et informe les jeunes des 34 communes du territoire de l'Agglomération Royan Atlantique sur des sujets tels que l'enseignement, la formation professionnelle et les métiers, l'emploi, le logement, le transport, le droit, la santé, les loisirs, la culture, la mobilité internationale... Il organise également des actions et des animations en direction de ces jeunes. Parmi les principales actions et animations réalisées en 2015 :

- En matière **d'emploi et de formation**, cinq sorties ont été réalisées à la découverte des métiers, auxquelles 55 personnes ont participé ; le BIJ a réceptionné 229 offres d'emplois, soit 889 postes. 68 jeunes et 28 familles sont inscrits sur le service baby-sitting installé en 2013 ;
- En matière de **logement** : 27 offres ont été diffusées ;
- **Mobilité internationale** : 51 jeunes ont été reçus pour obtenir des informations ; un ciné-débat a été organisé au CAREL, auquel 40 personnes ont participé ;
- **Trois jurys ID2 jeunes et deux soirées « bouge ton BIJ »** ont été organisées, auxquelles 120 personnes ont participé.

# GENS DU VOYAGE

**La Communauté d'agglomération Royan Atlantique a pris dans ses compétences la création, l'aménagement et la gestion des aires d'accueil permanent, ainsi que la gestion des aires de petits et moyens passages et des grands passages estivaux des gens du voyage.**

■ **Les aires d'accueil permanent.** La loi BESSON du 5 juillet 2000 oblige les communes de plus de 5 000 habitants à créer des aires d'accueil permanent pour l'accueil des gens du voyage. Ces aires sont inscrites dans un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Charente-Maritime. Aujourd'hui, **le territoire de la CARA dispose de deux aires d'accueil permanent** : l'une sur la commune de Saujon (8 emplacements – 16 familles) et l'autre sur la commune de Saint-Georges-de-Didonne (12 emplacements – 24 familles). Il manque à ce jour l'aire d'accueil permanent de Royan. **L'aire d'accueil permanent de Saujon**, au lieu-dit « Pont-Antoine », est la plus ancienne. Ouverte depuis mars 2006, certains aménagements restaient à faire dans les blocs. Les toilettes de chaque bloc sanitaire ont été carrelées en 2014, ainsi que les douches en 2015. Fermée chaque année au mois d'août pour effectuer les petits travaux de réhabilitation, son taux d'occupation est à 100%. **L'aire d'accueil permanent de Saint-Georges-de-Didonne** est ouverte depuis septembre 2009. Elle ferme chaque année au mois de juillet pour effectuer les petits travaux de réhabilitation.

■ **Les aires de passage.** La CARA est propriétaire de terrains de passage sur

les communes de Saujon et de Saint-Sulpice-de-Royan permettant d'accueillir des petits groupes familiaux de quelques jours à plusieurs semaines. De plus, certaines communes du territoire de la CARA proposent la mise à disposition de terrains communaux par conventions, limitant ainsi des stationnements intempestifs aux abords des routes ou des zones non prévues à cet effet. De manière générale, ces terrains de passage sont utilisés par des groupes de commerçants non sédentaires (CNS) qui viennent travailler sur les marchés ou faire des animations proposées par les communes. Leur durée de stationnement est plus longue, entre un et trois mois environ par rapport aux autres groupes.

■ **Les aires de grands passages.** La CARA est propriétaire du terrain situé sur la commune de Royan au lieu-dit « Les Chaux », d'une superficie 3,6 hectares, permettant l'accueil des grands rassemblements estivaux de type mission (120 à 150 caravanes) pendant la période estivale. Pour alimenter les grands groupes lorsque les réseaux d'eau ou d'électricité ne sont pas assez puissants ou inexistant, la CARA loue du matériel pour répondre aux besoins des grands passages estivaux.

## Problématiques rencontrées

- En raison des demandes plus nombreuses chaque année, les terrains mis à la disposition des gens du voyage ne permettent pas d'enrayer les **stationnements illicites** ; certains groupes n'hésitant pas à s'installer au cœur des villes. À Meschers-sur-Gironde, un groupe s'est installé sans autorisation sur un terrain communal. La procédure d'expulsion a été validée au tribunal administratif. À Royan, un groupe familial s'est installé sans autorisation sur un terrain privé dont le propriétaire n'a pas souhaité porter plainte.
- Autre problématique rencontrée : **les agriculteurs qui louent en direct leurs parcelles aux gens du voyage**, comme à Médis, où un groupe s'est installé sur un terrain privé avec l'autorisation du propriétaire. Aucune procédure d'expulsion n'est alors possible.

→ **Budget** : le secteur gens du voyage a disposé d'un budget de fonctionnement, hors masse salariale, de 217 152 € pour l'année 2015.

→ **Acquisition d'un terminal de paiement pour la gestion des aires de passages.** Le terminal XPDA permet d'effectuer des paiements dématérialisés sur les aires de passages, sur le principe des placiers. Simple d'utilisation, il remplace les carnets à souche de recettes.

→ **Un nouveau véhicule.** Le service avait besoin, pour ses déplacements, d'un nouveau véhicule tout terrain qui puisse tracter et charger du matériel à déposer sur les différents sites d'accueil des gens du voyage.

# SÉCURITÉ DES ZONES DE BAINNADE



**Cent quarante sauveteurs ont été recrutés en 2015 pour assurer la surveillance de vingt-deux zones de baignade surveillées, de Meschers-sur-Gironde à La Tremblade-Ronce-les-Bains, du 13 juin au 30 août. Ils ont effectué plusieurs centaines d'interventions au cours de l'été. Aucun accident mortel n'a eu lieu sur le littoral de la CARA dans les zones qui étaient surveillées.**

Situé au centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan, le service sécurité des zones de baignade se compose de quatre agents. Cette équipe travaille tout au long de l'année pour préparer la saison estivale, installer les postes de secours, veiller à l'entretien et à la remise en état du matériel. Ce travail de longue haleine porte également sur la préparation du recrutement et l'étude des modifications opérationnelles et des besoins en équipements.

## L'organisation des stages « mer »

Dans le but de recruter le personnel saisonnier qui sera voué à la surveillance des zones de baignade, des sauveteurs sont sélectionnés et formés lors du « stage-mer » annuel. La CARA et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ont organisé deux sessions de formation du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai et du 3 au 8 mai 2015, sur les secteurs de Ronce-les-Bains (La Tremblade) et La Palmyre (Les Mathes). Dix formateurs, dont le chef de service Gilles Guédal, ont ainsi encadré des mises en situation pratiques et des apports théoriques auprès de 140 stagiaires (héber-

gés à Ronce-les-Bains) titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), selon différents thèmes en fonction des années d'expérience :

- secourisme (bilan d'urgence, malaise, PLS, traumatisme, brûlure et plaie, retournement, bilan complémentaire) ;
- utilisation de matériels nautiques, selon le degré d'expérience (jet, paddle-board, planche, filin, bateau) ;
- Natation, parcours nautique ;
- Apports théoriques et réglementation générale : météorologie, pouvoirs du maire, arrêtés municipaux, organisation des secours, message d'alerte...

Le SDIS effectue une intervention lors de chaque session. Chaque stage s'achève par un bilan collectif et un entretien individuel. Les stagiaires ainsi formés, puis recrutés sous le statut de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) par convention avec le SDIS, ont exercé leur mission au cours de la saison estivale 2015. La logistique et l'organisation de ce « stage-mer » (hébergement, matériels, transport, etc...) ont été assurées par les agents du service.

## L'armement des postes de secours

À partir du mois de mai, le service procède à l'armement des 23 postes de secours destinés à la surveillance des zones de baignade, répartis sur sept communes. Il s'agit d'un important travail de manutention et d'aménagement des postes de secours aussi bien « en dur » (14), que de type « bungalow » (9). Il convient également d'installer la signalétique et d'aménager les abords et les accès (en partenariat avec l'Office National des Forêts) selon les sites.

## La surveillance des zones de baignade

À l'issue du « stage-mer », les 140 SPV retenus en 2015 ont assuré la surveillance des vingt-deux zones de baignade surveillées et aménagées le long du littoral du territoire de la CARA, du 13 juin au 30 août, sept jours sur sept, de 11 heures à 19 heures.

Communes	Postes de secours Plage
<b>Meschers-sur-Gironde</b>	Les Nonnes
	Les Vergnes
	Suzac
<b>Saint-Georges-de-Didonne</b>	Les Oliviers
	Central
	Vallières
	Le Trier
<b>Royan</b>	Lido/Mirado
	Foncillon
	Le Chay
	Le Pigeonnier
	Pontailiac
<b>Vaux-sur-Mer</b>	Nauzan
<b>Saint-Palais-sur-Mer</b>	Centre
	La Grande Côte
	Les Combôts
<b>Les Mathes - La Palmyre</b>	Les Pins de Cordouan
	Le Clapet
<b>La Tremblade</b>	La Coubre
	La Bouverie
	La Pointe Espagnole
	Le Galon d'Or

Le service réparti sur les différents secteurs les matériels requis dont il dispose, à savoir : 18 bateaux semi-rigides ; 13 jetskis ; 10 quads ; 6 véhicules 4X4 et 1 véhicule léger ; remorques ; 5 paddle-boards.

## Les démarches administratives

La surveillance annuelle des zones de baignade ainsi que l'organisation des stages mer font l'objet d'un partenariat entre la CARA et le SDIS, par le biais d'une convention annuelle. Parallèlement, la CARA a signé en juillet 2015 avec le SDIS, pour une durée d'un an renouvelable trois fois, une convention de mise à disposition temporaire et gratuite au profit du SDIS, du matériel nautique (hors saison estivale), lors d'événements majeurs de type tempête.

Les conventions de mise à disposition par les communes des postes de secours dits « en dur » ont été renouvelées au 1<sup>er</sup> mars 2015, pour une durée de trois ans : il s'agit pour la CARA de disposer des locaux communaux « en dur », du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, situés sur les communes de Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer. Les autres postes de secours de type « bungalow » sont loués par la CARA et font l'objet d'une passation de marché public.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « sécurité des personnes et des biens », la CARA mène en outre divers partenariats avec l'Office National des Forêts pour les accès aux plages, la commune de La Tremblade pour disposer de lieux de stockage au Phare de la Coubre et des prestataires d'hébergement pour loger les saisonniers.

## Les formations liées à la sécurité

Gilles Guédal a assuré des sessions de formation de sauveteurs secouristes au travail (SST), pour les agents de la CARA. L'apprentissage des gestes de premiers secours en cas d'urgence ou d'incendie a été appréhendé par 8 agents en session initiale et par 15 agents pour le maintien des acquis de compétence.

## LE BILAN DE LA SAISON 2015

- **3 décès par noyade hors zone surveillée :** un homme de 73 ans, à Royan (intervention du poste de secours du Chay) ; un homme de 75 ans, à Saint-Georges-de-Didonne (intervention du poste de secours Central) ; un homme de 43 ans, à La Tremblade (intervention du poste de secours de la Bouverie) ;
- **Noyades hors zone surveillée :** 6 noyades « stade 3 » à Saint-Palais (1) et à La Tremblade (5) ; les personnes ont été évacuées vers un centre hospitalier, après intervention des sauveteurs et du SAMU.
- **Fréquentation :** affluence moyenne en juin, forte affluence en juillet et août.
- **Météo :** moyenne en juin, clémente avec fortes chaleurs en juillet - août.





La CARA  
protège  
l'environnement





# ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La CARA est compétente en matière d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Le mode de financement principal du service déchets est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

## Les différents modes de collecte

- **Les déchets ménagers** sont collectés en porte-à-porte. En 2015, 1 940 bacs ont été livrés (56,4% d'entre eux sont des 120 litres), **30 268 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 6 209 tonnes de déchets recyclables** (emballages recyclables et journaux-magazines) ont été collectées. La répartition des tonnages sur l'année suit l'évolution du déroulement de la saison touristique : le tiers des ordures ménagères et le quart des déchets recyclables sont collectés sur les mois de juillet et août.
- **Les déchets verts** sont collectés, en porte-à-porte, en sacs papiers biodégradables ou fagots, sur 15 communes du territoire : **3 818 tonnes en 2015 ont pu**

**ainsi être valorisées en compostage.** Les trois mois les plus forts sont avril, mai et juin (38% du tonnage total collecté).

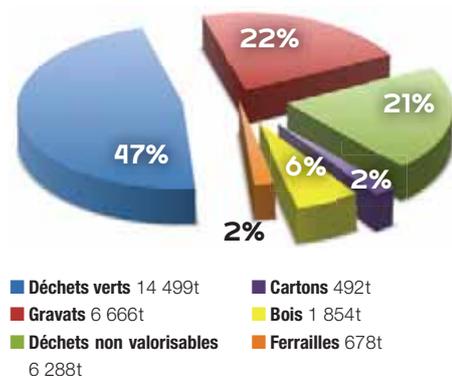
- Le verre est collecté en apport volontaire : 570 colonnes aériennes (dont 11 sur les déchèteries) sont installées sur l'ensemble du territoire, dont 175 à proximité des établissements d'hôtellerie de plein air. 23 colonnes enterrées sont également implantées sur sept communes. **Le tonnage de verre collecté sur le territoire a atteint 4 700 tonnes en 2015** (1 486 tonnes en juillet et août, soit 32%).
- **Les sept déchèteries communautaires**, réservées aux particuliers, ont réceptionné **31 242 tonnes de déchets**, soit une hausse de près de 9% par rapport à 2014, avec la quasi-totalité des tonnages réceptionnée en bennes à quai. Mensuellement, **c'est plus de 2 540 tonnes de déchets en moyenne** qui sont évacuées et génèrent **5 568 rotations de bennes**. Trois natures de déchets composent la majeure partie du tonnage : les déchets verts pour 14 500 tonnes (soit 47% des apports), les gravats pour 6 666 tonnes (22%) et les déchets non valorisables pour 6 288 tonnes (21%). Tous déchets confondus, les sites qui ont réceptionné le plus

de tonnages sont : Royan (37%), La Tremblade (18%), Chaillevette (12%) et Saujon (14%). Suite à un arrêté ministériel exigeant la mise en place de dispositifs antichute au sein des établissements recevant du public et relevant de la nomenclature des installations classées, **la CARA a engagé, en 2015, des travaux de sécurisation de ses déchèteries.** Les garde-corps mis en place en haut de quai ayant engendré des contraintes de vidage, notamment pour les usagers utilisant des remorques, un dépôt des déchets verts au sol a donc été autorisé à côté de la plateforme de broyage située à Grézac. La déchèterie de Chaillevette nécessitant de gros travaux de réhabilitation, a fermé ses portes au public à la mi-septembre 2015.

## Le traitement des déchets

- **Le traitement des ordures ménagères est délégué au Syndicat intercommunaire du littoral (S.I.L.),** situé à Rochefort-sur-Mer, regroupant cinq établissements publics de coopération intercommunale. Près de 75 % des ordures ménagères de la CARA sont évacuées vers l'installation de stockage des déchets non dangereux de Clérac, où elles sont enfouies dans des alvéoles conçues conformément à la loi. Les tonnes restantes sont incinérées à l'Unité de valorisation énergétique située à Echillais.
- Les déchets recyclables (emballages recyclables et journaux-magazines) collectés sont expédiés vers le centre de tri de Clérac. Les journaux-magazines représentent 51% des tonnages. **Le taux de refus est de 17,6% soit une baisse de 4,5 %.** En 2015, **le traitement des refus de tri a coûté à la collectivité, donc aux usagers, 98 196,45 € TTC, soit 1,23 € par habitant.**

### Répartition des dépôts par flux Déchèteries des particuliers en 2015

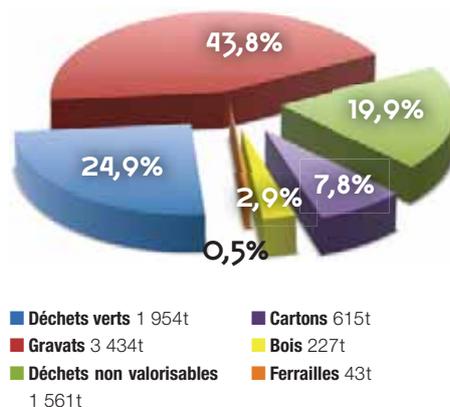


- Une fois broyées sur la plateforme de Grézac, mise à disposition par la CARA au SIL qui en a confié l'exploitation à un prestataire privé, les 3 818 tonnes de déchets verts provenant de la collecte en porte-à-porte et les 16 453 tonnes provenant de l'apport volontaire en déchèteries, sont valorisées en circuit court.
- Les déchets des déchèteries sont acheminés par les prestataires sur les lieux de traitement où ils sont éliminés en filières appropriées.

## Un service spécifique pour les professionnels

- Les professionnels, administrations et associations peuvent bénéficier du service public d'élimination des déchets, à condition de s'acquitter de la redevance spéciale ou de la redevance « camping » pour les établissements de l'hôtellerie de plein air : c'est le cas de **1 835 établissements dont 117 campings.** Afin de répondre à leurs besoins, une collecte des cartons bruns a été mise en place, dans le cadre d'un marché de qualification et d'insertion professionnelles, et a permis de collecter 405 tonnes de cartons bruns en 2015 (910 adhérents à la redevance spéciale ont demandé à bénéficier de cette prestation).
- Les professionnels ont également à leur disposition une déchèterie artisanale située à Saint-Sulpice-de-Royan, où le dépôt des déchets est payant. L'installation a reçu près de **7 834 tonnes** de déchets en 2015, tous matériaux confondus, soit une diminution de 4,5% par rapport à 2014. Trois principales catégories de déchets sont déposées sur la déchèterie artisanale : les gravats (3 434 tonnes, 43,8%), les déchets verts (1 954 tonnes, 24,9%) et les déchets non valorisables (1 561 tonnes, 19,9%). **L'évacuation** de tous les matériaux a généré **1 642 rotations de bennes.**

### Répartition des dépôts par flux Déchèterie artisanale en 2015



## Le pôle écologie urbaine

- Trente agents œuvrent, au sein du pôle écologie urbaine de la CARA afin d'assurer le service public d'élimination des déchets ; l'effectif étant composé, pour plus de la moitié, par les gardiens de déchèteries. À cet effectif s'ajoutent les quatre agents recrutés dans le cadre de deux marchés de qualification et d'insertion professionnelles (avec les associations Initiative Emploi Pays Royannais et Trajectoire).
- Les dépenses de fonctionnement du service s'établissent à **17,3 millions d'euros** dont 48% consacrés aux collectes et 43 % au traitement des déchets. Les recettes de fonctionnement proviennent principalement du recouvrement de la T.E.O.M. (74%), des redevances (12%), de la vente des matériaux et des soutiens (14%).

### EN 2016 :

- **Achèvement des travaux de réhabilitation de la déchèterie de Chaillevette**
- **Mise en place de nouvelles filières : les déchets diffus spécifiques (DDS) et les déchets d'éléments d'ameublement (DEA)**



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutter contre le réchauffement climatique, préserver l'environnement du littoral, informer et conseiller sur l'énergie : en 2015, le service environnement, énergie et gestion intégrée des zones côtières de la CARA a multiplié les actions en matière de développement durable, en faveur de l'environnement, des communes et des particuliers.

## Plan climat énergie territorial

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique s'est engagée en 2011 dans la réalisation d'un plan climat énergie territorial (PCET) en application de l'article 75 de la loi « Grenelle 2 ». Ce document a pour but de répondre aux objectifs européens des 3x20 à horizon 2020 (réductions de 20% des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique, et augmentation à 23% de la part d'énergie renouvelable dans la consommation), et du Facteur 4 à horizon 2050 (diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre). **Adoptées par**

le conseil communautaire le 24 mai 2013, les 43 actions du PCET s'articulent autour de cinq axes : efficacité énergétique du bâti et politique de l'habitat ; mobilisation des acteurs du territoire ; production et distribution d'énergie ; urbanisme et aménagement du territoire ; transports et mobilité durables. Une trentaine d'actions ont été réalisées ou engagées, parmi lesquelles, en 2015, les trois suivantes :

- **Élaboration du schéma directeur de développement des énergies renouvelables (ENR).** Pour répondre à son objectif de produire 23% d'énergie renouvelable sur son territoire, la CARA a engagé en 2014 une étude afin d'élaborer un schéma directeur de développement des énergies renouvelables. Objectif : définir une stratégie énergétique avec un plan de développement opérationnel et concret à court et moyen termes et des objectifs de réduction des consommations.

- La première phase de l'étude a permis de réaliser **un état des lieux de la production et de la consommation d'énergie sur le périmètre de la CARA** : la production énergétique renouvelable du territoire de la CARA est marquée par un **faible mélange** (absence de plusieurs filières) et par la très forte **pré-**

dominance du bois bûche (96,7% de la production ENR). En 2013, elle correspondait à **10% de la consommation annuelle d'énergie finale du territoire**. Les **émissions des gaz à effet de serre (GES) évitées** par la production d'énergie renouvelable sont estimées à **46 kteqCO2** (milliers de tonnes équivalent CO2). Ce chiffre est à mettre en regard des émissions de GES du territoire qui s'élevaient à 417 kteqCO2.

La phase 2 concerne l'évaluation du gisement : le **potentiel ENR mobilisable à 2030** est évalué à environ 350 gigawatts heure par an (GWh/an), ce qui représente 20% de la consommation de 2013 et 25% dans le cas d'une réduction de la consommation de 20%. Cela souligne que le **développement des ENR est indissociable des efforts de maîtrise de l'énergie**.

**2013**  
176 GWh

➔

**2030**  
~ 370 GWh

*Hors bois domestique*

**2013**  
5,9 GWh

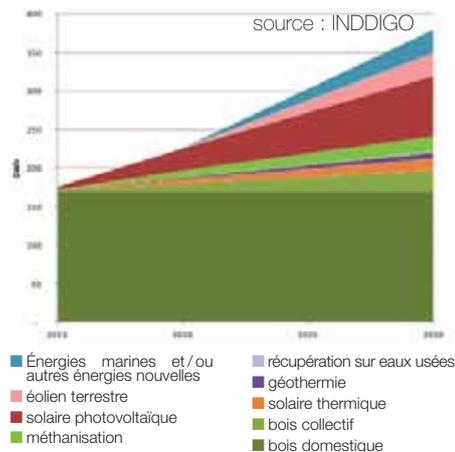
➔

**2030**  
~ 200 GWh

La phase 3 (élaboration du schéma directeur) de l'étude a abouti à un **programme de 35 actions, structuré en 3 axes** permettant d'amener le taux actuel de 10% à 23%, tout en visant les 26% préconisés par la Région Poitou-Charentes.

Le scénario de développement des ENR retenu par la CARA a pour objectif une **production ENR supplémentaire de 200 GWh/an à l'horizon 2030**. Il est basé sur une **combinaison énergétique diversifiée, intégrant principalement les filières bois, solaire thermique, solaire photovoltaïque**, et, dans une moindre mesure, les filières à plus faible potentiel (géothermie, éolien, etc.), ainsi que l'hypothèse de 20 GWh/an produits par méthanisation et 30 GWh/an produits par les énergies marines.

### SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT DES ENR À 2030



## CONCERTATION AVEC LES ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Deux ateliers ont été organisés pour partager (ou confronter) une vision de développement des énergies renouvelables, définir collectivement les avantages et/ou inconvénients à développer chaque filière et identifier les opportunités (projets, pistes d'action), acteurs, freins, leviers. Élus et acteurs ont également été associés tout au long de la démarche par le biais du comité de pilotage et ont notamment été amenés à se prononcer sur les scénarios et orientations et sur les propositions d'actions.

### ■ Sensibilisation à l'urbanisme durable.

Une journée de sensibilisation à l'urbanisme durable a été organisée le 16 juin 2015. Ce rendez-vous a été l'occasion de présenter à une quinzaine d'élus et techniciens du territoire une nouvelle manière de construire la ville, en plaçant les considérations environnementales au cœur des projets d'aménagement. Avec l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), l'eau, les déchets, l'énergie, les transports, le bruit, les paysages, la biodiversité et le climat sont des problématiques intégrées à chaque étape du projet urbain. Développée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la démarche AEU a surtout vocation à accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLU) et la mise en œuvre d'opérations d'aménagement telles que les zones d'aménagement concerté, les lotissements, les opérations de renouvellement urbain ou les zones d'activités économiques.

### ■ Calendrier « 12 mois pour ma planète ».

Ce calendrier présente chaque mois un thème défini, une astuce et un jeu d'assimilation sur le changement climatique et les éco-gestes. Il a été distribué à 3 000 écoliers dans toutes les écoles élémentaires ayant bénéficié d'une intervention dans le cadre du programme pédagogique au développement durable mis en place par la CARA.

## Conseil et information sur l'énergie

### LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

Depuis janvier 2015, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) dispose d'un conseil en énergie partagé (CEP) à plein temps. Soutenu et créé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le CEP est un service de proximité pour les collectivités de moins de 10 000 habitants. Les communes bénéficient

alors d'un soutien technique leur permettant de maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques de leur patrimoine.

### ■ Cinq bilans énergétiques sur le territoire de la CARA.

Quatre communes ont répondu favorablement à l'appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2014 aux 33 communes du territoire de moins de 10 000 habitants : Meschers-sur-Gironde, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Saujon et Saint-Palais-sur-Mer. Le patrimoine communautaire a été également inclus dans cette démarche. Au total, cinq bilans énergétiques ont été transmis au cours de l'année 2015. Le bilan énergétique a pour objectifs d'analyser l'ensemble des factures énergétiques sur les trois dernières années, d'établir un état des lieux, d'identifier les postes les plus énergivores et de proposer un plan d'actions avec différents niveaux d'investissements (faible, moyen et lourd).

Chaque collectivité a ensuite choisi de cibler ses efforts sur des actions différentes :

- **Meschers-sur-Gironde** : lancement de trois audits énergétiques (office du tourisme, mairie et groupe scolaire) pour des rénovations importantes ; optimisation de la régulation du groupe scolaire et de la salle des fêtes ; optimisation tarifaire des contrats de fourniture d'électricité ;
- **Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet** : rénovation de la bibliothèque ;
- **Saujon** : lancement d'un diagnostic sur l'éclairage public pour une amélioration du parc ;
- **Saint-Palais-sur-Mer** : extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin (sauf en période estivale) ; optimisation de la régulation de la mairie ; mise en place de systèmes double volume dans les sanitaires ;
- **CARA** : lancement d'une étude de potentiel photovoltaïque sur les bâtiments communautaires ; mise en place de pavés LED dans les bureaux du siège ; mise en place de réducteurs d'eau dans les sanitaires.

■ **Une étude thermographique.** Depuis 2013, la CARA dispose d'une caméra thermographique infrarouge. Elle met en évidence, de manière qualitative, certaines anomalies thermiques de l'enveloppe d'un bâtiment. L'utilisation d'un tel outil a permis au conseiller énergie d'effectuer un état des lieux de **l'extension du siège de la CARA** (2, rue de la Pitorie) et de proposer à la collectivité des démarches correctives.

### ■ Quatre pré-diagnostic énergétiques.

À la demande de la commune de Chaille-ville, quatre pré-diagnostic ont été réalisés (mairie, salle des fêtes, cantine scolaire et école). Chaque pré-diagnostic constitue une aide à la décision pour les projets de



travaux d'amélioration énergétique visant à réaliser des économies d'énergie et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

## L'ESPACE INFO ÉNERGIE (EIE)

La conseillère info énergie de la CARA a pour mission de sensibiliser, d'informer et d'aider gratuitement et de manière neutre et indépendante le grand public des 34 communes du territoire sur toutes les thématiques liées à l'énergie (maîtrise de l'énergie, équipements d'énergie renouvelable, etc.). En 2015, l'EIE a enregistré près de **400 contacts directs** (téléphone, rendez-vous, courriels), essentiellement de particuliers. Les demandes à caractère économique viennent en tête (81 %), suivies des demandes d'information d'ordre technique (14 %), dont l'isolation (44 %) principalement des toitures et des murs, et le chauffage (34 %). Pour les demandes liées aux aides financières, 70 % concernent le crédit d'impôt et les aides de la région Poitou-Charentes (isolation de la toiture et installation d'un poêle à bois).

■ Afin de faire la promotion du service auprès du grand public, la conseillère info énergie a participé à **trois salons de l'habitat**, à Royan (avril et novembre) et aux Mathes (septembre). Plusieurs dizaines de personnes ont bénéficié de conseils gratuits. L'EIE s'est également délocalisé sur les marchés de Mortagne-sur-Gironde, La Tremblade et Royan.

■ À l'occasion de la **fête de l'énergie** en octobre 2015, diverses animations gratuites et pédagogiques (café citoyen, promotion du défi « Familles à énergie positive ») ont été proposées au siège de la CARA. Deux visites de maisons exemplaires ont été organisées à Saint-Georges-de-Didonne. Un quizz ludique sur les éco-gestes s'est tenu sur la place Charles de Gaulle à Royan avec de nombreux lots à gagner. Ces événements ont sensibilisé près de 200 personnes.



■ **Des balades thermographiques** ont été organisées sur cinq communes du territoire (Chaillevette, L'Éguille-sur-Seudre, Cozes, Royan et Saujon), pour montrer de manière concrète les pertes énergétiques et thermiques des bâtiments, et informer le public sur les différents leviers d'actions existants, aussi bien sur le plan technique que financier.

■ **Conférences et permanences délocalisées.** 18 conférences sur les travaux, la rénovation énergétique et les subventions disponibles ont eu lieu de septembre à novembre, réunissant 150 personnes. Vingt-cinq permanences délocalisées se sont déroulées durant la même période, au cours desquelles 72 personnes sont venues demander conseil.

## POURSUITE DU DÉFI

### « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE »

**La CARA a renouvelé en 2015 son engagement dans le concours « Familles à énergie positive ». Les 14 familles réparties en 3 équipes ont réalisé une économie d'énergie moyenne de 7% soit 7 200 kWh et 1 100 kg de CO2 évités. Pour ceux qui ont souhaité relever leurs consommations d'eau, une économie moyenne de 12% a été réalisée, correspondant à près de 348 litres d'eau par jour.**

## Plan plage territorial (PPT)

Approuvé en 2014, le plan plage territorial participe à la gestion intégrée des zones côtières du littoral roynais. Ce document de planification, d'aménagement et de gestion durable de l'espace littoral prévoit **64 actions**



**pour concilier l'accueil du public avec la préservation des espaces naturels.** En deux ans, 19 actions ont été réalisées avec la participation active des acteurs locaux et 18 sont engagées pour les années à venir.

■ **Aménagement de 700 places de vélos sur le massif de la Coubre.** En 2015, 200 places de stationnement supplémentaires se sont ajoutées aux 500 déjà réalisées en 2014 : 5 lisses ont été posées à la Bouverie et 5 lisses ont été ajoutées à la Coubre. Un nouveau parking vélos a été aménagé à la Pointe Espagnole (pose de 15 lisses) ;

■ **Promotion du nettoyage raisonné des plages.** Une demi-journée d'informations et d'échanges techniques avec les communes sur le nettoyage raisonné des plages a été réalisée, le 8 juin 2015 à la CARA, en partenariat avec l'association Rivages de France. Ainsi, une sensibilisation sur la préservation des lisses de mer a pu être proposée aux élus et techniciens des communes ;

■ **Flyer pour les usagers.** Afin de prévenir les comportements dangereux, le guide « La plage en toute sécurité » a été complété en 2015 pour sensibiliser le grand public aux risques présents sur les plages, avec une traduction des textes en anglais. Il a été imprimé à 40 000 exemplaires et distribué dans les campings, offices de tourisme, mairies et à la CARA (siège social, postes de secours, ...) ;

■ **Animations pédagogiques en milieu scolaire.** 24 animations scolaires ont été réalisées entre janvier et juin 2015 pour différents niveaux scolaires (CP au CM2), afin de sensibiliser le jeune public à l'environnement littoral et à ses problématiques (biodiversité, paysages, dynamiques, risques, ...) ;

■ **Formations destinées aux professionnels du tourisme.** Les structures nautiques du pays roynais participent à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement littoral auprès de leur clientèle. Afin

qu'elles puissent relayer la meilleure information possible, la CARA a organisé deux demi-journées de sensibilisation, animées par le Parc de l'estuaire et Nat'Vert, auprès de 18 personnes et portant sur les thématiques de la presqu'île d'Arvert et de l'estuaire de la Gironde. Ces formations seront étendues aux offices de tourisme en 2016.

La CARA a réalisé en 2015 d'autres actions déclarées prioritaires :

#### ■ Harmonisation des arrêtés municipaux.

Un travail de concertation a été engagé avec les communes en 2015 pour réfléchir à une future réglementation afin de limiter les conflits d'usage sur les plages. Un inventaire et une analyse de l'ensemble des arrêtés municipaux ont été réalisés ; un document type a ainsi été rédigé de manière à organiser ces actes administratifs par thématiques.

#### ■ Distribution de cendriers de plage.

4 700 cendriers de plage ont été distribués au cours de l'été 2015 par les offices de tourisme, les mairies, les postes de secours et la CARA, afin de lutter contre les abandons de mégots de cigarettes ;

#### ■ Suivi du trait de côte.

Un suivi du trait de côte est effectué annuellement sur des « zones particulièrement évolutives ». Il s'est effectué au printemps 2015 à l'aide de l'outil GPS. Un tracé rectiligne a été réalisé, en prenant comme référence la laisse des plus hautes mers, sur des coefficients de marée supérieurs à 100, afin d'évaluer le recul ou l'engraissement du trait de côte.



## Natura 2000

Le site Natura 2000 n° 36, situé sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, dans le département de la Charente-Maritime, comprend la zone spéciale de conservation (ZSC) « marais et falaises des coteaux de Gironde » et la zone spéciale de protection (ZPS) « estuaire de la Gironde, marais de la rive nord ». Les périmètres de la ZPS et de la ZSC se superposent, formant un vaste territoire Natura 2000. Il comprend 21 communes réparties sur deux EPCI, la Communauté de communes de la Haute-Saintonge (CDCHS) et la CARA. Marais poldérisés le long de l'estran, falaises calcaires parfois découpées par de grandes baies sableuses, pelouses sèches riches en orchidées constituent le site Natura 2000 n° 36 qui couvre **12 508 hectares et offre un patrimoine naturel remarquable**. Il est cependant soumis à des pressions anthropiques et touristiques diverses qui menacent l'état de conservation de certains habitats. La validation du document d'objectifs (DOCOB) par les acteurs du territoire puis par arrêté préfectoral du 26 mars 2014, montre une **volonté de s'engager vers une gestion durable des milieux naturels de ce site**, tout en soutenant des activités économiques nécessaires au développement de ce territoire. La CARA, structure animatrice du DOCOB en a commencé l'animation le 1<sup>er</sup> mars 2015 et a ainsi mis en œuvre, grâce à la convention financière avec l'État et l'Europe, les actions suivantes :

■ **Sensibilisation des élus.** Douze maires de la CARA et sept de la Haute-Saintonge ont été informés, individuellement, à l'automne 2015, sur la démarche Natura 2000, les enjeux du site et la contractualisation ;

■ **Sensibilisation des acteurs socio-économiques.** Le 15 juin 2015, lors du comité de pilotage (COPIL), les membres présents ont été sensibilisés à la démarche Natura 2000, aux enjeux écologiques du site, aux évaluations d'incidences et au rôle de conseil et d'appui technique de l'animatrice Natura 2000. La mise en place de l'animation Natura 2000 implique une cohérence territoriale entre les gestionnaires d'espaces naturels protégés. Des réunions

techniques avec les structures intervenant sur le territoire Natura 2000 (Conservatoire Régional des Espaces Naturels, Conservatoire du Littoral, service espaces naturels sensibles du Département, Biosphère Environnement, OBIOS) ont été organisées afin d'échanger sur les problématiques de gestion et les actions à mener. Des réunions de travail se sont également tenues avec la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs du territoire dans le cadre des mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC). Le taux de contractualisation en MAEC de parcelles de marais par les éleveurs du territoire est d'environ 70%, montrant la plus-value qu'apporte le site Natura 2000 auprès de ces acteurs économiques du territoire ;

■ **Lettre d'information Natura 2000.** Afin d'informer les élus et le grand public sur l'animation des sites Natura, la conception et l'édition d'une première lettre d'information ont été réalisées en mai 2015. La distribution de la lettre d'information a eu lieu lors du COPIL du 15 juin 2015, puis dans chaque commune et offices de tourisme du territoire. « Focus Natura 2000 » sera publié deux fois par an.

■ **Programme pédagogique et animations scolaires.** Afin de sensibiliser le jeune public à la protection de la biodiversité, un programme pédagogique pour présenter les enjeux faune, flore, habitat, a été élaboré. Sept classes d'écoles élémentaires ont participé à l'animation scolaire sur « la forêt, son rôle, les enjeux de sa gestion dont la lutte écologique contre la chenille processionnaire ».





# GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

**Le service gestion des espaces naturels sensibles (ENS) répond aux nécessités d'entretien des espaces communautaires et aux engagements qui lient la CARA aux gestionnaires ou propriétaires d'espaces publics situés sur le territoire (Office national des forêts, Conservatoire du littoral et Conseil départemental).**

Au 31 décembre 2015, le service était composé de six agents basés à Saint-Georges-de-Didonne (dont un apprenti et un agent saisonnier), dans un des bâtiments relais de la CARA où ils disposent du matériel nécessaire à leurs missions. Au cours de cette année, ils ont suivi plusieurs formations professionnelles qualifiantes.

## L'entretien d'une quarantaine de sites

■ Le service ENS assure l'entretien, la création et la mise en valeur des espaces verts communautaires sur une **quarantaine de sites**. Il participe également à la gestion du territoire des Combôts d'Ansoine, propriété du Conservatoire du littoral. Il contrôle et

organise les prestations réalisées par des entreprises ou des associations (régie de territoire, ONF...) et supervise la gestion des nuisibles (démoustication, lutte contre les ragondins, lutte contre la chenille processionnaire du pin).

■ Dans le cadre d'une convention avec l'Office national des forêts (ONF), le service ENS est également chargé du broyage et du balayage de **48 km de pistes cyclables**, de la mise en place et de l'entretien de **soixante conteneurs de déchets**, du **nettoyage hebdomadaire de dix-neuf parkings**, accès aux plages et pistes, et de la **prévention des feux**.

■ Enfin, les agents du service ENS assurent enfin la **gestion des Balcons de l'Estuaire**, des sites ENS, de la **Vélodyssée et des cheminements Rives de Gironde et Rives de la Seudre** pour le compte du Conseil départemental.

À cela s'ajoutent les interventions faites sur demandes des autres services de la CARA (clôtures, petites maçonneries), dont :

- ▼ l'aménagement d'un cheminement au siège de la CARA (de l'accueil à l'arrière du parking « service ») : terrassement, pose de traverses, engazonnement ;
- ▼ des plantations à l'hippodrome Royan-Atlantique ;
- ▼ l'aménagement du jardin du relais APE au 4, rue de Pitorie ;

➤ l'aménagement de l'accès à la plage de la Grande Côte et l'intégration du poste de secours pour le service « sécurité des zones de baignade ».

## Lutte contre les nuisibles

■ **Chenilles processionnaires.** Sur simple demande, **70 éco-pièges à chenilles processionnaires ont été mis à disposition des particuliers, à titre expérimental, en 2015.** La CARA a également fait réaliser **300 nichoirs à mésanges** par une entreprise d'insertion employant des travailleurs en situation de handicap. Ces nichoirs prévus pour accueillir des mésanges ont été distribués, dans toutes les communes de la CARA, pour leur domaine public géré par les services municipaux. Ces prédateurs naturels agiront sur les populations de chenilles processionnaires contribuant ainsi à la lutte contre ce fléau. Un bilan sera ensuite tiré sur le taux d'occupation pour voir l'opportunité de la méthode et conditionner sa poursuite. Il s'agira également de répertorier l'emplacement de chaque nichoir (la mésange ayant un champ d'action de 500m autour de son nid) afin de « couvrir », à terme, l'ensemble du périmètre. Le suivi technique consistera en un passage annuel pour nettoyage et en la réalisation d'études des indicateurs de fréquentation des nichoirs. Le Caramag n°18 a proposé un patron pour construire soi-même un nichoir (également disponible sur le site Internet de la CARA), plusieurs pages internet ont été dédiées aux conseils en matière de lutte écologique et informent le public sur les différents interlocuteurs pouvant les aider.

■ **Ragondins et rats musqués.** La convention entre la CARA et la Fédération des Groupements de lutte contre les organismes nuisibles (FDGDON) a été reconduite en 2015. Les conditions financières et techniques ont été modifiées afin d'adapter le contexte économique et celui de la prolifération de l'espèce. Le bilan de l'année 2015 a été de **746 ragondins et de 123 rats musqués capturés et mis à mort.**

■ **Démoustication.** La CARA apporte un soutien financier (pour moitié avec le Conseil départemental) à l'Établissement interdépartemental de démoustication (EID) qui assure les campagnes de lutte contre les moustiques sur son territoire et celui de plusieurs départements, du Morbihan à la Gironde. Le rapport d'activité de l'EID est en ligne sur EID.fr.

## Les conventions de gestion

■ **Convention sur l'accueil du public CARA - ONF (Forêt de la Coubre).** Cette convention est entrée en vigueur en 2013 et a pour objet : « l'organisation de l'accueil du public relevant d'une politique de développement local et de valorisation touristique du massif de la Coubre ». La CARA participe financièrement (à hauteur de 66% des dépenses d'investissement et à 30% des dépenses de fonctionnement) pour la création et l'entretien des équipements de ce massif avec un plafond annuel de 40 000 €. En 2015 ont notamment été réalisés la **pose de 50 garages à vélos** entre la Pointe Espagnole et le phare de la Coubre ; la sécurisation des sites par la pose de barrières, marquage au sol et signalétique ; l'abattage et **élagage d'arbres dangereux** sur l'ensemble des parkings et aux abords des pistes cyclables, équestres, pédestres et du circuit VTT ; l'entretien des pistes cyclables, équestres et pédestres ; l'entretien et canalisations des flux d'accès aux postes de secours du phare de la Coubre, de la Bouverie et de la Pointe Espagnole ; le dessablage et la pose de caillebotis.

■ **Convention tripartite de gestion CARA – Conservatoire du littoral – ONF (Forêt des Combôts d'Ansoine).** Cette convention porte sur les **973 hectares du site des Combôts d'Ansoine** dont les parcelles sont la propriété du Conservatoire du littoral. Elle définit donc la gestion du site confiée à la CARA qui assure tout

au long de l'année le balayage des parkings et des pistes cyclables, le ramassage des déchets et débris divers, le marquage au sol, la pose et remplacement de plots, barrières, ganivelles, panneaux et portiques.

■ **Convention « contrat d'objectifs » CARA – Conseil départemental (tout le périmètre CARA).** La convention a pour objet de définir « le cadre d'intervention du Département et de la CARA pour la mise en œuvre de la politique départementale relative aux espaces naturels sensibles et cheminements sur la période 2013-2015 ». **Les ENS situés sur le territoire de la CARA sont le site de la Cèpe (La Tremblade), et la falaise du Caillaud à Talmont-sur-Gironde (jardin pédagogique)** qui font l'objet d'une gestion courante en matière de fauchage, broyage, entretien mécanique ; nettoyage des chemins et accotements ; entretien du mobilier urbain, du balisage et de la signalétique (Vélodysee) ; ramassage des déchets. **Un avenant a été passé en novembre 2015,** du fait de l'aménagement de nouveaux tronçons d'itinéraires par le Département, portant sur l'entretien de 28 km supplémentaires pour les **quatre voies vertes** (une à Mortagne-sur-Gironde, deux à Floirac et une à Saint-Romain-sur-Gironde) ainsi que les routes départementales, voies communales et chemins ruraux (en site partagé) **entre le bac de Royan et le Parc de l'Estuaire** à Saint-Georges-de-Didonne, et entre le Port des Monards à Barzan et Saint-Romain-sur-Gironde.





# ASSAINISSEMENT

**Avec ses différents milieux aquatiques, l'environnement riche mais fragile de la CARA nécessite d'être protégé. L'assainissement des eaux usées y contribue, en mobilisant un ensemble de moyens pour collecter, transporter et traiter les effluents.**

L'assainissement est une compétence phare de l'Agglomération, à l'origine même de l'intercommunalité depuis plus de 45 ans. Il a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles sont chargées avant de rejeter l'eau épurée dans le milieu naturel. **Ce service s'intègre dans la politique générale de protection de l'environnement en préservant nos ressources en eau (production d'eau potable, zones de baignade, zones conchylicoles...) et en évitant tout risque sanitaire.** La sensibilité et la diversité des milieux nécessitent des rendements épuratoires performants, et un surdimensionnement des équipements pour faire face à la forte augmentation de la population et des besoins en période estivale.

**Le service assainissement de la CARA est compétent sur l'ensemble des 34 com-**

**munes à la fois pour l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.** Il se compose de 10 agents au 31 décembre 2015, dont la chef de service-DGST, pour assurer l'ensemble des missions. En 2015, son activité s'est traduite notamment par :

- **près de 3 600 courriers envoyés** et des milliers de contacts téléphoniques avec les usagers, les partenaires, ...
- **3 réunions de la commission assainissement** présidée par Jean-Marc BOUFFARD et une réunion de la commission consultative des services publics locaux « CCSPL » ;
- **16 délibérations** votées par le conseil communautaire (programmation de travaux 2016, tarifs 2016, acquisitions de terrains...).

## L'assainissement collectif

**L'assainissement collectif concerne les zones urbaines :** les eaux usées sont collectées par les réseaux publics puis dépolluées dans une unité de traitement (stations d'épuration, lagunes...). **Environ 93 % des habitations du pays royannais bénéficient de ce service** ce qui représente **76 378 abonnés** au 31 décembre 2015 (1 452 abonnés de plus qu'en 2014, soit 2 % de hausse).



## LE RÉSEAU

Il est essentiellement organisé en trois systèmes d'assainissement collectif autour des principales unités de traitement. Il est formé par :

- 952 km de canalisations (713 km en gravitaire et 239 km en refoulement) ;
- 393 postes de refoulement dont 204 sont télésurveillés et 33 équipés de groupes électrogènes ;
- 36 unités de lutte contre les odeurs.

**Il est de type séparatif ce qui signifie que les eaux pluviales n'y sont pas admises.**

Quelques chiffres :

- 326 785 équivalents habitants (EH) de capacité épuratoire pour l'ensemble des ouvrages ;
- 6 008 355 m<sup>3</sup> d'eaux usées épurées au total ;
- 9 863 tonnes de boues produites (3 111 tonnes de matières sèches) ; valorisation par épandage agricole sur un potentiel de plus de 3 200 hectares par 60 agriculteurs ; suivi agronomique des épandages par la chambre d'agriculture (9 714 tonnes de boues épandues en 2015) ;
- 8 427 m<sup>3</sup> de matières de vidange des dispositifs d'assainissement non collectif traitées dans 2 stations d'épuration (3 507 m<sup>3</sup> à Saint-Georges-de-Didonne et 4 920 m<sup>3</sup> à La Tremblade).

## LES UNITÉS DE TRAITEMENT

Les eaux usées collectées par les réseaux sont transportées pour traitement dans :

- **5 stations d'épuration (STEP)** : Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre (fonctionnement estival), Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade et Cozes ;
- **2 unités de traitement semi-collectives** : L'Éguille-sur-Seudre / Les Métairies et Semussac / Puyrenaud ;
- **12 lagunes** : Arces-sur-Gironde, Barzan-Bourg, Barzan-Plage, Brie-sous-Mortagne / Boutenac-Touvent, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes / Les Bretons, Épargnes, Grézac, Le Chay, Mortagne-sur-Gironde, Saint-Romain-de-Benet et Talmont-sur-Gironde ;

- **4 filtres plantés de roseaux** : Floirac / Fiolle, Floirac / Mageloup, Sablonceaux / Saint-André et Sablonceaux / Toulon-Chez Chailloux.

- **1 filtre à sable** : Sablonceaux / Le Pont.

## LA CER GÈRE NOS OUVRAGES

La gestion des réseaux et des unités de traitement a été confiée par délégation de service public à la Compagnie des Eaux de Royan (CER). L'Agglomération reste propriétaire des ouvrages. Après mise en concurrence, le contrat d'affermage a débuté le 19 août 2006 entre la CER et la CARA, pour une durée de 12 ans. Il prendra donc fin le 18 août 2018. Un avenant a été conclu en décembre 2012, sans augmentation de tarif, pour intégrer les nouveaux équipements ainsi qu'une refonte du règlement du service.

## LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- **Lancement de l'étude de révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la CARA.** Cette étude essentielle pour la collectivité permettra de faire un diagnostic de la situation actuelle en vue de mettre en place la stratégie d'assainissement de la CARA à l'horizon 2030. Un programme pluriannuel d'actions chiffrées et hiérarchisées sera établi (études complémentaires, travaux...). En parallèle, les zonages d'assainissement collectif/assainissement non collectif des 34 communes seront révisés. L'étude se déroulera sur 18 mois (fin prévue en mai-juin 2017). En complément des éléments classiques d'un schéma directeur, des volets spécifiques ont été demandés par la CARA et font partie intégrante du cahier des charges, à savoir :

- Sécurisation des réseaux de transport intercommunaux
- Solutions alternatives au rejet des eaux traitées
- Développement durable (économie et production d'énergie)
- Gestion patrimoniale des réseaux.

À la suite d'une procédure d'appel d'offres, le conseil communautaire a retenu le groupe-

ment de bureaux d'études IRH / HECA pour réaliser la révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la CARA (délibération du 21 septembre 2015) pour un montant de **278 500 € HT**. Le Conseil départemental apporte une aide financière de 30 000 € et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne une participation de 140 255 €.

- **Début des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement dans la zone commerciale ROYAN 2 (rue Ampère, rue Bel Air et rue Gaboriau).** D'octobre 2015 à mi-mars 2016, des travaux sont en cours de réalisation dans ce secteur, afin de réhabiliter et de restructurer complètement les réseaux d'assainissement. Le montant de l'opération est de l'ordre de 700 000 € TTC. Cette zone est en pleine mutation avec un développement de l'urbanisation. Ces travaux permettront notamment d'augmenter la capacité d'évacuation des conduites qui assurent le transfert des eaux usées de toute la partie sud-est de Royan vers le poste de refoulement « Le Prémoin » (rue Ampère à l'angle de la rue Gustave-Baudet).

## Une collaboration réussie entre la CARA, la mairie de Royan et les commerçants

**Ce chantier a été effectué de façon concomitante avec les travaux de voirie de la ville de Royan pour l'aménagement de pistes cyclables et la création d'un rond-point. Afin de limiter au maximum la gêne occasionnée, les travaux ont été réalisés en plusieurs phases adaptées aux nécessités particulières. Le chantier a ainsi été interrompu tout le mois de décembre 2015 afin de ne pas pénaliser l'activité de la zone commerciale lors des fêtes de fin d'année.**

**Des réunions régulières se sont tenues entre toutes les parties et une large concertation, notamment avec les commerçants, a eu lieu pour adapter au mieux les mesures à prendre, comme les déviations à mettre en place.**

## DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Le 24 novembre 2014, le conseil communal a voté une programmation de travaux 2015 pour un montant total de 2 551 000 € HT (815 300 € HT pour la collecte, études, extension ou création de l'assainissement et 1 735 700 € HT pour les travaux de réhabilitation).

- **Extension de réseau** notamment Arvert (rue du Moulin Brûlé et rue du Cabouci) ; Les Mathes (secteur de la rue de Cravans) ; ...
- **Réhabilitation de réseau** notamment La Tremblade (rue Gabrielle à Ronce-Les-Bains) ; Royan (Avenue du Maine Arnaud) ; ...

## LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le prix pour la collecte et le traitement des eaux usées s'élève en 2015 à 2,17 € TTC / m<sup>3</sup> (comprenant la part de la collectivité et la part du délégataire, mais hors redevance Agence de l'eau) sur une base de consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> (rappel 2014 : 2,17 € TTC/m<sup>3</sup>).

**Il n'y a pas eu d'augmentation de la part collectivité en 2015.**

## SOUTIEN DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

L'Agence de l'eau Adour-Garonne apporte un soutien financier à notre collectivité notamment dans le cadre des aides à la performance épuratoire. En 2015, son montant a été de 417 123 € (aide correspondante à l'activité 2014).

## L'assainissement non-collectif

**L'assainissement non collectif (ANC) concerne les zones d'habitat dispersé :** les eaux usées sont traitées sur la parcelle par une installation adaptée sous la responsabilité du propriétaire, pour assurer la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées.

**Ces installations d'ANC doivent être conçues, réalisées, réhabilitées et entretenues de manière à ne pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur, ni à la sécurité des personnes.** Elles ne doivent pas présenter de risques de pollution des eaux souterraines ou superficielles, particulièrement celles prélevées en vue de la consommation humaine ou faisant

l'objet d'usages particuliers (baignade, conchyliculture, pêche à pied...). Les dispositifs d'ANC doivent être entretenus régulièrement afin d'assurer le bon état des installations et des ouvrages, le bon écoulement des effluents jusqu'au système de traitement...

Les **usagers du service public d'assainissement non collectif (SPANC)** sont les propriétaires et locataires dont l'habitation n'est pas raccordée ou dont la future habitation ne sera pas raccordée au réseau public d'assainissement. **5 788 habitations sont équipées d'un assainissement non collectif (7 % des habitations du territoire).**

Comme imposé par la réglementation, le SPANC a été créé le 25 janvier 2001 afin d'assurer sur les 34 communes de l'Agglomération **deux missions principales : l'examen de la conception et la vérification de l'exécution pour les installations neuves ou à réhabiliter, et la vérification périodique du fonctionnement et de l'entretien des installations.** Ces diagnostics ont débuté en 2006. Cette vérification est également effectuée lors des ventes. En 2015, ont été réalisés :

- ➔ 124 contrôles des nouvelles installations mises en service et contrôlées conformes (111 en 2014) ;
- ➔ 710 contrôles des installations existantes dont 138 dans le cadre de ventes immobilières (118 en 2014 pour 117 ventes). En 2015, le 1<sup>er</sup> diagnostic de fonctionnement a été effectué sur les communes de Corme-Écluse et Sablonceaux.

## LES REDEVANCES ANC

Trois redevances sont instaurées afin de financer le service dont le budget doit être équilibré en recettes et en dépenses. Les montants de ces redevances ont été confirmés par délibération votée par le conseil communal du 24 novembre 2014 (pas d'augmentation depuis 2001) à savoir :

- ➔ 90 € pour le contrôle des installations neuves ;
- ➔ 50 € pour la vérification du bon fonctionnement des installations existantes ;
- ➔ 50 € pour le diagnostic de bon fonctionnement lors d'une vente.

Le paiement des redevances se fait via l'émission d'un titre de paiement émis par le Trésor Public.

## SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Au titre des contrôles réalisés par le SPANC, l'Agence de l'eau a apporté une aide financière de 19 919 € (pour l'activité de 2014).

## ET EN 2016...

### Assainissement collectif

- ➔ **Révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et des zonages assainissement collectif/assainissement non collectif.**

**En 2016, la partie des phases 1 et 2 seront réalisées soit respectivement :**

- **l'état des lieux des réseaux et des unités de traitement. Pour compléter les données déjà existantes, un diagnostic sera effectué sur la base de 3 campagnes de mesure en période de nappe haute (avril), lors de la saison estivale (août) puis en nappe basse (septembre/octobre). L'étude « projections » sera réalisée (évolution de la démographie, de l'urbanisme...).**
- **étude énergétique-développement durable, étude des solutions alternatives au rejet en mer des eaux traitées, sécurisation des réseaux de transport intercommunaux.**

- ➔ **Poursuite de la réhabilitation des réseaux les plus anciens et amélioration continue des différents ouvrages comme l'étude diagnostic odeurs sur la station d'épuration de Saint-Georges-de-Didonne.**

- ➔ **Début des travaux de mise en place du réseau public d'assainissement et d'une unité de traitement pour le hameau de Javrezac à Cozes. Le coût du chantier sera de l'ordre de 750 000 € HT pour :**

- 50 branchements.
- 750 m de réseau gravitaire, 230 m de refoulement et 1 poste de refoulement.
- 1 unité de traitement de 160 Équivalents-Habitants par disque biologique suivi d'un filtre planté de roseaux avant le rejet des eaux traitées.

### Assainissement non collectif :

- ➔ **Fin du premier diagnostic de fonctionnement des installations existantes avec notamment les vérifications des dispositifs présents dans les zones ostréicoles.**

# La CARA développe





# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**En 2015, l'action économique de la CARA s'est orientée dans trois directions : améliorer les capacités d'accueil et d'implantation d'entreprises, soutenir la dynamique entrepreneuriale et agir avec les acteurs économiques sur des projets structurants de développement économique.**

## Améliorer les capacités d'accueil et d'implantation

■ **Commercialisation du PAE La Roue 2.** 2015 a vu le lancement de la commercialisation du parc d'activités économiques (PAE) « La Roue 2 », à Saujon. Plusieurs entreprises ont manifesté leur intérêt pour une implantation sur ce PAE directement visible depuis la RN 150 (route de Saintes) et situé à seulement 20 minutes de l'autoroute A10. Ces sociétés interviennent dans des secteurs aussi différents que les loisirs, l'artisanat, le bâtiment ou l'informatique. Ces contacts ont d'ores et déjà conduit à signer en novembre 2015 une promesse de vente pour trois parcelles avec la société ISONEUF. L'emménagement de la quin-

zaine de salariés de cette entreprise dans ses nouveaux locaux pourrait avoir lieu à la fin de l'été 2016. De même, l'année 2015 a vu la concrétisation de l'implantation sur le PAE La Roue 1, toujours à Saujon, de l'entreprise ISO RAVAL, à qui la CARA a cédé une nouvelle parcelle en février. Plusieurs parutions mettant en avant le PAE La Roue 2 ont été publiées dans des titres de la presse régionale ou de la presse économique spécialisée, nationale comme départementale.

## Agir avec les acteurs économiques

■ **Journée de l'entrepreneur.** Organisée par la CARA, la septième édition de la Journée de l'entrepreneur s'est tenue le 24 novembre 2015 au Palais des congrès de Royan. Près de deux cents personnes sont venues rencontrer les quarante exposants présents, répartis sur cinq espaces thématiques. Une table ronde consacrée aux réseaux d'entrepreneurs a rassemblé plus de soixante participants, avant qu'une projection-débat sur « entreprendre autrement » ne permette à l'Association



régionale des CIGALES de Poitou-Charentes de présenter son modèle de clubs d'épargnants solidaires. Cette édition 2015 est celle qui a rassemblé le plus de partenaires et de visiteurs, démontrant la pertinence d'une telle manifestation et, plus largement, l'importance du rôle de l'agglomération dans le soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises.

Ils ont participé pour la première fois à la Journée de l'entrepreneur :

**BGE Poitou-Charentes, BNI Royan Business Atlantic, Club des Entrepreneurs Seudre Océan, Union Régionale des SCOP, « J'adopte un projet.com », Synergie (réseau régional des Business Angels), La RAM (Assurance maladie des indépendants), Solidarités nouvelles contre le chômage, Entreprendre au féminin 17, Association women active.**

■ **Des partenariats actifs.** La CARA a poursuivi son soutien aux deux structures d'accompagnement des porteurs de projets qu'elle accompagne depuis plusieurs années : Initiative Charente-Maritime (octroi de prêts d'honneur à des créateurs ou repreneurs d'entreprises) et la Couveuse d'entreprises de Charente-Maritime (CECM, porteuse d'une phase de « test grandeur nature » du projet en amont de l'immatriculation de l'entreprise). Preuve de la vivacité de ce partenariat, la CARA a eu le plaisir d'accueillir dans ses murs l'assemblée générale annuelle de la CECM le 16 avril 2015. Cette manifestation a permis une rencontre entre les dirigeants de la couveuse et les élus de la commission développement économique de l'agglomération.

■ **Permanences du pôle création.** Au-delà de ce soutien particulier, l'action partenariale de la CARA envers le monde économique s'est également traduite par l'accueil dans les locaux de l'agglomération depuis le 19 octobre 2015 des permanences du « pôle création », jusqu'ici hébergées par la Maison de l'emploi. Il s'agit de permettre aux entrepreneurs du territoire de rencontrer – gratuitement – les principales structures d'appui et de conseil : consulaires, ordres des avocats et des experts-comptables, Chambre des notaires, ADIE, Couveuse d'entreprises, etc. Un bureau a été aménagé spécifiquement pour ces permanences dans les locaux annexes de la CARA, au 17, rue de l'Electricité à Royan.

■ **Convention CIGALES.** Le 20 novembre 2015, Jean-Pierre TALLIEU, président de la CARA, et Jean-Yves ANGST, président de l'Association régionale des CIGALES de Poitou-Charentes, ont signé une convention de partenariat entre les deux structures. Première du genre en région, cette convention vise à soutenir l'action de l'association en faveur de la création de clubs CIGALES sur le territoire de l'agglomération. Les CIGALES sont des clubs de particuliers (entre 5 et 20 membres) qui mettent en commun pendant cinq ans une petite partie de leur épargne (en moyenne 30 € par mois) et l'investissent dans des projets entrepreneuriaux répondant aux valeurs de l'économie solidaire, en particulier dans les secteurs de l'environnement, du social ou de la culture. À la suite de cette signature, plusieurs réunions de présentation et de mobilisation de « cigaliers » potentiels ont eu lieu, dont une lors de la Journée de l'entrepreneur. Une première CIGALES, orientée sur des projets agricoles Bio, a été créée dès décembre 2015. Une seconde, plus généraliste, verra le jour début 2016. Une troisième, privilégiant des projets liés à la culture et à la connaissance, pourrait suivre courant 2016.

➤ Plus d'infos : <http://www.cigalespoitou-charentes.org/>

## Qualité, recherche et développement

■ **Démarche qualité.** La CARA a participé pour la première fois en 2015 à la quatrième édition du baromètre « Qualité – Accueil & relation usagers » organisé par l'AFNOR (Association Française de Normalisation). Ce baromètre s'est effectué sur la base d'enquêtes réalisées par des citoyens mystères par le biais d'e-mail, de courrier, d'appel téléphonique, du site internet et de visite physique. Le résultat de cette enquête est encourageant : La Cara a été classée au niveau national à la 55<sup>e</sup> position sur les 188 collectivités candidates avec la mention « bien ».

■ **Études.** Deux études ont été réalisées en 2015 au titre du développement économique : une étude sur l'économie résidentielle (réalisée par SEMAPHORES Territoire) a mis en avant des propositions d'actions en matière de « silver économie », de loisirs et divertissement, de nautisme ou encore de circuits-courts. Une étude a également été réalisée sur la création d'une « Maison des entreprises », outil majeur de développement économique, destinée à offrir en un même lieu tous les services d'appui aux entrepreneurs : accueil et accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises, tenue de permanences par les partenaires économiques et sociaux, hébergement de jeunes entreprises, mise en place de formations et actions collectives, espace de travail partagé (coworking), salles de réunion à la location, domiciliation, etc. Destinée à être implantée à proximité de la gare de Royan, cette « Maison des entreprises », à l'état de projet pour le moment, a été présentée le 9 septembre 2015 devant le bureau communautaire élargi aux maires. Son ouverture pourrait être envisagée fin 2018.



# DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, OSTRÉICOLE ET RURALITÉ

Afin de contribuer au développement de l'économie locale et à l'attractivité du territoire, le service développement agricole, ostréicole et ruralité de la CARA mène une série d'actions pour promouvoir les produits locaux de qualité, développer les circuits courts de proximité ainsi que l'approvisionnement local des établissements de restauration. La CARA agit également pour sensibiliser les publics scolaires aux activités agricoles locales et aux bonnes pratiques alimentaires.

## Faire découvrir l'offre de produits locaux

■ **Édition du livret « La route des saveurs » 2015.** Publié depuis 2003, ce guide recense les 28 producteurs du territoire Royan Atlantique rassemblés sous la marque « Couleurs et Saveurs ». Regroupés en association - Terr'Océannes – ils s'engagent à proposer des produits locaux et de qualité, et à faire découvrir aux visiteurs leurs exploitations, leur métier et leurs savoir-faire. Ce livret a été édité à **32 000 exemplaires**

et distribué dans les hôtels et campings, les offices de tourisme de l'agglomération et au réseau de producteurs cités dans ce catalogue. Les productions diversifiées du territoire y sont représentées : Pineau des Charentes, Cognac, vins de pays charentais, viandes de bœuf, de veau, de porc ou agneau de l'estuaire, œufs, légumes et fruits de saison, mais aussi farines et pains, conserves variées, huiles végétales, fleurs et plants... Les foires et marchés incontournables organisés par les communes tout au long de l'année y sont également répertoriés. Le livret « La Route des Saveurs » accompagne tout au long de l'année les particuliers désireux de découvrir de nombreuses animations proposées sur notre territoire pour promouvoir les produits locaux.

## Des actions grand public

En 2015, l'agglomération Royan Atlantique a renforcé son rôle dans le développement d'animations visant à promouvoir les produits de qualité issus des fermes de notre territoire. Elle a soutenu et accompagné différents événements destinés à faire découvrir au grand public la diversité de ces produits du terroir, souvent emblématiques comme le Pineau des Charentes, les huîtres Marennes - Oléron ou l'agneau de l'estuaire.

## Favoriser l'approvisionnement local dans la restauration hors domicile

■ **Mutualiser les pratiques d'achats alimentaires.** En mars 2015, le service « agricole » a recensé les méthodes d'achat et les marchés publics en cours de la restauration dans les cantines. L'ensemble des établissements scolaires du territoire produit chaque jour environ **4 700 repas en période scolaire**. Les règles de la commande publique complexifient l'approvisionnement auprès des producteurs locaux (rédaction des marchés spécifiques, peu de connaissance de l'offre locale, producteurs mal informés...) et favorisent de fait le « gré à gré », lequel ne permet pas le développement pérenne des filières locales. Pour lever ces freins préalablement identifiés, la CARA a missionné le cabinet RNC Conseil, avec le soutien financier de la région Poitou-Charentes, pour apporter aux élus les éléments de décision quant à la pertinence de **mettre en place un groupement de commandes alimentaires locales**. Ainsi, 14 établissements de restauration collective ont accepté de transmettre des informations précises sur leurs achats



■ **Chais d'Ici.** De façon à mettre à l'honneur les vins et alcools charentais, pour la deuxième année consécutive, la CARA a sollicité les vigneronnes de son territoire inscrits dans des démarches de qualité. Ainsi, plusieurs exploitations ont ouvert leurs portes le dimanche 24 mai 2015. Les neuf vigneronnes participantes ont présenté leurs outils et techniques de production, leurs savoir-faire en matière de vinification et distillation. Pour l'occasion, chaque domaine a organisé des animations variées. Enfin, les visiteurs se sont retrouvés autour d'un verre pour savourer les produits et découvrir les différentes gammes de nos viticulteurs. Curiosité, convivialité et partage ont attiré **plus de 1400 personnes** sur cet événement.

■ **Les marchés fermiers.** Lieux de rencontre par excellence entre producteurs et consommateurs, l'agglomération Royan Atlantique organise chaque année des marchés fermiers, en collaboration avec la Chambre d'agriculture. Les producteurs présents élaborent des repas fermiers à partir de leurs produits et proposent à la vente leurs différentes spécialités. En 2015, **deux marchés fermiers ont été organisés** à Chaillevette le 15 mai pour « Le Train Surprise » (édition spéciale de la ligne du « Train des Mouettes » organisée avec l'association Trains et Traction, avec un dîner / concert au cœur du marché fermier : 10 producteurs présents et plus de 300 repas servis) et à Saujon le 12 septembre pour l'évènement annuel de « La Remontée de la Seudre » : 11 producteurs présents et près de 300 repas servis.

■ **La Fête de l'Agneau de l'Estuaire,** dimanche 28 juin 2015, à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. À l'initiative de l'association « Les Moutonniers de l'Estuaire », cette manifestation a rassemblé moutonniers, élus et grand public autour de cette activité d'élevage essentielle à l'entretien des marais des rives de Gironde et au maintien de la biodiversité de ces milieux naturels fragiles.

■ **Le Salon des vigneronnes bio de l'Estuaire.** Les 4 et 5 juillet 2015, l'association « Graines d'Estuaire » a organisé à Mortagne-sur-Gironde ce quatrième rendez-vous annuel entre vigneronnes bio et grand public, autour du développement durable. Des ateliers dégustation, une exposition, un marché paysan et des assiettes des producteurs ont ravi les quelques 1 000 visiteurs.



■ **Finale du Championnat de France de labour à l'ancienne.** Organisée les 12 et 13 septembre 2015 à Semussac par l'association « Tradition de la vie rurale de 1900 à nos jours en Pays Royannais » et le Club Lanz. Cet événement d'envergure nationale a accueilli 2 500 visiteurs et les délégations des candidats au concours de différentes régions, soit environ 60 personnes. Une formidable occasion de faire découvrir, sur un weekend, nos produits, notre territoire et contribuer ainsi à son rayonnement.

■ **« Saveurs d'Ici, Cuisine de Chefs » : le terroir et les produits frais de saison mis à l'honneur.** À l'occasion de la semaine du goût, cette association de neuf restaurateurs du territoire Royan Atlantique a offert au grand public, le 13 octobre 2015 au Palais des congrès de Royan, de savoureuses dégustations concoctées par leurs chefs. Leur objectif était de mettre en scène les savoir-faire gastronomiques de ces restaurateurs engagés dans l'approvisionnement local en produits frais de saison et ceux de leurs fournisseurs. Dix producteurs étaient présents à leurs côtés. Près de 700 personnes ont participé à cette première.

(volumes, tarifs, qualité, fréquences). Les résultats de cette analyse montrent qu'un groupement de commandes permettrait de constituer une puissance d'achat plus lisible, qui respecte le code des marchés publics et de créer une opportunité de développement économique pour les productions locales.

■ **Découvrir les producteurs locaux.** Engagé dans la distribution de produits locaux depuis 2009, le **CEMES CESAM** a décidé de mettre fin à son activité de livraison avec chauffeur, pour trouver un modèle plus viable économiquement. Soutenu financièrement par la CARA depuis le début de son action, le CEMES CESAM reste un interlocuteur direct pour les commandes de produits locaux. Dans le cadre des rencontres entre acteurs de la restauration collective, il a notamment permis aux cuisiniers de découvrir deux productions fermières : la ferme de « L'Orée » à Thézac (huiles végétales, légumes secs et jus de raisins) et la ferme « Terres de Roussillon » à Saint Germain du Seudre (porcs bio).

■ **Maîtriser le gaspillage alimentaire.** Le lycée de l'Atlantique, à Royan, en accord avec le Conseil régional, s'est porté volontaire pour dérouler deux semaines de « tests consommation » au sein de son service restauration. L'équipe de cuisine a ainsi testé l'usage de produits locaux et a évalué le gaspillage alimentaire lors des étapes de réception, fabrication et service des repas. La CARA a financé un prestataire pour mener à bien ce projet qui a permis de **diminuer d'environ 30% les pertes alimentaires**. Les économies réalisées en limitant le gaspillage alimentaire peuvent être réinjectées dans l'achat de produits locaux de qualité. La CARA soutient cette dynamique, dans laquelle d'autres établissements sont déjà engagés.

## Les animations pédagogiques en milieu scolaire

■ **Interventions en classe.** Le service agricole contribue au programme d'animations pédagogiques « développement

durable » de la CARA. Ainsi, sur l'année scolaire 2014-2015, le service a réalisé **37 interventions dans les classes primaires** sur l'évolution des paysages et des pratiques agricoles et l'origine des produits alimentaires.

■ **Visites de fermes pédagogiques.** En 2015, **584 enfants ont visité une ferme pédagogique** parmi les cinq sites agricoles proposés. La CARA s'est chargée de la réservation et du financement des transports des **22 classes concernées**. Emblème de notre territoire, la thématique viticole est désormais représentée par le domaine Jean-Chevallier qui accueille les enfants lors des vendanges, à Mortagne-sur-Gironde.

■ **Temps d'activité périscolaire.** Les mairies de Saujon, Étaules et Corme-Écluse ont mis au programme des temps d'activités périscolaires la sensibilisation des enfants à une alimentation équilibrée, à la saisonnalité des fruits et légumes et aux circuits des produits alimentaires.



# ÉTUDES PROSPECTIVES ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

## Les politiques contractuelles au service du développement territorial

**À travers sa direction des études prospectives et politiques contractuelles (DEPPC), l'agglomération Royan Atlantique s'engage en faveur du développement du territoire, en mobilisant et en sécurisant des financements, notamment européens, destinés à soutenir des projets locaux dans de nombreux domaines (économie, développement agricole, transports...)**

En 2015, deux dossiers importants ont occupé la DEPPC : la candidature du territoire au programme de développement rural LEADER et la préparation d'une stratégie d'intervention en faveur de la filière ostréicole, en partenariat avec les filières professionnelles et les collectivités voisines membres de l'IGP « Huîtres Marennes Oléron ».

### Le programme LEADER

LEADER (liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) est un programme européen de développement rural visant à financer des projets locaux qui contribuent à construire un territoire attractif, actif et créatif, en valorisant les ressources locales.

LEADER repose sur une démarche multi-partenariale originale qui consiste à fédérer les acteurs, publics et privés, autour d'une stratégie locale de développement cohérente et pertinente au regard des enjeux du territoire.

Entre janvier et février 2015, quatre ateliers thématiques, ayant réuni près d'une centaine d'acteurs locaux (élus, entrepreneurs, institutions publiques, associations...), ont été organisés par la CARA afin d'établir un diagnostic du territoire et identifier les domaines d'intervention prioritaires à soutenir (circuits courts, diversification agricole, création d'entreprises, structuration touristique, services et équipements collectifs, valorisation du patrimoine...). Ce travail consultatif a servi de base à la candidature de la CARA au programme LEADER, qui a été déposée auprès de la Région le 27 février 2015.

**En juillet, le Conseil régional réuni en commission permanente a décidé de retenir la candidature LEADER de la CARA et de lui attribuer une enveloppe de 1 688 000 € de crédits européens sur la période 2016-2020.**

Ces financements viendront abonder les autres initiatives et programmes déjà en place sur le territoire, en cofinçant des projets qui seront sélectionnés en fonction de leur contribution aux enjeux de développement identifiés dans la stratégie LEADER.

## Le programme FEAMP

Le volet territorial du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) vise à maintenir la prospérité économique et sociale des zones de pêche et d'aquaculture sur le littoral français, en aidant les acteurs des filières pêche et aquaculture à définir et à mettre en œuvre des stratégies locales de développement, aux côtés des autres acteurs économiques, institutionnels et de développement du territoire (collectivités, chambres consulaires, associations, etc.).

En raison de son poids économique mais aussi de son positionnement entre terre et mer, la filière ostréicole est un enjeu essentiel pour le territoire de la CARA, aussi bien en termes d'emploi et de cohésion sociale, de préservation des espaces naturels et des paysages, que d'identité et de patrimoine.

En janvier 2015, à la demande de la filière conchylicole, la CARA a engagé, avec le Pays Marennes - Oléron et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, une réflexion sur l'opportunité de **mettre en place un programme FEAMP à l'échelle du bassin IGP « Huîtres Marennes - Oléron »**.

À l'image des démarches engagées dans le cadre de LEADER, un important travail de concertation, portant sur la définition du partenariat local et de son programme d'intervention en faveur de la filière ostréicole, a été engagé par la DEPPC, aux côtés des services de l'agglomération Rochefort Océan et du Pays Marennes - Oléron, des élus locaux et des acteurs socio-économiques.

La mise en œuvre d'un programme porteur d'ambitions pour le développement durable de l'aquaculture autour de l'IGP « Huîtres Marennes Oléron » a été formalisée par l'adoption d'une convention de partenariat avec le Comité régional conchylicole Poitou-Charentes, le Comité régional des pêches et des élevages marins Poitou-Charentes, le port de la Cotinière et les collectivités partenaires (Pays Marennes - Oléron et agglomération Rochefort Océan), validée par le conseil communautaire le 18 décembre 2015.

La sélection des territoires bénéficiaires du programme FEAMP sur la période 2016-2020 fera l'objet d'un appel à projets émis par la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes en janvier 2016.

## Et aussi :

- Prolongation du contrat régional de développement durable de l'agglomération Royan Atlantique jusqu'en 2019, portant ainsi le **montant maximum de la dotation régionale pour le territoire de la CARA à 7 100 000 € pour la période 2014-2019** ;
- Dépôt de demandes de subvention auprès du fonds européen de développement économique régional (FEDER), relatif au changement du système billettique du réseau « cara'bus » et à la conduite d'une étude sur le déploiement du très haut débit.

## EN 2016

- **Conventionnement avec la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et lancement opérationnel du programme LEADER, avec la création d'un poste d'animateur LEADER ;**
- **Préparation et soumission de la candidature du territoire de l'IGP « Huîtres Marennes - Oléron » au programme territorial du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.**

La CARA  
divertit





# CULTURE

**L'agglomération Royan Atlantique met en œuvre des actions culturelles et patrimoniales diversifiées, construites avec les partenaires locaux, en faveur d'une culture de découverte au plus proche des habitants du territoire. À travers ses projets, la CARA continue d'associer l'exigence artistique à l'ancrage territorial.**

## **Les Jeudis Musicaux : 34 concerts, 100 artistes accueillis par la CARA en 2015**

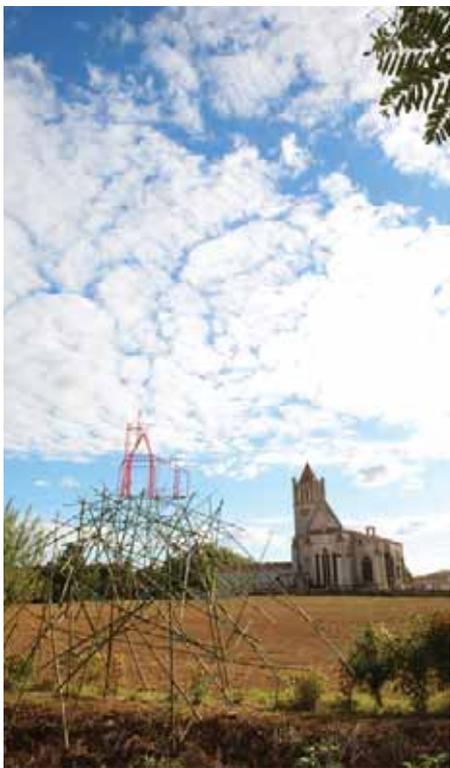
La 27<sup>e</sup> édition des Jeudis Musicaux peut se satisfaire d'une **fréquentation record dépassant les 90% de taux de remplissage**, à la hauteur des plus grands festivals. Elle a accueilli, de juin à septembre, plus de **6 500 personnes**.

Une centaine d'artistes nous ont gratifiés de concerts remarquables, qui ont mis en musique notre patrimoine durant **quatre mois**, avec une **programmation aussi riche que variée**, autour de la musique de chambre, allant du classique au contemporain. Une exigence de **qualité artistique**, qui rejoint celle, plus technique, de l'organisation du concert

avec le concours des 34 communes partenaires. Elles ont contribué à la réussite de cette saison musicale et à une diffusion de la musique au plus large public possible, en lien avec le service des affaires culturelles et les relais locaux (offices de tourisme et syndicats d'initiative, comités des fêtes ou foyers ruraux), soit près de **200 personnes** impliquées au total.

Depuis leur création en 1989, les Jeudis Musicaux sont devenus des rencontres musicales dignes des plus célèbres manifestations dédiées à la musique classique, et ont su évoluer au fil des saisons. Ainsi, ont été programmés des mardis et des vendredis, des concerts à horaires décalés et une ouverture doublée. En 2015, le tarif attractif des concerts et la **gratuité pour les moins de 16 ans** ont à nouveau donné au public l'opportunité rare de rencontrer des virtuoses habitués aux plus grandes scènes internationales comme Nemenja Radulovic, Jordi Savall, François Salque ou Jean-François Zygel... Un **rayonnement** également reconnu par les artistes eux-mêmes et par la presse spécialisée :

*« Les Jeudis Musicaux constituent un festival de grande qualité réunissant des virtuoses de la musique classique et où esprit et musique sont bien présents ! On ne peut que féliciter et encourager les organisateurs qui proposent là une saison musicale hors norme ! » Frédéric Lodéon.*



## Les Sentiers des Arts, un rendez-vous culturel et artistique automnal

**Fort du succès de la seconde édition, la CARA a présenté un nouveau sentier artistique éphémère qui concilie art et patrimoine.** En 2015, un regard particulier a ainsi été porté sur l'**abbaye de Sablonceaux** et ses alentours, pour une découverte insolite de ce patrimoine architectural d'exception sur 3 km.

Depuis trois ans, la CARA accueille des artistes contemporains cherchant dans la nature, loin de tout cadre institutionnel, un espace pour leur création. Qu'ils disposent dans les paysages des sculptures de métal et de verre ou qu'ils utilisent directement la pierre et le bois pour créer leurs œuvres, tous ces créateurs nous font découvrir une autre image de nos habituels lieux de vie.

**Dix artistes en résidence** du 12 au 16 septembre ; 10 œuvres éphémères s'inspirant et s'inscrivant dans le paysage. Des créations Land Art réalisées in situ.

- **La rose des vents** - Charlotte DUCOUSSO et Emilien LEROY (Association la grande Tombola) - Marseille (13)
- **Obscura Capitulum** - Erwan SITO - Gap (05)
- **Médusées** - Alice et David BERTIZZOLO - Claret (05)
- **Les pèlerins** - Philippe BERCET - Soissons (02)
- **Protos 2** - Eva BONY - Paris (75) et Grèce

- **Le crépusculaire reflet de la pierre** - Christian BODOLLA - Mexico (Mexique)
- **Camera obscura** - Thierry MONTOY - Villeurbanne (69)
- **Flux-paysage** - Michèle TROTTA - Aubervilliers (93)
- **Mosaïque** - Morgane CHOUIN - Pleugue-neuc (35) et Emilie GAYET - Rochefort (17)
- **Relief** - Marie-Hélène RICHARD - Pornichet (44)
- Retour des **Compagnons** de Philippe BERCET : des guides qui marquent le paysage de leurs empreintes de géants et qui accompagnent les promeneurs.

Ce projet a été mis en place **en lien avec les différents partenaires** (commune et abbaye de Sablonceaux). **Six semaines d'animation et de rencontres** organisées par le service des affaires culturelles, destinées aux visiteurs et au jeune public (scolaires et centres de loisirs) : ateliers d'initiation au Land Art ; sortie découverte Land Art...

- **Plus de 600 personnes ont participé à ces différents rendez-vous.**
- **Une fréquentation exceptionnelle : plus de 10 000 piétons.** Cette affluence a pu être constatée tout au long de la manifestation.
- Un concours photo a été organisé pour valoriser et faire découvrir par la photographie les œuvres des Sentiers des Arts, destiné aux jeunes de 12 à 20 ans. Les trois meilleures images des catégories 12-15 ans et 16-20 ans ont été récompensées par un prix et exposées à la CARA.

Un plan de communication spécifique a été mis en place, permettant également un bon relais auprès de la presse et des médias, ainsi qu'une signalétique à fort impact visuel.

## Soutien aux associations d'animation territoriale

La CARA soutient les manifestations intercommunales liées à l'animation culturelle. L'ensemble des dossiers est étudié par le service des affaires culturelles en tenant compte des nouvelles modalités d'attribution des subventions en matière d'animation territoriale. Chaque demande est présentée en commission culture, pour avis, puis en conseil communautaire pour décision.

- En 2015, le service a instruit les demandes concernant **32 manifestations ; 18 ont reçu un avis favorable.**

### ET EN 2016...

- **Préparation de la 28<sup>e</sup> édition des Jueuds Musicaux en intégrant les évolutions et nouveautés telles que la mise en place d'un système de réservation pour les 34 concerts ;**
- **Organisation de la 4<sup>e</sup> édition des « Sentiers des Arts – Regards hors saison sur les rives de la Gironde » en partenariat avec les communautés de communes de Haute - Saintonge et de l'Estuaire ;**
- **Poursuite de l'instruction des dossiers de demandes de subvention en matière d'animation territoriale ;**
- **Travail engagé dans le cadre du projet de muséographie de la Maison des douanes à Saint-Palais-sur-Mer.**

# PATRIMOINE



## Gestion et valorisation des collections de la CARA

La CARA possède un ensemble d'objets de collection relatif à l'histoire du territoire royannais durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'au monde rural à travers la collection agricole. Ces biens sont gérés par le service des affaires culturelles et peuvent donner lieu à des expositions et des prêts pour des projets en lien avec notre territoire.

- En 2015, la CARA a prêté, à titre gratuit, du matériel agricole dans le cadre de la fête des battages de Corme-Écluse (août 2015) ;
- Durant les commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération, les Archives départementales de la Charente-Maritime, les municipalités de Médis et de Vaux-sur-Mer ont emprunté à titre gratuit des objets de la collection CARA pour trois expositions temporaires :
  - « Commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du bombardement de la ville de Vaux-sur-Mer » (du 13 au 18 avril 2015).
  - « Libération de la poche de Royan » à la mairie de Médis (du 30 avril au 8 mai 2015).
  - « Témoignages de la Résistance et de la Libération de la Charente-Maritime » au service des Archives départementales de La Rochelle (du 7 mai au 30 octobre 2015).

Ce sont plus d'une cinquantaine d'objets appartenant à la CARA, qui ont pu être présentés au public : porte intérieure de la caserne Champlain, fusil Mauser 98 à la crosse gravée Libération de l'île d'Oléron, tracts et affiches de propagande, album photos d'un soldat allemand ayant stationné à Royan, coques de casques retrouvées dans les décombres de Royan, veste de troupe d'artillerie côtière allemande, brassard FFI et carte d'identité d'un résistant ayant participé à la libération de Royan, cartes et tickets de rationnement...

## Site internet

Le « Musée du Patrimoine du Pays Royannais »,  
 ➤ [www.pays-royannais-patrimoine.com](http://www.pays-royannais-patrimoine.com)

Constitué à partir des travaux et réflexions du service des affaires culturelles autour des particularités historiques, culturelles, patrimoniales du territoire, le site rassemble objets, documents caractéristiques en provenance des collections publiques ou privées, archives diverses, musées, monuments et lieux culturels composant la mémoire, le patrimoine et l'actualité du territoire.

Outil de conservation, de pérennisation et de restitution de l'information, le site continue à être très apprécié quant à la découverte du patrimoine du territoire tant par les visiteurs que par les habitants.

**Chaque année, de nouvelles informations viennent enrichir le musée virtuel** ; ce dernier est également complété par les éléments transmis par les partenaires : communes, associations, sites patrimoniaux, érudits locaux, ...

### ET EN 2016...

- **Enrichissement du site internet, en lien avec les acteurs locaux et des représentants des sites patrimoniaux du territoire ;**
- **Prêt d'objets de collection Seconde Guerre auprès du Musée de Royan pour son exposition intitulée « 1939-1945 Guerre et plages » du 14 décembre 2015 au 31 octobre 2016.**
- **La commune de Vaux-sur-Mer, dans le cadre des manifestations « Plus d'arbres, plus de vie » et « Fête de la Nature », a sollicité la CARA pour le prêt de l'ensemble des œuvres Land Art dites « Les Compagnons » de Philippe BERGET. Ces 19 œuvres, acquises en 2014 dans le cadre de la seconde édition des Sentiers des Arts – Regards hors saison sur l'estuaire de la Gironde, seront exposées du 15 mars au 15 juin 2016 dans les jardins de la mairie.**



# TOURISME ET NAUTISME

**Évolution de la compétence tourisme, création d'un site internet de séjour, soutien aux professionnels, événements nautiques, nouvelles activités de pleine nature... Par ses actions, la CARA contribue à l'animation, au développement et à la promotion touristique et nautique du territoire.**

## Tourisme

### PROMOTION DU TERRITOIRE

■ Guides des animations et brochures thématiques. En partenariat avec les offices de tourisme, la CARA a édité en 2015 un guide des animations estivales, imprimé à 180 000 exemplaires (80 000 en juin/juillet et 100 000 en août/septembre) et distribué par les offices de tourisme et leurs partenaires. Le service tourisme, nautisme et activités de pleine nature de la CARA contribue à la promotion touristique du territoire en éditant plusieurs autres brochures : guide nautique (16 500 exemplaires), horaires des marées (60 000 exemplaires), Pass nautique (5 000 exemplaires), guide

vélo (40 000 exemplaires) et guide Escapades (5 000 exemplaires).

■ Deuxièmes rencontres territoriales du tourisme. Près de 250 élus et techniciens des communes, des intercommunalités et des offices de tourisme de toute la future « grande région » ont participé à cette deuxième édition, qui avait pour thème le volet touristique de la loi NOTRe. Adoptée le 7 août 2015, cette loi sur la répartition des compétences entre collectivités étend notamment aux communautés d'agglomération la prise de compétence obligatoire « promotion du tourisme », au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce nouveau transfert a pour objectif de favoriser la promotion touristique à l'échelle de territoires plus élargis, tout en encourageant la mutualisation de moyens et de services. La journée d'échanges organisée le 29 septembre au palais des congrès de Royan a permis d'apporter aux élus et professionnels des précisions sur la future organisation territoriale du tourisme. Il est également ressorti des débats, la nécessité de définir le projet touristique territorial avant de penser à la structuration et à la gouvernance. Synthèse de la journée sur [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr).

■ Création d'un site internet de séjour : [www.royan-atlantic.fr](http://www.royan-atlantic.fr). Outil indispensable pour la valorisation touristique du territoire, ce nouveau type de site internet s'adresse à des personnes en mobilité. Il a pour intérêt de « pousser » une information « chaude » en fonction d'un algorithme qui prend en compte la géolocalisation, l'heure de la recherche et la météo. Il permet de communiquer et de diffuser l'information au plus près des acteurs touristiques, des populations locales, résidents secondaires et touristiques. Mis en ligne en juillet 2015, il est alimenté par les offices de tourisme via la plateforme « extranet » gérée par le comité départemental du tourisme 17. Le service tourisme de la CARA assure cette saisie pour les communes n'ayant pas d'office de tourisme.

■ Bordeaux fête le fleuve. Pour la neuvième édition de cette manifestation, la CARA était présente sur le stand du SMIDDEST, afin de promouvoir la destination Royan Atlantique auprès des visiteurs et acteurs institutionnels de la métropole bordelaise.

## APPUI AUX PROFESSIONNELS

■ Organisation d'éductours. Le service tourisme - nautisme de la CARA a organisé deux éductours au printemps 2015 pour présenter au personnel d'accueil des offices de tourisme des lieux touristiques (patrimoine) ou des activités du territoire (nautisme, randonnée...). Deux thématiques ont été proposées : tourisme et patrimoine (avec une visite du site archéologique du Fâ à Barzan, du bowling de Meschers-sur-Gironde et du Parc de l'estuaire à Saint-Georges-de-Didonne), nautisme et randonnée (pratique du téléski nautique et course d'orientation à Saujon). Cinquante professionnels issus de 14 offices du territoire y ont participé.

■ Ateliers numériques. Quatre ateliers ont été présentés aux prestataires des communes touristiques par les animateurs numériques de territoire présents dans les offices de tourisme de Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Saint-Palais-sur-Mer et Les Mathes-La Palmyre : comprendre Google

et augmenter la visibilité de son entreprise ; créer et animer sa page Facebook ; maîtriser, surveiller, agir et soigner sa e-réputation ; améliorer sa gestion clients par courriel. Deux réunions ont également été organisées à destination des socio-professionnels du territoire pour leur présenter le système de commercialisation en ligne « open system » ainsi que le wifi de territoire.

■ Suivi de la fréquentation touristique. Le service tourisme questionne régulièrement les acteurs touristiques du territoire (offices, hébergeurs, prestataires...) sur la fréquentation de leurs établissements, afin de suivre les tendances et maintenir le contact avec la filière.

## DES ACTIONS TOURISTIQUES PARTAGÉES ENTRE LA CARA ET LES COMMUNES

**Une convention cadre de partenariat a été signée pour la réalisation d'actions touristiques partagées entre la CARA, les communes pourvues d'un office de tourisme et ces derniers. Devant l'évolution du marché touristique et des techniques de consommation, il est apparu indispensable de mutualiser et organiser certaines des missions des offices de tourisme pour contribuer à l'amélioration de l'attractivité et de la notoriété du territoire. La convention, établie pour trois ans, définit les champs d'application, les financements et l'organisation du travail avec un plan d'actions annuel. Ce dernier comprend huit axes de travail pour répondre aux besoins des acteurs du territoire et des visiteurs.**

## Activités de pleine nature

### SITES PERMANENTS DE COURSE D'ORIENTATION

Quatre nouveaux sites de course d'orientation ont été créés et ouverts en 2015 à Saujon, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer et La Palmyre. Le site de Cozes a également été étendu. Les cartes nécessaires à la pratique ont été mises à disposition grâce au partenariat avec le comité départemental de course

d'orientation et l'ensemble des informations nécessaires mises en ligne. Un travail a débuté avec des enseignants du primaire pour promouvoir la pratique et en faciliter l'appropriation pour leurs classes.

## PISTES ET ITINÉRAIRES CYCLABLES

■ Réalisation de la signalisation permanente de la jonction entre Corme-Écluse à la boucle de Mortagne à Boutenac-Touvent sur 23km. Ce parcours sur des petites voies partagées est important car il assure depuis Saujon le bouclage du schéma cyclable jusqu'au sud du territoire.

■ Intégration du Comité d'itinéraire du canal des deux mers à vélo (V80) : réalisation du document de la charte de signalisation de l'itinéraire ; balisage en collaboration avec le comité départemental du tourisme du bac de Royan au Parc de l'Estuaire et suivi des actions sur la partie Saint-Seurin-Mortagne, et Mortagne-Saint-Romain-sur-Gironde. L'itinéraire était ouvert et balisé en juillet.

■ Maintenance et suivi du parc de 15 compteurs vélos (reprise des compteurs des Mathes) afin d'évaluer, suivre et comparer les niveaux de fréquentation. En 2015, on a ainsi dénombré près de 160 000 passages sur l'itinéraire de la Vélodyssée, 57 000 passages sur la V80 (à partir du mois de juin). Plus de 15 500 passages ont enfin été dénombrés sur le parcours en forêt des Combots qui amène aux plages de la Grande côte depuis Saint-Augustin.





■ Le travail de refonte des parcours VTT dans la partie sud du territoire de la CARA s'est poursuivi en 2015 pour les rives de Gironde, avec la création de deux circuits rouge, soit 66 km de parcours « pur VTT » et d'un circuit bleu de 14 km. Le balisage a été implanté sur des piquets et plaquettes en bois, et géolocalisé. Les nouvelles versions de ces trois parcours ont été téléchargées 1 287 fois sur le site de la CARA. Ce travail se poursuit sur le secteur d'Arces-sur-Gironde et Semussac.



### DÉVELOPPEMENT DE PARCOURS ÉQUESTRES

Afin de mieux encadrer les pratiques et dans la continuité du travail réalisé avec l'ONF sur le massif de la Coubre pour les 40 km de randonnée équestre, le réseau de parcours dédié aux chevaux a été étendu et traité de la même manière (balisage et pancartes) sur le massif des Combôts d'Ansoine en collaboration avec le Conservatoire du littoral : 20 km de chemins supplémentaires ont ainsi été réservés à la pratique équestre.

### PUBLICATIONS ET COMMUNICATION

■ Toutes les données liées aux cartes et traces GPX (permettant l'échange de coordonnées GPS) ont été mises en ligne et sont en téléchargement dans les rubriques « activités de pleine nature » du site internet de la CARA. En 2015, les cinq rubriques (vélo loisir, VTT, pédestre, équestre et course d'orientation) ont totalisé 12 444 téléchargements, soit 32,7% pour le vélo loisir, 17,5% pour le VTT, 14,9%

pour le pédestre, 19,3% pour l'équestre et 15,5 % pour la course d'orientation.

■ Création et animation de deux pages événements sur Facebook « Fête du vélo » et « Équiodée », regroupant autour de ces deux thématiques une communauté de près de 800 personnes.

### MANIFESTATIONS

■ Troisième fête du vélo, le 7 juin 2015, entre Mornac-sur-Seudre, Breuillet, Saint-Augustin, Saint-Palais, La Palmyre, Étaules et Chaillevette. Près de 500 cyclistes ont pu découvrir la liaison entre Seudre et Océan sur un parcours de 45 km.

■ Première Équiodée, les 26 et 27 septembre 2015 : manifestation équestre organisée sur deux jours avec près de 60 km de randonnées balisées, en deux boucles entre la Coubre et les Combôts à partir de l'hippodrome des Mathes. Au total, une centaine de participants ont découvert les circuits du territoire et le site de l'hippodrome.



## Nautisme

L'Agglomération Royan Atlantique met en œuvre sur le territoire son troisième schéma de développement nautique pour les années 2015-2017. Ce plan vise à favoriser l'accès aux activités nautiques au plus grand nombre de résidents territoriaux et en particulier aux jeunes. Il a pour objectifs principaux de permettre aux enfants de découvrir et pratiquer à l'année des sports nautiques et d'acquiescer à terme une culture maritime, et de fournir ainsi des « recrues » aux écoles de sport. Le schéma nautique a également pour ambition d'accompagner les jeunes à un haut niveau, et de leur permettre d'avoir un job d'été tout en palliant un déficit récurrent d'encadrants dans les structures. Il vise à faire du nautisme un atout pour le territoire.

■ **Activités nautiques scolaires.** La Communauté d'agglomération Royan Atlantique a financé les activités nautiques scolaires pour que tous les enfants du territoire puissent s'initier au surf et au kayak en CE2, avant de découvrir la voile en CM1 et CM2. Plus de 2 300 élèves scolarisés dans 34 écoles ont ainsi suivi un apprentissage en 2015, dispensé dans l'un des dix centres nautiques du territoire. Pour compléter ce dispositif et permettre aux jeunes de s'entraîner, deux sections sportives de voile ont été créées en partenariat avec le rectorat sur le collège Zola, le lycée Cordouan et les clubs des Régates de Royan et Saint-Georges Voiles.

■ Afin de développer la pratique sportive, la CARA apporte également son soutien aux écoles de sports nautiques, à travers leurs engagements en compétition, et accompagne leurs actions de développement. Elle met gratuitement à disposition des compétiteurs du territoire du matériel nautique dont elle est propriétaire, ainsi que du matériel pour assurer la sécurité



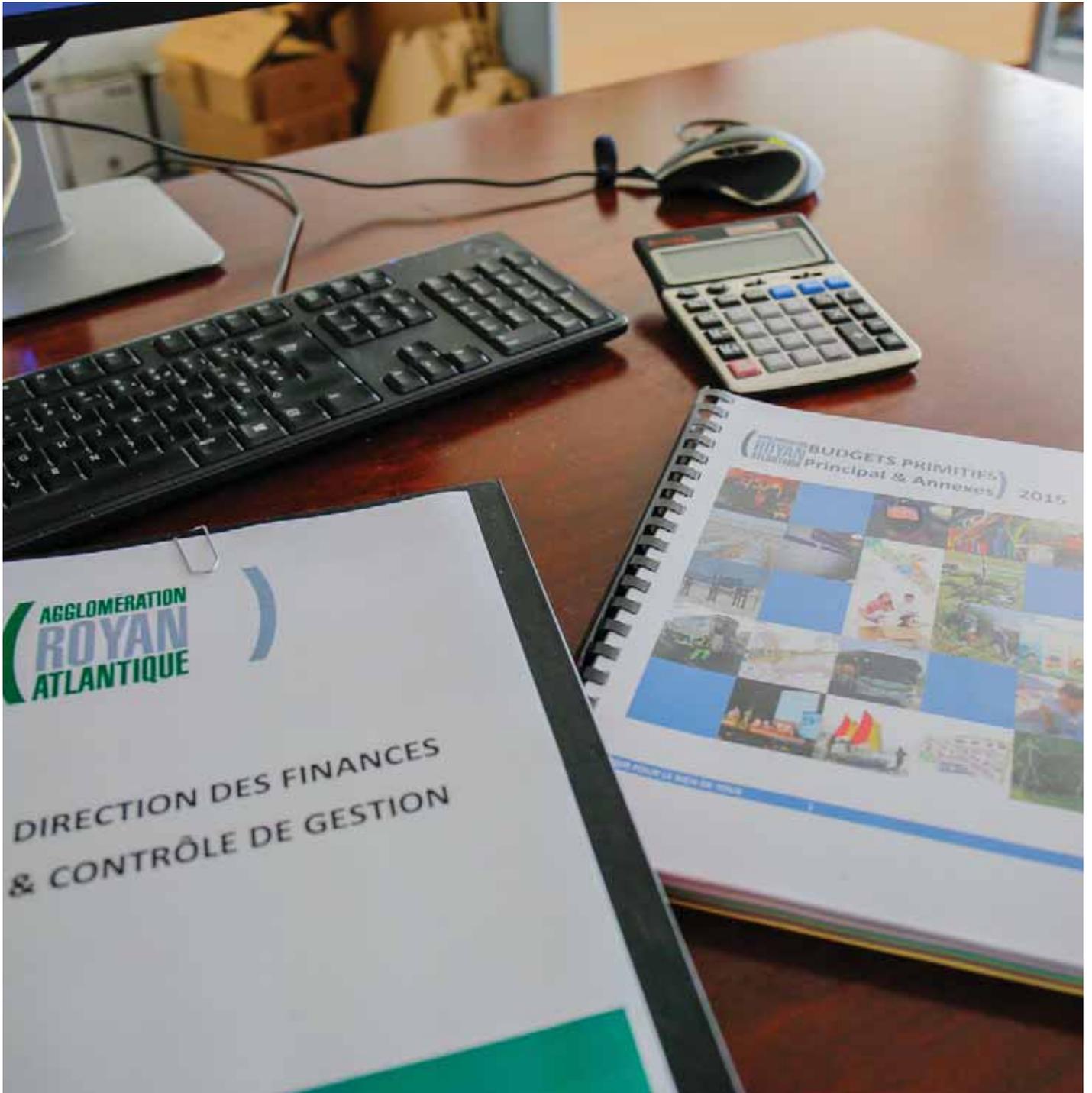
des plans d'eau. Elle apporte également un soutien aux projets des sportifs de haut niveau licenciés sur son territoire. À la fin de l'année, les meilleurs sportifs ainsi que les plus prometteurs ont été récompensés lors de la traditionnelle cérémonie des trophées nautiques. Des textiles ont été remis aux jeunes sportifs afin d'identifier une équipe Royan Atlantique.

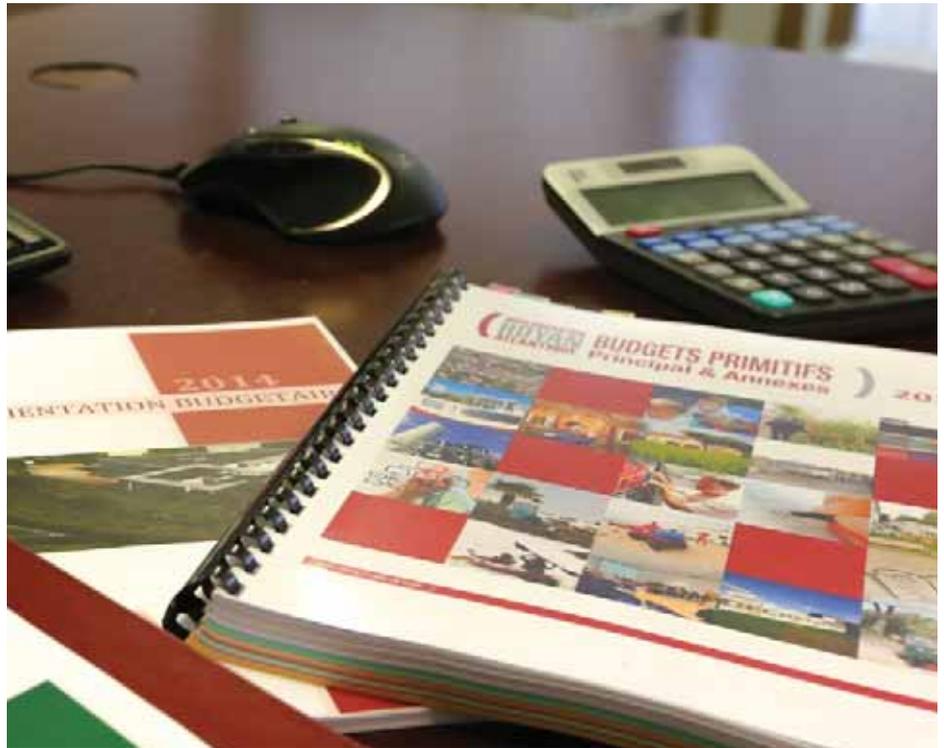
■ **Formation.** La CARA a soutenu, en 2015, la mutualisation de la formation des moniteurs fédéraux de voile en partenariat avec la Station Nautique Royan Atlantique et les centres de formation des bases nautiques du territoire : 12 jeunes moniteurs ont ainsi été formés. Cinq moniteurs de voile professionnels ont poursuivi leur formation en kayak de mer pour obtenir une unité capitalisable complémentaire (UCC) au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), leur permettant d'encadrer en toute autonomie et de développer de nouveaux projets de club.

■ **Événements.** En partenariat avec la Station Nautique Royan Atlantique, la CARA et son service tourisme-nautisme soutiennent la programmation et le suivi d'événements nautiques : Nautisme en fête, Remontée de la Seudre, finale régionale de voile légère, Inter ligues catamaran, Coupe de France de longboard.

■ **Nautisme et environnement.** En partenariat avec le service environnement de la CARA et dans le cadre d'une action du plan plage territorial, les professionnels des activités nautiques du territoire ont assisté à plusieurs demi-journées de sensibilisation à l'environnement littoral animées par le parc de l'estuaire et l'association Natvert.

# RAPPORT financier





# ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif fait état des dépenses et recettes effectives de l'exercice écoulé. Ces éléments financiers représentent la « photographie » des réalisations effectives et de l'activité de la collectivité.

**99,47 M€**  
de dépenses

dont  
**23,23 M€**  
dédiés à l'équipement

**9,20 M€**  
de dotation globale  
de fonctionnement  
(dotation d'intercommunalité  
+ dotation de compensation)

**27,73 M€**  
de produit fiscal  
(9,93 M€ de produits nets  
après reversement de fiscalité)

## Équilibre financier

## FONCTIONNEMENT

**Dépenses**  
66,49 M€

**Reversement de fiscalité :**  
17,60 M€

**Déchets, collecte, enlèvement,  
traitement, déchèteries :**  
14,62 M€

**Personnel :**  
7,69 M€

**Subventions, participations :**  
3,36 M€

**DSP Transport :**  
4,48 M€

**Contribution SDIS :**  
2,69 M€

**Autres dépenses :**  
3,65 M€

**Assainissement, frais de gestion :**  
0,44 M€

**Intérêt de la dette :**  
0,19 M€

**Dotations aux amortissements :**  
6,73 M€

**Résultat reporté :**  
0,62 M€

**Opérations d'ordre :**  
3,23 M€

**Dépenses exceptionnelles :**  
1,19 M€

**Recettes**  
88,47 M€

**Produit fiscal (économique et  
ménages) et compensations :**  
27,73 M€

**D.G.F. - état :**  
9,20 M€

**T.E.O.M. :**  
12,90 M€

**Redevances Assainissement  
(Collectif et SPANC) :**  
7,58 M€

**Déchets - Redevances :**  
2,81 M€

**Versement transport :**  
2,25 M€

**Déchets - Reprises et soutiens :**  
2,50 M€

**Participation CD17 au  
Réseau Secondaire :**  
1,89 M€

**Prime performance station  
épuration :**  
0,42 M€

**Subventions, participations :**  
1,09 M€

**Autres produits :**  
2,30 M€

**Résultat reporté :**  
14,21 M€

**Opérations d'ordre :**  
2,75 M€

**Recettes exceptionnelles :**  
0,85 M€

**Excédent 2015 :**  
21,9 M€

## INVESTISSEMENT

**Dépenses**  
32,98 M€

**Opérations d'équipement :**  
13,16 M€

**Subventions d'équipement :**  
1,77 M€

**Remboursement capital dette :**  
1,16 M€

**Autres dépenses  
d'investissement :**  
0,51 M€

**Reste à réaliser :**  
8,30 M€

**Résultat reporté :**  
4,45 M€

**Opérations d'ordre :**  
3,63 M€

**Recettes**  
48,32 M€

**FCTVA / TVA :**  
1,46 M€

**Subventions :**  
1,11 M€

**Affectation résultat :**  
10,21 M€

**Emprunt :**  
2,61 M€

**Autres recettes d'investissement :**  
0,06 M€

**Reste à réaliser :**  
1,88 M€

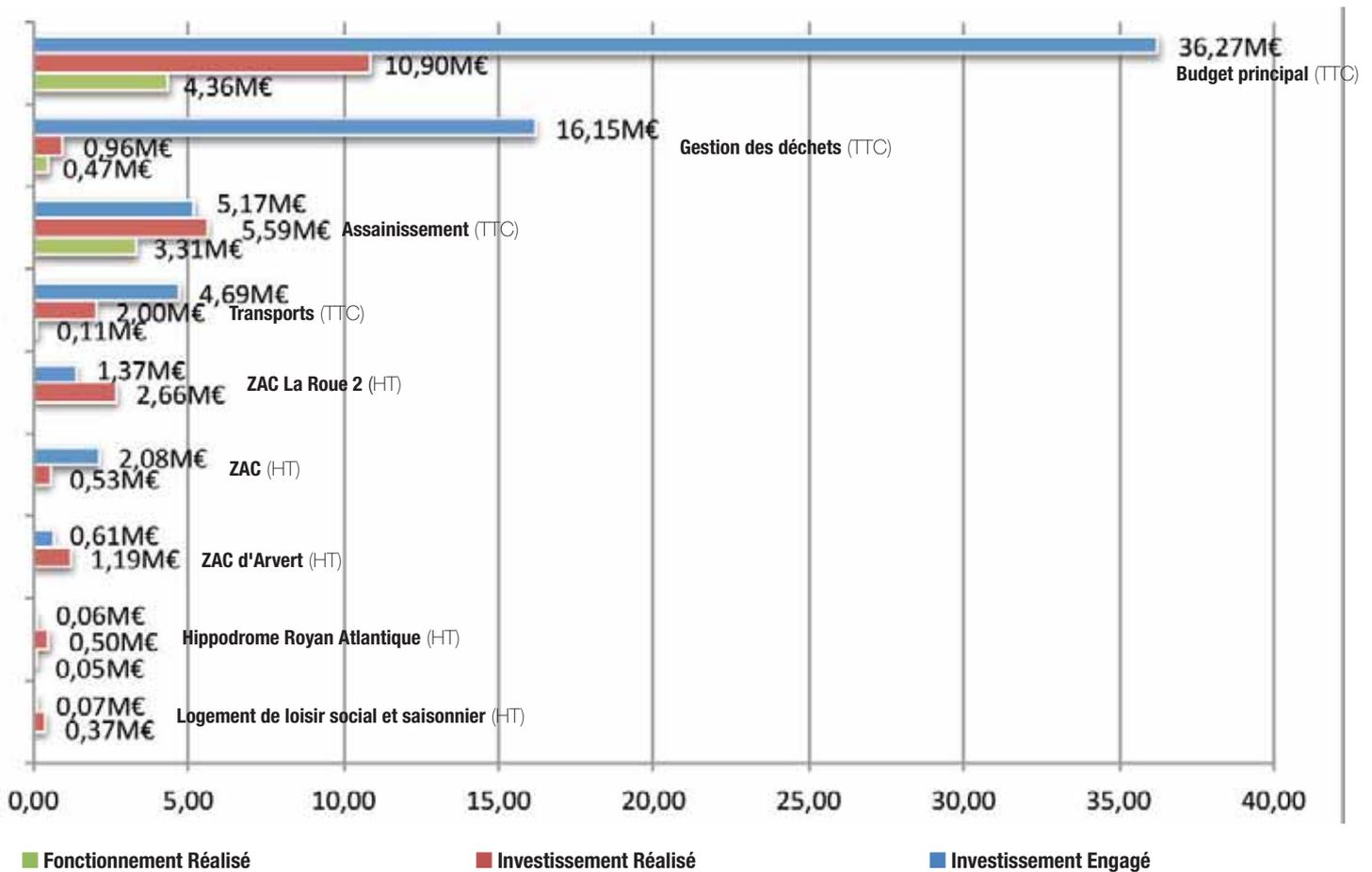
**Résultat reporté :**  
20,14 M€

**Opérations d'ordre :**  
4,11 M€

**Amortissements :**  
6,73 M€

**Excédent 2015 :**  
15,3 M€

## Répartition par budget des crédits engagés par la CARA en 2015



	Fonctionnement réalisé	Investissement réalisé	Investissement engagé
<b>Budget Principal (TTC)</b>	36,27M€	10,90M€	4,36M€
<b>Assainissement (TTC)</b>	5,17M€	5,59M€	3,31M€
<b>ZAC (HT)</b>	2,08M€	0,53M€	0,00M€
<b>Gestion des déchets (TTC)</b>	16,15M€	0,96M€	0,47M€
<b>Logements de loisir social et saisonnier (HT)</b>	0,07M€	0,37M€	0,00M€
<b>Transport (TTC)</b>	4,69M€	2,00M€	0,11M€
<b>ZAC d'Arvert (HT)</b>	0,61M€	1,19M€	0,00M€
<b>Hippodrome Royan Atlantique (HT)</b>	0,06M€	0,50M€	0,05M€
<b>ZAC La Roue 2 (HT)</b>	1,37M€	2,66M€	0,00M€

## Recettes de fonctionnement 2015

RECETTES FISCALES PRODUITS FISCAUX - M€-	TAUX	CA 2014
Cotisation foncière des entreprises	22,54%	4,651M€
Taxe d'habitation	7,72%	16,712M€
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0%	0,00M€
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2,32%	0,056M€
Allocations compensatrices		1,064M€
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		0,283M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		2,894M€
Taxe sur les surfaces commerciales		1,29M€
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties		0,228M€
Attributions de compensation versées aux communes		-3,362M€
Attributions de compensation versées par les communes		0,348M€
Reversement fonds national de garantie individuelle des ressources		-13,61M€
Dotations de solidarité communautaire		-0,564M€
Participation exonération autoentrepreneurs		-0,062M€
<b>FISCALITÉ NETTE BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>9,927M€</b>
Taxe Enlèvement des ordures Ménagères	*9,07%	12,905M€
Versement Transport	0,80%	2,246M€
<b>FISCALITÉ BUDGETS ANNEXES</b>		<b>15,151M€</b>

**17,6 M€**  
de recettes fiscales reversées  
soit **67 %**  
des produits perçus

\* Taux moyen des 9 zones

## Zoom sur la fiscalité 2015 des communautés d'agglomération

MOYENNE FISCALITÉ DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION 2015	TAXE D'HABITATION	TAXE DE FONCIER BÂTI	TAXE DE FONCIER NON BÂTI	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES
CARA	7,72%	0,00%	2,32%	22,54%
Autres agglomérations Charente-Maritime	7,95%	0,25%	3,26%	25,49%
Agglomération Charente	8,95%	0,00%	2,44%	26,24%
Agglomérations Vienne	9,42%	0,88%	2,93%	26,49%
Agglomérations Deux Sèvres	10,46%	0,04%	3,35%	25,59%
Agglomérations Aquitaine	9,25%	0,67%	4,89%	29,01%
Agglomérations Limousin	9,29%	1,49%	9,25%	30,71%
Autres agglomérations	8,90%	1,01%	3,90%	26,71%
<b>Moyenne générale</b>	<b>8,93%</b>	<b>0,97%</b>	<b>4,01%</b>	<b>26,86%</b>

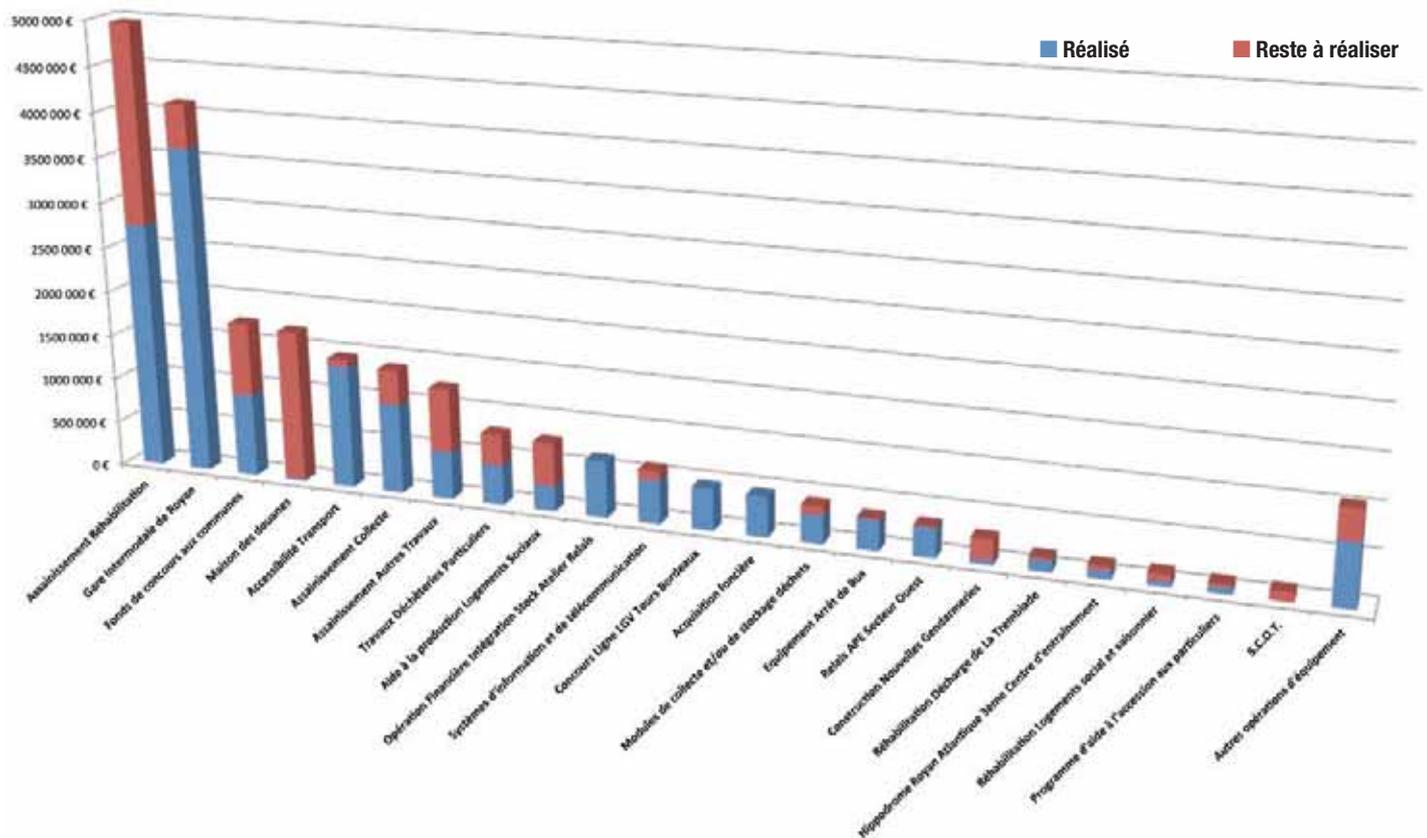
Source : DGCL - à partir des Etats fiscaux 1259 de la DGFiP.

Non disponible : CA Hérault-Méditerranée, CA du Bassin de Thau, CA de Laval, CA de la Porte du Hainaut, CA Villefranche Beaujolais Saône, CA Dracénoise.

## Dépenses de fonctionnement par pôle de compétence

	Reversement de fiscalité	Frais généraux	Subventions Participations Contributions	Charges de personnel	Dotations aux amortissements	Frais financiers	Opérations d'ordre	Déficit reporté	Total général
<b>Gestion des déchets</b>		10 129 K€	4 489 K€	119 K€	412 K€	5 K€			16 154 K€
<b>Opérations financières non affectées</b>	13 672 K€	2 K€			1 887 K€	46 K€	313 K€		15 919 K€
<b>Assainissement</b>		426 K€	11 K€	351 K€	4 333 K€	51 K€			5 171 K€
<b>Transport</b>	7 K€	5 051 K€	43 K€	223 K€	98 K€	29 K€			5 450 K€
<b>Charges de structure</b>		1 839 K€	453 K€	3 027 K€					5 319 K€
<b>Sécurité et salubrité publique</b>		564 K€	2 838 K€	829 K€					4 231 K€
<b>Péréquation</b>	3 925 K€								3 925 K€
<b>Zones d'activités communautaires</b>		85 K€	441 K€				2 915 K€	623 K€	4 064 K€
<b>Prévention, insertion</b>		525 K€	1 166 K€	110 K€					1 801 K€
<b>Animation territoriale</b>		721 K€	299 K€	560 K€					1 581 K€
<b>Relais d'accueil, petite enfance, jeunesse</b>		65 K€	668 K€	295 K€					1 028 K€
<b>Gestion et protection des espaces naturels sensibles, zones humides et développement durable</b>		111 K€	66 K€	375 K€					553 K€
<b>Développement économique</b>		132 K€	28 K€	320 K€					480 K€
<b>Gens du Voyage</b>		131 K€	32 K€	169 K€					332 K€
<b>Politique de Logement</b>		83 K€	11 K€	65 K€					159 K€
<b>Aménagement du territoire</b>		9 K€		245 K€					254 K€
<b>Hippodrome Royan Atlantique</b>		6 K€				59 K€			64 K€
<b>Total général</b>	17 604 K€	19 879 K€	10 546 K€	7 690 K€	6 729 K€	188 K€	3 228 K€	623 K€	66 487 K€

## Dépenses d'équipement en 2015 : Principales Opérations



OPÉRATIONS	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER	TOTAL
Assainissement réhabilitation	2 746 866 €	2 210 287 €	4 957 153 €
Gare intermodale de Royan	3 630 337 €	489 638 €	4 119 975 €
Fonds de concours aux communes	917 040 €	814 699 €	1 731 739 €
Maison des douanes	15 769 €	1 679 328 €	1 695 097 €
Accessibilité transport	1 357 918 €	92 010 €	1 449 928 €
Assainissement collectif	993 610 €	391 495 €	1 385 106 €
Assainissement (autres travaux)	527 425 €	703 682 €	1 231 106 €
Travaux déchèteries particuliers	446 421 €	341 806 €	788 228 €
Aide à la production logements sociaux	278 776 €	482 158 €	760 934 €
Opération financière intégration stock atelier relais	624 335 €		624 335 €
Systèmes d'information et de télécommunication	482 357 €	107 316 €	589 673 €
Concours ligne LGV Tours-Bordeaux	460 958 €		460 958 €
Acquisition foncière	442 216 €		442 216 €
Modules de collecte et / ou de stockage déchets	314 386 €	96 488 €	410 874 €
Equipement arrêts de bus	335 106 €	13 841 €	348 947 €
Relais APE secteur ouest	320 081 €	14 699 €	334 780 €
Construction nouvelle gendarmerie	42 240 €	232 141 €	274 381 €
Réhabilitation décharge de La Tremblade	121 285 €	25 945 €	147 230 €
Hippodrome Royan Atlantique 3 <sup>e</sup> centre d'entraînement	87 364 €	47 147 €	134 510 €
Réhabilitation logements sociaux et saisonniers	55 490 €	74 820 €	130 310 €
Programme d'aide à l'accession aux particuliers	63 500 €	38 500 €	102 000 €
S.C.o.T.	0 €	101 076 €	101 076 €
Autres opérations d'équipement	696 730 €	340 814 €	1 037 544 €

## État de la dette de la CARA

Le tableau suivant présente l'évolution de l'encours de dette de la CARA par budget :

Budget	Capital restant dû				
	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
<b>Budget principal</b>	2 826 638,52 €	2 071 236,92 €	1 626 084,26 €	860 696,69 €	2 314 904 €
<b>Budget assainissement</b>	3 863 949,30 €	2 917 546,54 €	2 144 540,90 €	1 728 245,52 €	1 387 053 €
<b>Gestion des déchets</b>	280 022,46 €	238 581,39 €	195 266,68 €	149 993,12 €	102 672 €
<b>Budget transport</b>		600 000,00 €	571 540,18 €	841 745,50 €	1 991 900 €
<b>Zones d'activités</b>	384 779,11 €	327 890,65 €	268 772,00 €	207 333,14 €	
<b>Bâtiments économiques</b>	472 129,26 €	418 399,48 €	362 818,77 €	305 323,39 €	
<b>Logement de loisir social</b>	388 567,17 €	319 712,41 €	250 594,91 €	180 319,29 €	1 273 746 €
<b>Budget hippodrome</b>		1 500 000,00 €	1 427 883,25 €	1 352 514,03 €	7 070 275 €
<b>TOTAL</b>	8 216 085,82 €	8 393 367,39 €	6 847 500,95 €	5 626 170,68 €	7 070 275 €

La capacité de désendettement de la CARA  
est de **0,45 années.**

La capacité de désendettement est un indicateur dynamique qui présente l'avantage d'apporter un éclairage sur trois domaines à la fois : les ressources de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement et la politique d'endettement ; il ne doit pas excéder 8 ans.

Au 31/12/2015 :

■ Capital Restant Dû : **7 070 275 €**

■ Taux Moyen : **3,00%**

■ Nombres de contrats : **39**

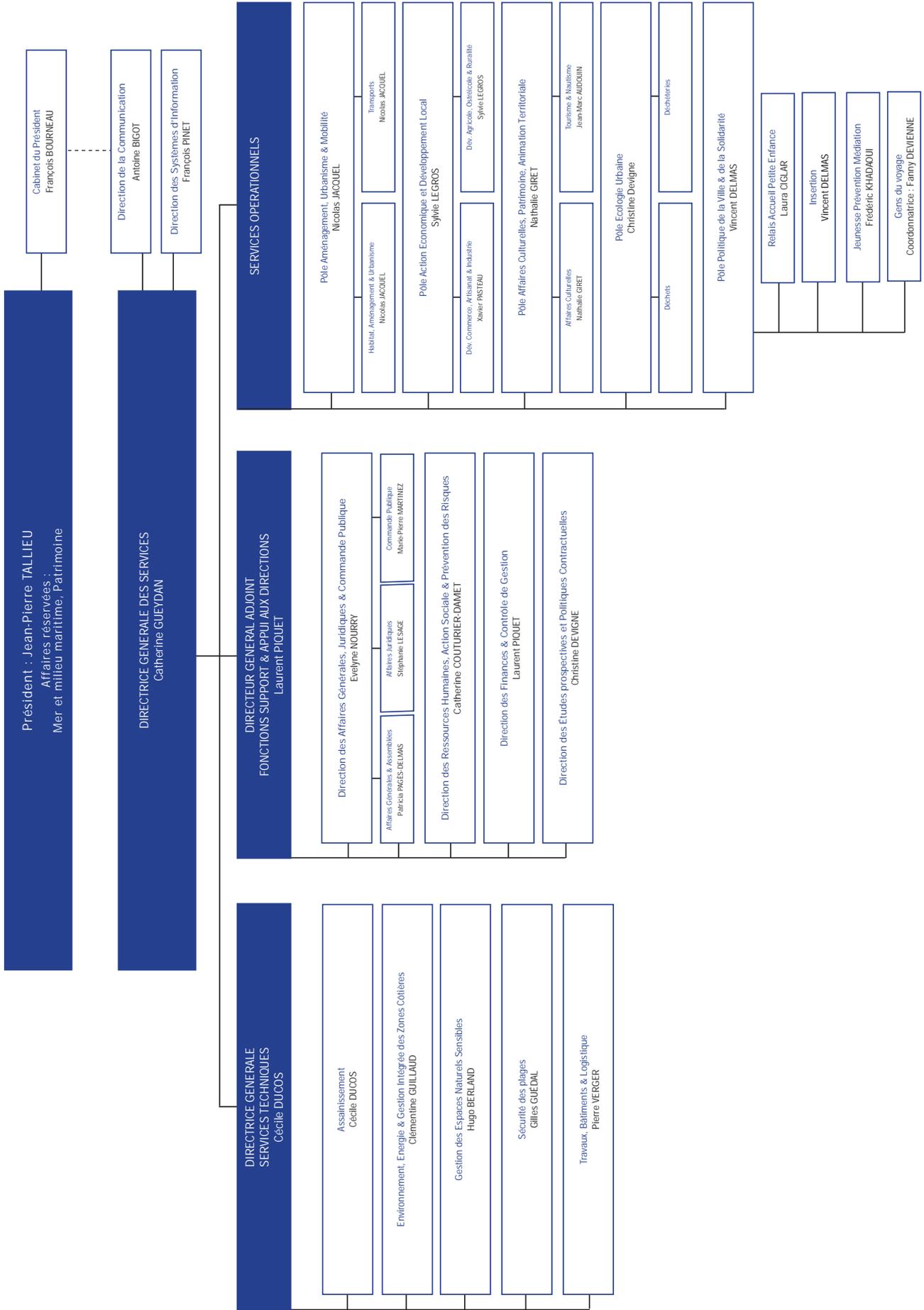
**100 %**  
de la dette de la CARA  
ne présente aucun risque  
en termes de structure et de  
taux au 31/12/2014

Type	En cours	% d'exposition	Taux moyen
<b>Fixe</b>	6 480 213 €	91,65%	3,20%
<b>Variable</b>	482 256 €	6,82%	0,56%
<b>Livret A</b>	107 806 €	1,52%	2,15%
<b>Ensemble des risques</b>	7 070 275 €	100,00%	3,00%

# RESSOURCES humaines



ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 31 DÉCEMBRE 2015





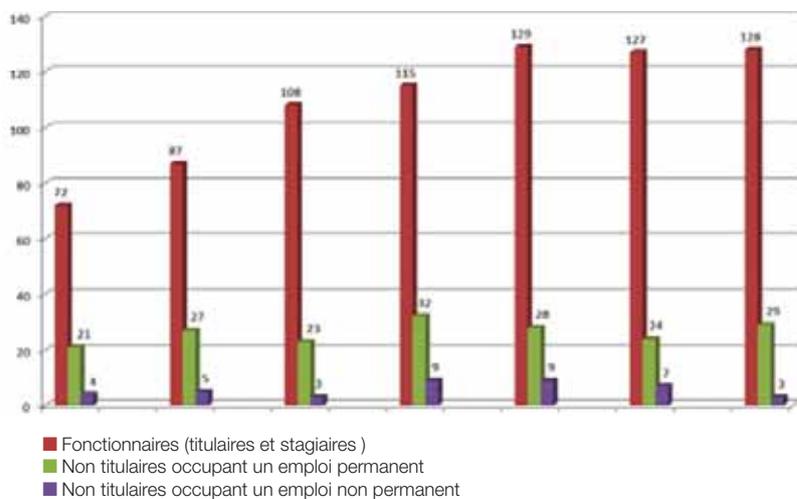
# RESSOURCES HUMAINES

**Un effectif constant adapté aux missions plurielles d'un établissement public de coopération intercommunale.**

## Effectifs

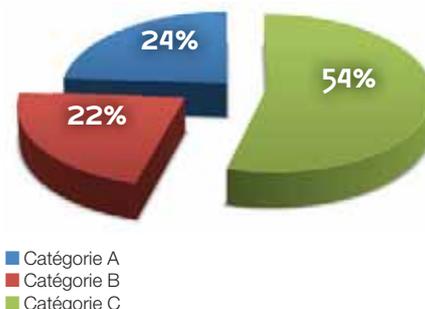
Au 31 décembre 2015, la CARA comptait un effectif de 160 agents, dont 157 sur un emploi permanent.

Les effectifs de la communauté d'agglomération restent constants et adaptés à l'exercice des compétences et au périmètre d'action actuel. La quote-part des agents publics statutaires reste très majoritaire (80%).

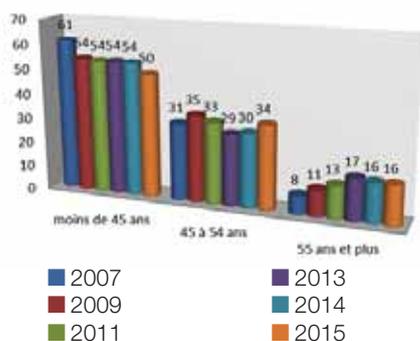


## Répartition des effectifs par catégorie hiérarchique en 2015

La répartition hiérarchique des effectifs reste également stable depuis 2013.



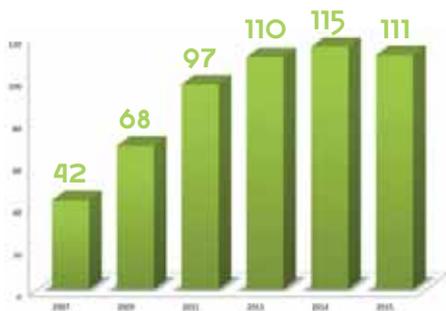
## Des agents majoritairement jeunes



Moyenne d'âge en 2015 : 44 ans.

## Un effort important de formation

69 % des agents ont au moins suivi une action de formation en 2015. La formation reste donc l'outil privilégié pour développer les savoirs et les compétences des agents.



■ Agents ayant participé à au moins une formation

## Un programme d'actions en matières d'hygiène et de sécurité

Le document unique finalisé en 2013 prévoyait un programme d'actions axé sur la réhabilitation de toutes les déchèteries du territoire et la réalisation d'un plan de formation spécifique. En 2015, les actions de mise aux normes des déchèteries ont été poursuivies notamment par la mise en place de garde-corps, la réfection de quais, la mise en place d'éclairage, la création de nouveaux espaces de dépose des déchets pour désengorger les hauts de quais....

### BILAN DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES MENÉES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ :

- 4 agents sont formés pour l'habilitation électrique ;
- 65 agents possèdent la formation sauveur secouriste du travail (SST) ;
- sécurité incendie : 56 agents sont formés à la manipulation des extincteurs et aux modalités d'évacuation ;
- habilitation à la conduite d'engins : 13 agents possèdent un CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) ;
- 46 agents ont été sensibilisés aux risques routiers.

## Accueil de stagiaires

En 2015, comme les années précédentes, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique a accueilli des étudiants pour effectuer des stages en entreprise. Quatre stagiaires ont ainsi réalisé des travaux d'études d'un mois à deux mois, dans le cadre d'un bac professionnel, d'un BTS informatique et d'un stage d'application en entreprise en infor-

matique. Ces travaux encadrés par les services de l'agglomération Royan Atlantique, sur des thématiques liées aux compétences de la collectivité, ont permis aux étudiants de concrétiser leurs apports théoriques et de connaître le monde du travail. Six autres stagiaires ont effectué des stages d'observation en milieu professionnel ou de découverte d'un métier dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

## Absence au travail

*Chiffres calculés en référence à l'année 2014 et proportionnellement au nombre d'agents occupant un emploi permanent dans la collectivité en 2015.*

Le nombre d'agents absents au moins une fois dans l'année pour maladie ordinaire a stagné et les jours d'absence pour maladie ordinaire ont augmenté de 32 %.

Le nombre d'accidents de travail est resté identique, mais le nombre de jours d'arrêt de travail lié à ces accidents a augmenté de 129% (117 jours contre 51 jours en 2014).

Le nombre de jours d'absence pour longue maladie ou longue durée, a augmenté de 63% en 2015 (4 agents en 2015 contre 2 en 2014).

## La dématérialisation des procédures RH

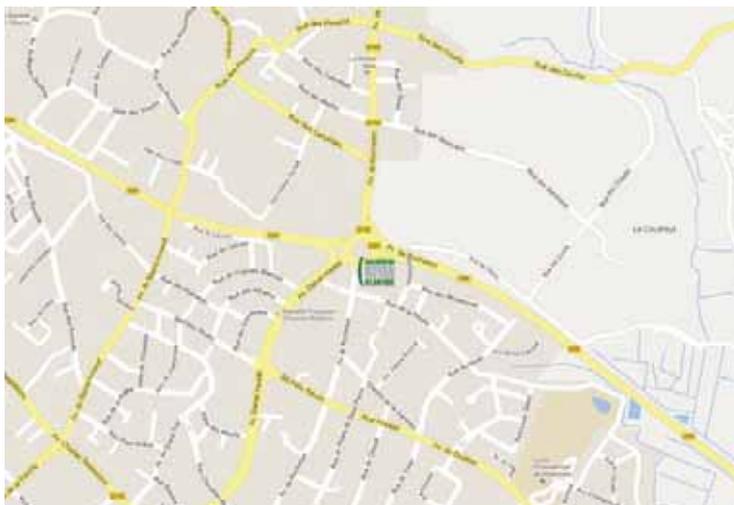
Après la mise en place de la dématérialisation des congés des agents en avril 2015, la transmission des données liées à la rémunération des agents auprès de la Trésorerie a également été dématérialisée au second semestre.

# La CARA pratique



## VENIR À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

107, avenue de Rochefort  
17201 ROYAN CEDEX



## NUMÉROS utiles

STANDARD (tous services)

**05 46 22 19 20**

Assainissement

**05 46 39 64 00**

Développement économique  
(Commerce, industrie, agriculture)

**05 46 22 19 67**

Habitat, Aménagement  
et urbanisme

**05 46 39 64 30**

Logements saisonniers

**05 46 22 19 11**

**06 13 67 56 76**

Gens du voyage

**05 46 22 19 89**

Maison de l'Emploi

**05 46 05 31 75**

Maitrise de l'énergie

**05 46 22 19 36**

Mission locale

**05 46 06 96 16**

Mission locale

Bureau information jeunesse

**05 46 06 60 70**

Politique de la Ville  
et de la solidarité

**05 46 22 19 02**

Relais accueil  
petite enfance

**05 46 38 33 26**

Service culture

**05 46 22 19 20**

Service Déchets  
et déchèteries

**05 46 39 64 64**

Station Nautique  
de la CARA

**05 46 23 47 47**

Transports

**05 46 22 19 29**

Cara'bus'

**0810 810 977**

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h30

Fax. : 05 46 05 60 34

Email : [contact@agglo-royan.fr](mailto:contact@agglo-royan.fr)

## SITES INTERNET

[www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)

[www.pays-royannais-patrimoine.fr](http://www.pays-royannais-patrimoine.fr)

[www.nautisme-royan-atlantique.fr](http://www.nautisme-royan-atlantique.fr)

[www.carabus-transport.com](http://www.carabus-transport.com)



**107, avenue de Rochefort  
17201 ROYAN CEDEX**

**Tél. : 05 46 22 19 20**

**Fax. : 05 46 05 60 34**

**Email : [contact@agglo-royan.fr](mailto:contact@agglo-royan.fr)**

**AGIR POUR LE BIEN DE TOUS**

Conception : Laurent Pinaud. Crédits photo : Antoine Bigot, Alexandre Garcia, Stéphane Papeau, Gaël Perrochon, Laurent Pinaud, Franck Prével, JP Renaudie, Xavier Renaudin, Pierre Verger, Yoshi Power Shot. Illustrations : Laurent Pinaud. CARA 2016.